

UNE NOUVELLE MINE



LE PRÊTRE

ET SES DÉTRACTEURS

PAR LE

REV. Z. LACASSE, O. M. I.



MONTREAL

IMPRIMERIE DE L'ETENDARD, 35 ST-JACQUES

1892

UNE NOUVELLE MINE



LE PRÊTRE ET SES DÉTRACTEURS

PRÉFACE

MES CHERS COMPATRIOTES,

C'est encore moi qui viens vous faire visite. Je me rappelle votre politesse à mon égard toutes les fois que je me suis présenté chez vous. Vous vous souvenez que nous avons maintes fois *veillé* tous ensemble, en causant sur la colonisation et sur l'avenir de notre chère patrie.

A la fin de chaque veillée, comme

nous étions fiers d'être Canadiens-Français catholiques !

Cette fois-ci nous allons parler de notre *autre patrie*. Nous ne sommes pas pour rester éternellement en Canada ; tôt ou tard il nous faudra quitter cette terre et heureux seront ceux qui, en la quittant, partiront pour l'éternelle patrie !!

Plusieurs d'entre vous ne doivent pas ignorer que le démon, par le moyen de ses journaux, veut vous enlever le respect et la confiance que vous avez toujours témoignés à vos prêtres. Nous allons vous faire bien plaisir, nous le savons, en venant les venger de toutes les calomnies que le démon de l'impiété a lancées contre eux.

Nous parlerons bien simplement, nous nous sommes déjà compris : trente mille volumes de ma " Mine " que j'ai vendus m'en sont une garantie ; nous nous comprendrons encore cette fois-ci.

Dans ces causeries, comme dans mes "Veillées" d'autrefois, je mettrai toute littérature de côté — l'effort ne sera pas douloureux — pour parler comme "on parle chez nous." En écrivant ces pages, bien chers habitants et artisans de cette province, je vous avais sous les yeux.

J'ai lu ce petit volume à trois fils d'habitants et j'ai dû refaire quelques "causeries" qu'ils n'avaient pas bien comprises. Je suis maintenant certain que vous me comprendrez tous. Ma seule ambition est de voir ce livre sur les tablettes de votre armoire et non sur les rayons d'une bibliothèque, si ce n'est la bibliothèque paroissiale.

Nous avons commencé ce travail le jour de l'Immaculée Conception, patronne de ma très chère Congrégation, c'est de bon augure. Que cette bonne Mère veille sur notre plume pendant que nous allons essayer de défendre Son Fils

Jésus-Christ, dans la personne du prêtre
qu'Elle a elle-même tant vénéré dans le
disciple bien-aimé.

Que Dieu me soit en aide !

Z. LACASSE, O. M. I.

8 Décembre 1892.

Eglise de St Pierre, Montréal.





CAUSERIE PREMIÈRE

LE PRÊTRE ET SES DÉTRACTEURS.

MES chers amis, vous êtes tous catholiques, vous seriez bien à plaindre si vous ne l'étiez pas, comme tels, vous connaissez le rôle que notre divin Sauveur a assigné au prêtre dans le monde : "de même que mon père m'a envoyé, je vous envoie." Ces paroles sont bien claires, le prêtre doit continuer la mission de Jésus-Christ sur la terre et cette mission, le prêtre la remplira jusqu'à la fin des temps, en dépit de toutes les tyrannies et persécutions.

On pourra tuer *un prêtre*, on n'éteindra jamais le *sacerdoce*.

Un puissant empereur romain a voulu faire cela ; il a ordonné une persécution générale des chrétiens et dans son orgueil il se disait : j'élèverai un temple sur les ruines du nom chrétien ; quelques années plus tard, l'univers entier se convertissait à la foi catholique et des milliers d'églises furent construites sur les ruines du paganisme anéanti. Les méchants auront beau faire, le ministre de Dieu leur survivra.

Dans notre pays, quelques-uns veulent " tuer " le prêtre dans l'esprit de nos populations catholiques ; avec la grâce de Dieu ils n'y réussiront pas ; il va leur arriver ce qui est arrivé à tant de mangeurs de prêtre : Dieu va les châtier eux-mêmes, ou les punir dans leurs enfants.

J'ai intitulé cette causerie : *le prêtre et ses détracteurs*. Allez-vous croire, mes

chers compatriotes, que je vais me servir envers eux des mêmes armes qu'ils emploient pour nous combattre : le mensonge et la calomnie ? non, ma religion me le défend. Pensez-vous qu'au moins, je vais rendre coup pour coup, que je vais entrer dans leur maison et dévoiler à nu leur conduite privée ? pas du tout.

Je les crois cependant vulnérables et on pourrait peut-être leur faire de larges blessures ; car si l'Esprit Saint dit que le juste tombe " sept fois par jour," il peut se faire qu'eux tombent au moins sept fois et demie ; n'auraient-ils pas quelques petits péchés à se reprocher ? quelques distractions dans leurs prières, si toutefois ils la font ? quelques manquements à la charité ? " Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit à vous-même ", a dit Notre Seigneur ; auraient-ils quelquefois manqué à ce précepte ? Cependant, que nos ennemis ces-

sent de trembler — car je vois qu'ils tremblent — en conscience je ne puis faire de telles choses. Il m'est défendu sous peine de m'exposer au feu de l'enfer, de faire connaître une de leurs fautes graves que cinq ou six personnes seulement connaissent, et qui par conséquent, n'est pas publique. D'ailleurs, quelle peine ne ferais-je pas à leurs enfants ! quel scandale ces révélations produiraient sur eux ! Quand je prêche des retraites, en parlant de la charité je dis aux autres " de ne pas faire au prochain ce qu'ils ne voudraient qu'on leur fit à eux-mêmes," car, dit St Paul, " celui qui est debout, qu'il prenne garde de tomber." Comme il n'y a personne de parfait sur la terre, si le commandement de la charité n'était pas observé, que de turpitudes, mes chers habitants, dont vous n'avez pas même l'idée, seraient mises à jour.

Je n'attaquerai donc pas ; je vais me

tenir sur la défensive — ce que je ferai d'ailleurs jusqu'à la fin. Je veux défendre le clergé, je le ferai sans sortir de la forteresse inexpugnable où je me suis réfugié ; couvert du bouclier de son dévouement, de sa science, de sa vertu, je ne crains pas les traits empoisonnés que la malice, l'envie, la haine lancent contre lui.

Dans une prochaine visite, je franchirai les remparts et j'irai au milieu du camp ennemi *attaquer* les combattants dans leurs retranchements ; je n'irai pas dévoiler les secrets de leur vie privée, ma religion me le défend, mais j'irai les combattre dans leurs personnes *officielles*, dans le rôle que ces hypocrites assument auprès de nos populations ; nous déchirerons leurs masques et vous verrez, mes chers compatriotes, quel est le but franc-maçonnique qu'ils se proposent. Aidé de notre brave population, nous les clouons au pilori de la honte et du déshon-

neur que leur auront mérité leurs infâmes calomnies.

Je veux seulement, dans cette causerie, vous démontrer par des faits, que Dieu lui-même prend la défense de son prêtre et qu'il le venge d'une manière terrible : "Celui qui touche à mon prêtre, me touche à la prunelle de l'œil", dit Notre-Seigneur : la prunelle de l'œil, si tendre ! si délicate ! Dieu la choisit pour comparaison, pour nous montrer jusqu'à quel point il est sensible, à l'égard du respect que l'on doit au clergé.

Il y a deux espèces d'hommes que le bon Dieu frappe ici-bas : ceux qui tiennent auberge malgré leur curé et ceux qui parlent mal des prêtres. Parmi tous ceux qui causent avec moi ce soir, est-ce qu'il y en a un seul qui n'ait pas un exemple à citer ?

Qu'est devenu cet aubergiste qui tenait un si mauvais règlement et contre lequel

le curé a tant tonné du haut de la chaire ? Que sont devenus un tel et un tel qui ont traité leurs curés de voleur ? Eux ou leurs enfants sont au pénitencier. Qu'est-il arrivé à cet homme ou à cette femme qui faisait courir tant de vilains bruits sur tel prêtre ? leur fille est disparue traînant avec elle le boulet de l'ignominie et du déshonneur qu'elle devra porter jusqu'au tombeau.

Le prêtre, à cause de ses fonctions saintes, aura un jugement si terrible à subir—plus terrible que celui de mille laïques réunis—que Dieu se réserve à *Lui seul et à ses évêques*, le droit de le punir ; il ne laissera pas impunément attaquer “ la prunelle de son œil.” Vous me donnerez des nouvelles de nos mangeurs de prêtres dans cinq ans d'ici.

Lors du procès Guibord, après le fameux témoignage d'un homme trop fameux, un de nos impies a fait un calem-

bour (jeu de mots) qui fit le tour des clubs où l'on a tellement bu à sa santé qu'il en est crevé; il s'est écrié : Monsieur D, vous venez de *dessoler* l'édifice clérical. . . . grands éclats de rire.

Quelques années plus tard, vous vous le rappelez, mes chers artisans, qui était *dessolé*?

Mais, le clergé n'a pas ri de son insulteur : il a gémi et prié.

Ecoutez bien le trait suivant : Dans notre province, on voulut rebâtir une église qui était trop petite, dans une certaine paroisse que je ne nommerai pas, mais que plusieurs reconnaîtront, si mon livre leur parvient; le diable, comme toujours, arriva à l'assemblée et voulut se faire élire syndic; il perdit son élection; il ne se tint pas pour battu, il entra dans le corps de l'un des paroissiens et l'avertit qu'il était venu pour "faire du train"; il en fit.

Ce paroissien pendant deux ans traita le curé de fou, d'homme qui ne savait pas ce qu'il faisait, etc., etc.

Vingt-trois ans plus tard, un missionnaire fut appelé auprès d'un mourant qui le suppliait d'aller le voir, même à la raquette, pour éloigner de son âme le démon du désespoir.

Le missionnaire arrive et pénètre dans un misérable réduit ; il vit sur un lit bien pauvre, quoique bien propre, un vieillard mourant, dont le moral paraissait bien torturé ; il entendit l'histoire suivante :

“ J'étais riche, j'ai voulu me mesurer avec un curé ; j'ai été tordu comme un écheveau d'étoupe ; j'ai dû laisser ma belle terre et m'en venir dans cette solitude ; pendant deux ans, j'ai traité le prêtre de fou ; deux enfants me sont nés pendant ce temps-là ; mon père, regardez dans ce coin ; voyez ces deux idiots de plus de vingt ans ; ils ne savent pas encore

qu'ils sont dans le monde. Maintenant ce n'est pas tout : mon père, voyez cet autre enfant au pied de mon lit, je croyais qu'au moins celui-ci serait ma gloire et ferait mon bonheur"..... ici le vieillard s'arrêta, les sanglots entrecoupaient sa voix ; une agitation nerveuse faisait tressaillir tous ses muscles, puis faisant un effort sur lui-même, il prononça ces mots au milieu du râle de l'agonie.... " et il est protestant.... et ministre protestant.... puis, ce qui me fait le plus de peine c'est qu'il vient de me dire que c'est ma faute ; qu'il a perdu la foi l'année où j'ai tant parlé contre le prêtre.

"Oui, repartit le Suisse, c'est depuis cette année-là que je suis protestant."

Alors il se passa un spectacle bien navrant ; le vieillard réunissant ses forces, vint tomber étendu au pied de son fils et lui demanda pardon. Devant cet acte d'humilité repentante, le mission-

naire éclata en sanglots, le Suisse qui n'était plus susceptible de sentiment filial—celui qui a renié son Dieu, n'a plus de cœur — répondit froidement — ses yeux étaient secs. “ Relevez-vous, je sais ce que j'ai à faire.”

On remit le mourant sur son lit, il regarda le missionnaire, prononça ces paroles en baisant le crucifix : Jésus ! Jésus ! est-ce possible ?... une sueur froide couvrit sa figure.... puis un long souffle.... puis.... plus rien ; il était mort.....

J'espère que Dieu lui a fait miséricorde, car la pénitence est sœur de l'innocence, mais n'avait-il pas raison de craindre le jugement de Celui qui, “ trouve des taches dans ses anges mêmes ?”

Si je ne craignais de blesser certaines familles, je vous citerais des exemples de cette sorte, mais assez et contentons-nous de ce trait *pour aujourd'hui*.

Je n'ai plus qu'un mot à dire à nos calomniateurs : Quand vous serez tombés dans l'adversité, dans le malheur que vous vous êtes attiré par votre faute ; quand vos amis qui vous adulent en ce moment, vous auront tourné le dos, nous vous assurons qu'il vous restera encore un ami : le prêtre ; il sera le seul que vous ayez alors, il vous placera dans un hospice aux soins de saintes religieuses que vous aurez tant méprisées et aux prières desquelles vous devrez peut-être votre conversion. En receuillant votre dernier soupir, le prêtre recueillera votre enfant et le placera dans un asile ; il fera pour vous tout ce que Jésus ferait à sa place, pour vous qui avez passé votre vie à cracher sur lui. Oui, dites, mes bons amis à tous ces pauvres fourvoyés, à ces insulteurs de prêtres, que nous serons toujours prêts à les secourir. Quand sous les tortures du choléra, ils appelle-

ront au secours et que leurs amis bambocheurs se sauveront, la sœur de charité sera là pour les soigner et elle essuiera de leurs lèvres, de crainte qu'ils n'en soient suffoqués, les crachats qu'ils n'auront pas la force de lancer contre elle ; dites-leur que si nous ne pouvons sauver leur âme, nous soulagerons au moins leur corps, dans bien des cas au dépens de notre propre vie ; nous ferons cela, non pour mériter leur reconnaissance, mais pour faire plaisir à notre Maître qui nous l'ordonne. — Quant à leur reconnaissance, nous savons ce qu'elle sera. Pendant que nous les soignons, ces écrivains et ces mangeurs de prêtre, auront remarqué des défauts en nous, — nous en avons tous — et le premier article, écrit de leur main rétablie par la charité religieuse, sera de publier sur les toits, les imperfections qu'ils auront vues en notre conduite, pendant leur séjour dans nos maisons ;

c'est la seule espèce de reconnaissance que connaissent les méchants et l'Eglise catholique y est habituée depuis plus de dix-huit cents ans.

En terminant, je vous exhorte, mes chers amis, à leur dire ceci : Dès qu'ils auront un remords, un regret de leurs fautes, qu'ils nous envoient chercher, nous serons trop heureux d'aller leur pardonner leurs péchés, pour qu'ils puissent chanter pendant l'éternité, les bienfaits du prêtre éternel, selon l'ordre de Melchisédech.





CAUSERIE DEUXIÈME

LE PRÊTRE ET L'HISTOIRE

Nous allons faire un petit bout d'histoire ; ceci nous aidera à venger le prêtre.

Le bon Dieu ayant fait le Canada si beau voulut y mettre un peuple choisi : il y envoya les nobles fils de la France chrétienne. Vous connaissez tous, mes chers habitants, M. de Champlain, fondateur de Québec et M. de Maisonneuve qui est venu planter la croix à Mont-Royal.

Quelques années après, les prêtres missionnaires avaient déjà parcouru tout le Canada à la recherche des sauvages qui jugèrent à propos d'en mettre plusieurs à mort ; ce que veulent faire les sauvages blancs d'aujourd'hui. D'autres prirent leur place et les sauvages noirs se convertirent.

La France continua de nous envoyer les meilleurs de ses enfants : hommes et femmes d'une grande vertu et d'un courage que rien ne rebutait ; jugez-en : on trouve courageux celui qui part d'ici pour s'en aller en chemin de fer au Manitoba ; autrement courageux et intrépides étaient ces premiers Français qui, traversant les mers sur de petits bateaux, venaient se jeter au milieu des cruels Iroquois. Pieuses dames qui m'écoutez, admirez le courage de vos devancières ne craignant pas de venir ici exposer leur vie pour vous procurer le bonheur dont vous jouissez ;

c'est que, voyez-vous, elles regardaient encore *plus loin* que le Canada et voyaient déjà les portes entr'ouvertes d'une *autre patrie* où elles n'auraient plus qu'à se reposer. Mes chères dames, vous m'en voudriez si je ne mentionnais pas les noms glorieux des Vénérables Mères Marie de l'Incarnation et Marguerite Bourgeois qui sont venues se sanctifier sur cette terre vierge d'Amérique et dont la vie et les œuvres en ont sanctifié tant d'autres ; elles venaient en Canada, mais elles regardaient *plus loin*, ainsi que la généreuse Delle Mance, les intrépides sœurs hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal et de Québec. Elles suivaient leurs compatriotes, les unes pour les soulager dans leurs souffrances, les autres pour leur enseigner à être de bons citoyens et de vrais chrétiens.

Mais pendant ce temps la colonie aug-

mentait et le prêtre (1) ne s'occupait pas seulement des sauvages, il veillait avec un œil jaloux, aux intérêts de nos ancêtres. Que seraient devenus ces derniers, s'ils n'avaient pas eu le prêtre pour les consoler au milieu de leurs épreuves ? Qui a abattu le tomahawk des sauvages ? qui a groupé les colons autour du clocher de la paroisse ? Qui a colonisé, par exemple, l'île de Montréal ?

Ici, mes chers amis, vous me permettez de payer un tribut de reconnaissance aux Messieurs de Saint-Sulpice.

Mes ancêtres avaient été chassés de l'Acadie et transportés à la Nouvelle-Angleterre. Qui a été les consoler dans leur exil ? un sulpicien. Qui les a fait venir au Canada ? un sulpicien ? Qui

(1) Quand je dis prêtre, j'ai l'intention de mentionner le clergé séculier et régulier. Comme les méchants de notre Canada les confondent dans une même haine, nous les joindrons dans un même amour.

les a établis à St-Jacques de l'Achigan ? Un sulpicien. Qui a été leur premier missionnaire ? un sulpicien. Qui un jour dans un accent prophétique, disait à une quarantaine de familles acadiennes réunies autour d'une croix, plantée sur les bords du ruisseau Vacher : " Vous avez mangé le pain de l'exil plutôt que d'abandonner votre foi, Dieu qui récompense un verre d'eau froide, donné en son nom, vous bénira dans vos enfants ; cette table où je viens de dire la messe, se transformera en un magnifique autel où vos fils viendront y faire descendre le Dieu qui console les affligés." Les cinquante prêtres et les cent religieuses sortis de cette paroisse n'oublieront jamais dans leurs prières les Messieurs du séminaire de St-Sulpice.

Si nos ancêtres revenaient sur la terre, mes chers habitants et artisans, comme ils seraient contents, comme ils vous féli-

citeraient en voyant le respect et la reconnaissance dont vous entourez le prêtre ! Il y a quelques exceptions : sur deux millions, il y a quelques centaines de suisses et une cinquantaine d'impies, qui doivent leur éducation à des prêtres et maintenant les poursuivent de leur haine ; mais, c'est bien peu, et le peu est considéré comme rien. Il ne faut pas juger le peuple canadien par quelques lâches et poltrons qui n'ont pas le courage d'aller à confesse. Le peuple canadien ressemble à un pommier de bonnes pommes *fameuses*. Parceque, sur mille pommes, il y en a trois ou quatre piquées des vers, faut-il pour cela couper le pommier ? Parce qu'il y a quelques Canadiens piqués du ver de la lâcheté, faut-il pour cela jeter l'insulte aux autres ? Parce qu'un médecin a une fois empoisonné une personne, devons-nous croire que tous les médecins sont des empoisonneurs ? Parce

qu'un avocat aurait une fois volé son client, allons-nous dire que tous les avocats sont des voleurs ?

Soyons fiers d'être Canadien et Canadiens-Français parce que nous portons encore dans notre cœur une de ces nobles vertus qui grandit un peuple : la vertu de reconnaissance. Du moment que nous nous séparerons de notre clergé, que nous oublierons que c'est le ministre de Dieu qui nous a fait si heureux, le nom Canadien-Français n'aura plus de sens et sera un terme de mépris. Otez-nous notre religion et notre langue, que nous restera-t-il ? rien... que le souvenir de ceux qui professaient l'une et parlaient l'autre. Souvenir accablant qui nous torturera jusqu'à la mort.

Comme nos ancêtres, aimons le prêtre, c'est le moyen de trouver notre chemin pour l'autre patrie.

Le prêtre est tellement lié à l'histoire

du pays, qu'on ne peut faire un pas sans le rencontrer sur notre route. Et pourquoi pas ? Est-ce que le prêtre n'aime pas sa patrie ? parce qu'il est prêtre, aura-t-il perdu le droit de travailler au bonheur temporel des siens ?

Nos ancêtres ne pensaient pas comme cela. Voyons-les au grand jour de l'épreuve. Quand le drapeau fleurdelisé, drapeau qui s'était promené en vainqueur sur le monde entier, descendit de la forteresse de Québec et que le pavillon britannique qui représentait alors, plus qu'aujourd'hui, le pavillon du protestantisme, déployait ses couleurs du haut de la citadelle, vers qui nos ancêtres tournèrent-ils leurs regards ? vers les nobles ? les grands de ce monde ? mille fois non ; ceux-ci n'eurent pas le courage de faire face à nos vainqueurs et de lutter pour les droits des pauvres colons délaissés par la mère-patrie, et ces grands se firent

petits et se sauvèrent. L'habitant du Canada va-t-il rester seul ? non ; le prêtre est là, le prêtre qui, en temps d'épidémie, sait affronter la mort plutôt que de laisser son compatriote, saura, en ce " temps d'épidémie politique," faire face au fléau de l'invasion étrangère. Les colons s'attacheront à sa soutane, formant une muraille autrement impénétrable que la forteresse de Québec. L'Angleterre enverra ses soldats, son or, ses diplomates ; on voudra coûte que coûte, leur enlever leur langue et surtout leur religion, mais tout sera inutile ; après plus d'un siècle, leurs enfants parleront encore français, et quand on leur demandera : à quelle religion appartenez-vous ? ils répondront fièrement : à la sainte religion catholique.

Oui, c'est le prêtre qui nous a sauvés comme peuple, le prêtre qui a formé dans les collèges, nos hommes politiques, qui ont su défendre jusqu'au pied du trône.

britannique, les droits de notre langue et de notre sainte religion, et, s'il nous est permis d'avoir des espérances pour la vie future, si, comme catholique, nous entrevoyons la céleste patrie, nous le devons à l'enseignement et au dévouement de notre clergé.





CAUSERIE TROISIÈME

LE PRÊTRE ET LES HOMMES DE "37"

MES chers amis, puisque nous sommes à parler d'histoire, je ne puis passer sous silence les services rendus par notre clergé en "37" du temps comme vous dites "de l'orateur Papineau." Voici les faits : l'administration anglaise nous faisait subir des injustices criantes. "Tous les canadiens s'unirent pour protester, tous voulaient le redressement des torts qu'on infligeait à la

population canadienne-française, (1) mais les moyens pour arriver au but différaient.

Papineau et ses acolytes poussèrent le peuple à la révolte : ils s'appelaient les patriotes ; d'autres formèrent des associations constitutionnelles et ne voulaient recourir qu'aux armes politiques.

Les moyens violents dont voulait se servir Papineau, lui firent perdre beaucoup de partisans — à lui si populaire d'abord. Les rebelles n'avaient point d'armes : de vieux mousquets, deux canons, je crois, puis des fourches, des billots creux qu'ils cerclèrent en fer. Je de-

(1) On doit peut-être excepter quelques bureaucrates vendus aux Anglais : ils avaient peur de perdre leur place au gouvernement et comme ils touchaient de bons salaires, ils trouvaient que nous étions le peuple le mieux gouverné du monde. Que voulez-vous ; il y en a qui ne regardent pas plus loin que la crèche ; depuis que le monde est monde, il y a toujours eu de ces gens-là. Y en a-t-il encore ? La question des écoles du Manitoba nous le dira.

mande ici aux opposants des rebelles (1) d'admirer le courage de ces patriotes qui voulaient combattre en braves. Non, les Canadiens ne sont pas des lâches; mais le courage ne suffit pas. Dans une révolte, même légitime, comme il arrive par exemple quand une des parties contractantes manque de remplir une des conditions essentielles du contrat et qu'il n'y a pas d'autres moyens d'obtenir justice—il faut de plus le concours de personnes sages et influentes qui puissent rallier autour d'elles la majorité du pays et offrir ainsi une chance de succès; sans cela, on pêche contre le bon sens et contre Dieu qui défend aux chefs politiques de mener les peuples à la boucherie. Il n'est pas permis de dire à un enfant d'aller se mesurer avec un ours dans le but de montrer

(1) On désignera sous ce nom tous ceux qui ne voulaient pas recourir aux armes.

qu'il n'est pas un poltron ; il est défendu d'aller se casser la tête sur un mur.

Les patriotes ne furent qu'une poignée, et, devant le bon sens et l'humanité comme devant la religion,—la religion est toujours unie au bon sens—ils ne devaient pas se révolter et prétendre avoir plus de sagesse que toute la nation.

Les opposants ne voulaient pas de révolte, mais prendre les *armes constitutionnelles*, les plus fortes qu'on puisse employer contre l'Angleterre, l'expérience le prouve. Voyons, nos amis, les bons Irlandais.

Pendant deux siècles, on admire leur bravoure surhumaine ; ils se révoltent, puis se révoltent de nouveau, font une lutte de géants et voient chaque année s'appesantir leurs chaînes ; on ne peut lire sans frémir tout ce que la cruelle Angleterre d'alors leur fit subir.

Tout-à-coup, O'Connell apparaît ; il

veut sauver son peuple, il ne se présentera pas sous les couleurs d'un rebelle, mais sous la bannière d'un agitateur ; il priera, suppliera le peuple de ne pas prendre les armes, mais en même temps il lancera au pied du trône britannique, son armée de huit millions d'Irlandais demandant justice à cor et à cri, et suivant son expression, le jour et la nuit, pour ne pas même leur donner le temps de dormir.

Les Anglais s'émurent et défendirent les réunions politiques. Quelques Irlandais, apprenant cela, voulurent prendre les armes en disant : Quoi ! nous défendre les réunions que les Anglais et les Écossais se permettent tous les jours ! Il ne sera plus permis dans une assemblée de parler de nos malheurs ! O'Connell leur répondit : Messieurs, restons dans la loi, ne faisons plus de réunions politiques, mais au moins l'Angleterre ne nous refusera pas de nous récréer paisiblement ; il

forma " l'union des banquets, " et, à chaque banquet, on passait des résolutions qu'on allait déposer aux pieds des diplomates anglais ; il fallait répondre chaque matin et motiver en face de l'Europe le refus qu'on leur faisait ; c'était ennuyeux.

On supprima les banquets. Plus de banquets. répondit O'Connell, restons dans les limites de la loi ; mais comme l'année a été bien dure, qu'il y a beaucoup de pauvres, de personnes souffrantes, l'Angleterre ne nous refusera pas de former des comités de secours mutuels ; aucune loi ne s'y oppose, profitons-en, et les comités de secours mutuels faisaient pleuvoir les requêtes sur la tête du lion britannique, qui, n'y pouvant plus tenir, donna l'émancipation aux catholiques irlandais. Aujourd'hui ceux-ci auraient ce qu'ils réclament — je pense — sans l'échaufourée des féniens.

venons maintenant aux troubles de " 37."

Disons d'abord que si les opposants doivent concéder aux patriotes la bravoure, ceux-ci ne doivent pas traiter les antagonistes de poltrons, de lâcheurs de pieds des Anglais. Ils voulaient le redressement des torts tout comme les patriotes. Une comparaison, mes chers amis, va vous faire comprendre ma pensée. Nous voulons *tous* faire cesser les injustices qui pèsent sur nos frères du Manitoba. Supposons que, pour remédier aux malheurs de ces frères de là-bas, quelques-uns d'entre nous voulussent courir aux armes et lever l'étendard de la révolte ; que d'autres se croyant aussi sages, voulussent seulement employer les moyens constitutionnels, serait-ce juste de dire à ceux-ci : Vous n'aimez pas vos confrères du Manitoba, vous êtes des lâches ?

Ceux-ci de répondre : Nous voulons la même chose que vous, messieurs ; et nous prenons les moyens de réussir ; voici ce que nous allons faire : dans chaque paroisse, dans chaque comté, tous les voters, prêtres et laïques, rouges et bleus, vont signer une requête et la présenter à leur député respectif qui sera bien obligé de la signer lui aussi. Le député la présentera au parlement ; si le parlement refuse, les ministres catholiques vont noblement déposer leur portefeuille entre les mains du gouverneur et, devenus simples députés, ils luttent et triomphent.

Mais, diront les révoltés, ces moyens sont trop longs et d'ailleurs inefficaces.

Pas si longs que les vôtres, répondent les agitateurs ; il n'y aura pas de ministère qui puisse tenir et on viendra nous présenter la branche d'olivier.

Mais, répondent les révoltés : les grits

et les torics vont former une coalition pour nous écraser.

Comment cela, messieurs, reprennent les autres : croyez-vous qu'on puisse résister à la délégation de deux millions de catholiques demandant des choses justes ? Voyez Terreneuve : il y a quelques années, lors des troubles des orangistes, les ministres catholiques à la tête desquels se trouvait Sir Ambrose Shea, voire même l'orateur Kent, donnèrent leur démission. Les protestants se coalisèrent et formèrent un ministère, disait-on, impérissable ; les députés catholiques, aidés d'un seul député protestant, épiaient le moment favorable, culbutèrent deux gouvernements en un rien de temps ; il fallut leur tendre la main ; les catholiques acceptèrent la branche d'olivier, mais ils imposèrent une pénitence aux orangistes : celle de construire un chemin de fer à la baie de Plaisance, dont la population est

catholique ; les orangistes bâtirent le chemin de fer, les catholiques rentrèrent dans le ministère et ceux-là jurèrent, mais un peu tard, qu'on ne les prendrait plus.

Permettez - moi, mes chers amis, — c'est moi maintenant qui vais parler — de vous faire connaître tout le prestige que les catholiques de Terre-neuve ont acquis par cette noble attitude. Avant cette époque, quand le peuple voulait une loi, il disait : il nous faut telle loi des pêcheries ; plus tard, j'ai entendu dire par plusieurs et surtout par un chef politique : On désire telle loi, mais c'est difficile d'agiter la question avant de connaître le sentiment catholique, car, monsieur, je ne sais pas si vous connaissez les catholiques de cette île : ils ne reculent pas.

Croyez-vous que le gouvernement anglais ait été froissé de l'attitude des catholiques ? pas le moins du monde : Sir

Ambrose Shea a été nommé peu après gouverneur des Iles de Bahamas et Bond, le seul anglais qui ait résisté au flot de l'orangisme, est l'homme de confiance de Terre-neuve ; c'est lui qu'ils ont délégué à Washington pour régler les affaires des pêcheries, c'est lui qu'ils ont envoyé à Halifax dernièrement. Ils trouvent que c'est un homme de caractère, qui ne craindra pas de perdre une place pour les beaux yeux d'un autre.

Qu'il est beau d'avoir du caractère ! Des hommes de cette trempe sont si rares que je me suis permis, mes chers amis, de vous inviter à leur rendre hommage.

Reprenons maintenant notre sujet. Les agitateurs étaient à citer l'exemple des catholiques de Terre-neuve, et ils soutenaient qu'ils gagneraient leur cause, en se jetant dans la " loyale opposition " de sa Majesté, et, qu'unis aux catholiques d'Ontario, du Nouveau-Brunswick, de

la Nouvelle-Ecosse, de l'île du Prince-Edouard et du Manitoba, ils pourraient renverser n'importe quel ministère injuste: les intérêts de ces provinces sont trop différents pour que les protestants puissent toujours s'entendre sur toutes les mesures, et avant un an, les catholiques du Manitoba auraient leurs droits—soit dit entre parenthèse, mes chers amis, je crois faire ici l'histoire future du Canada.

A ces raisons apportées par les agitateurs, supposons—car revenons dans le domaine de la supposition—que les rebelles répondent: aux armes! aux armes! Beaucoup ne voudraient pas les suivre sur ce terrain et tout en criant justice pour nos amis du Manitoba ils imiteraient M. Etienne Parent qui se sépara de Papineau et ne lécha nullement les pieds des Anglais, puisqu'il fut emprisonné pour la cause des Canadiens et patriotes en-

core !! Alors voici donc une poignée de Canadiens sous les armes qui veulent mourir pour leur frères des prairies.— Qu'arriverait-il alors ? Les soldats viendraient armés jusqu'aux dents, battre des gens qui auraient pour armes plus de haches que de fusils ; il est facile de prévoir le résultat du combat.

La guerre est quelquefois nécessaire, mais c'est toujours une triste nécessité, elle est accompagnée d'un cortège de sang, de cruauté, de pauvreté, de pleurs et de gémissements de toutes sortes ; c'est ce qui arriverait dans ce cas-ci, il y aurait des pendus, des exilés, et nos frères du Manitoba ne s'en porteraient pas mieux encore après deux ans.

Mes chers amis qui m'écoutez ce soir, donnez votre opinion sur la plus ou moins grande valeur des deux moyens employés par chaque parti ; vous êtes unanimes à dire : les moyens politiques sont les meil-

leurs pour obtenir un but politique,—je crois que vous avez raison, comme je crois que les opposants de Papineau ont eu raison en “37,” de ne pas se révolter. Le clergé fut unanime à opposer une noble résistance et aux Anglais et aux révoltés. Je dis unanime, il y eut une exception, je crois qu'un seul suivit les rebelles ; mais, mes chers habitants, quand bien même un se serait trompé en “37,” sur un si grand nombre, un ne compte pas ; parce qu'il y a un habitant paresseux dans tout le Canada, personne n'osera dire que les habitants sont tous des fainéants et on continuera à avoir confiance en leur esprit de travail comme par le passé ; parce qu'un artisan, au lieu d'aller gagner sa piastre chaque jour, s'amuse à jouer aux cartes dans les auberges, ça ne veut pas dire que tous les artisans flânent toute la journée.

Donc, tout le clergé, nos hommes politi-

ques sages qui pesèrent le pour et le contre de la ligne de conduite à tenir et tous les habitants de la province, à l'exception de quelques comtés, ne voulurent pas se révolter. Dans ces comtés, n'allons pas croire que tous étaient des rebelles. Je connais une paroisse où quatre cents hommes coururent entendre Papineau ; celui-ci crut qu'ils étaient tous des partisans ; cependant il n'y en eut que trois qui prirent les armes. L'un d'eux fut déporté en Australie. Peut-on penser un seul instant que tous ces gens-là étaient vendus aux Anglais, comme on l'a dit. A quelle époque de l'histoire notre clergé s'est-il vendu ?

Ce n'est pas tout ; parmi ceux qui se sont révoltés, un grand nombre auprès desquels on avait fait vibrer un peu trop la corde nationale et pas assez celle de la religion, furent trompés ; on leur avait tant dit que les Anglais ne résisteraient

pas, que Victoria, cette jeune personne de dix-huit ans qui venait de monter sur le trône " s'occupait plus de toilette et de faire la cour aux jeunes princes que de conserver le Canada à la couronne d'Angleterre ; d'ailleurs le Canada était si loin ! pays de tant de neige, vous savez, messieurs, disait-on, que les Anglais aiment si peu la neige, qu'ils veulent aller de travers (1) dans les chemins ; et l'Angleterre devait craindre à bon droit d'avoir de nouveau à défendre une si longue frontière avec les Etats-Unis, etc."

Voici le résumé que nos vieux habitants—témoins auriculaires, font des discours de Papineau.—J'ai demandé à trois ou quatre hommes du comté de l'Assomption, et à un plus grand nombre de

(1) Les Anglais agitaient alors la question des chemins doubles, ce qui obligeait ceux qui n'avaient qu'un cheval sur leur voiture d'aller de travers — mesure très impopulaire alors parmi les Canadiens-français.

mon comté, Montcalm (alors Leinster) ce que Papineau et ses gens leur disaient : " Bien, il nous a dit que Victoria était jeune, qu'il y avait beaucoup de neige en Canada, etc.," les mêmes mots enfin que je viens de vous citer.

Je n'ai pas été satisfait de cela ; j'ai voulu voir le " tireur Courtemanche " avec lequel j'ai passé des quarts d'heure de si vifs intérêts.

Il faut savoir, mes jeunes lecteurs, que c'est un héros de bravoure ce " tireur Courtemanche," chasseur de profession pendant des années, vivant au bout de son fusil dans les forêts de la Colombie Anglaise, il était devenu le meilleur tireur qu'on connût ; à la bataille de St. Denis, Nelson—car Papineau n'y était pas—utilisa notre Courtemanche. Il le plaça à la distillerie—fameuse dans nos annales, et notre Courtemanche de culbuter son Anglais à tout coup : il y en avait un,

me disait-il, qui m'agaçait pas mal (1) il allait et venait, faisait des "simagrées" sur tous les sens, il devait avoir quelque charge, car il n'était pas habillé comme les soldats; M. Nelson, que j'crie, il y en a un qui vient sur nous, qui fait pas mal le rodomont; il est pas mal loin, mais j'ai déjà tué des bœufs illinois de plus loin que ça, je crois qu'avec un coup de rhum dans le corps, j'enverrait ma balle se promener jusque là. Tiens, bois à sa santé avant de le tuer, me dit-il : il avait de l'esprit le docteur Nelson.

—Mais, père Courtemanche, auriez-vous la bonté de me dire si c'était le premier coup de la journée?

Le vieux soldat éclata de rire :— On s'était mis un peu sur le ton pour pouvoir accorder sur la musique des balles; mais on veillait sur nous pour que nous n'en

(1) Le capitaine Markham, je suppose.

prissions pas trop ; on trouvait que M. Nelson était un peu ménagé ce matin-là. Puis toujours est-il que je prends mon coup, puis un bon, je vous assure ; je portais ça comme un tonneau ;— puis je mets une balle dans mon fusil, une balle que j'avais trillée exprès ; je lui dis : ma chère balle, tu vas aller porter de mes nouvelles à ce grand *élingué* de là-bàs qui a l'air de s'ennuyer de sa grand'mère ; je couche en joue ; deux ou trois balles me sifflent le long des oreilles ; car les Anglais intrigués, voulaient savoir si c'étaient des anges ou des diables qui étaient sur la couverture ; je ne perds pas de temps, car j'ai dit : la première future balle va me tuer et puis toi, excusez le mot, mon père, mon m. . . . habit rouge, il faut que je te tue avant de mourir et puis : bagne, voilà la balle partie.

Le docteur Nelson me crie : eh bien ?

Eh bien, docteur, j'ai à vous dire qu'il

ne s'ennuie plus de sa grand'mère. Le docteur Nelson trouva ce mot-là drôle.

—Mais, M. Courtemanche, que vous disait donc l'orateur Papineau pour vous pousser à prendre les armes ?

Le père Courtemanche me répéta ce que j'avais entendu dire tant de fois, en ajoutant : ce n'était pas tant Papineau que ceux qui nous cabalaient, qui parlaient des armes; mais on ne pensait pas au commencement que ça en viendrait là. Un autre fait qui prouve la vérité de ces témoignages, est celui-ci : Un curé me disait un jour : Les gens de St-Denis n'ont pas gardé un bon souvenir de " 37." Un politicien un jour, parlant à St-Denis, voulut rappeler leur glorieuse bataille : " paroissiens de St-Denis vous qui... vous que... vous dont"... On fait plus que lui imposer silence ; on l'a fait descendre de la tribune. Remarquons bien qu'il parlait en présence de ceux qui avaient

pris part à la bataille ; les traditions n'étaient donc pas altérées.

Maintenant, croyez-vous que si ces gens ne s'étaient pas aperçus qu'ils avaient été trompés, ils eussent agi ainsi.

Je dis ces choses pour venger Mgr. Lartigue, car il faut le venger ; c'est notre devoir à tous comme Canadiens et à moi comme prêtre.

Mgr. Lartigue disait à ses diocésains : " Ne vous laissez pas séduire ; si quelques-uns veulent vous engager à la rébellion, ils veulent votre malheur ". Les événements ont prouvé qu'il avait parlé en prophète et ceux qui avaient été les plus ardents à lutter contre son autorité, sont venus se rallier à lui et lui demander sa protection ; il ont compris qu'ils avaient commis une imprudence. Sir Georges Etienne Cartier lui-même a été le premier à reconnaître que la ligne de conduite que le clergé a tenue dans l'échauf-

fourée de "37"—c'est le mot dont il s'est servi une fois en ma présence—était la seule qui pût donner quelques chances de salut aux Canadiens : il est facile de le prouver.

Comme on le sait, la position était bien tendue entre les Anglais et les Canadiens. Ceux-la épiaient le moment où le clergé ferait la plus petite imprudence, comme les orangistes sont à surveiller aujourd'hui Mgr. Taché et ses diocésains. Que les Manitobains catholiques parlent de révolte en ce moment ! quelle joie féroce ils causeraient à leurs ennemis ! Ceux-ci seraient si contents de les écraser, de les exiler, de les pendre !

Mgr. Lartigue aimait trop nos pères pour les envoyer à la boucherie ; il sut contenir son clergé et la majorité de ses ouailles, et par charité—non pas par bassesse—comme on l'a dit, il a été obligé de frapper un grand coup autant pour proté-

ger la vie de ses compatriotes que pour soutenir le principe de l'autorité : car la révolte était-elle excusable ? voulait-on nous empêcher d'entrer dans nos Eglises, comme on le faisait pour l'Irlande autrefois ? nous obligeait-on d'aller aux temples protestants ou de payer mille francs d'amende ? Voulait-on nous forcer d'envoyer nos enfants aux écoles protestantes ? Rien de cela, comme vous le savez. Nos seigneurs les Evêques ont prié pour être éclairés ; ils ont tout pesé au poids de la balance divine et ils ont trouvé que la révolte n'était pas légitime. Les admirateurs de Papineau ne peuvent leur pardonner cela.

Cependant, que diraient-ils à des enfants qui viendraient les consulter, désirant savoir s'ils peuvent prendre les armes contre leur père et chercher à le faire mourir parce qu'il commet quelques injustices à leur égard ? ou bien à des enga-

gés qui se plaindraient de leurs maîtres ? répondraient-ils : Prenez vos couteaux et tuez-les ? Je crois qu'ils y regarderaient à deux fois avant de donner une telle réponse, car ils savent bien que s'ils appliquaient ce principe pour les autres, quelques jours plus tard ils en subiraient eux-mêmes les conséquences de la part de leurs enfants qui se croiraient maltraités, au premier refus que leur père opposerait à leur caprice.

Permettez-moi, mes chers habitants et artisans, de vous dire un mot, puisque l'occasion s'y prête, du respect dû à l'autorité civile. Tout pouvoir vient de Dieu, dit saint Paul ; (1) l'Eglise catholique est

(1) M. Benjamin Sulte a eu le malheur d'écrire à propos de ces troubles : " La véritable autorité vient du peuple, les autres ne sont que des singeries... — A part la délégation nationale, c'est-à-dire, sortie des rangs du peuple et libre de ses délibérations, tout ce qui ose s'appeler pouvoir, est une mauvaise farce."

J'espère bien qu'il n'a pas voulu dire tout ce qu'il a dit

aussi jalouse de faire *respecter Dieu* représenté par une personne civile que par une personne ecclésiastique et l'histoire est là pour dire que le plus ferme appui du trône a toujours été l'autel. On fait une guerre de corsaire à l'autorité civile. Nos lieutenants-gouverneurs et nos juges sont traînés dans la boue par ceux dont ils contredisent les projets. Rappelons-nous que les personnes *meurent*, l'autorité est *immortelle*. Si l'on accoutume notre peuple à croire qu'il n'y a que des canailles en haut lieu, que va-t-il arriver ? ce qui est arrivé dans presque tous les pays : des perturbations sociales dont la conséquence sera l'effusion du sang et une course au clocher pour saisir le pouvoir par tous les moyens imaginables, et remarquez bien qu'une

dans ces mots, car, comme catholique, il sait que la véritable autorité vient de Dieu et ces mots doivent autant l'affliger maintenant qu'ils affligent les catholiques.

fois arrivés au pouvoir, les plus tyranniques seront ceux qui auront crié le plus fort contre la tyrannie.

A propos de juges, un grand catholique — autrefois protestant — Brownson a écrit de belles pages à leur adresse. Quand il était jeune, il entendait dire à ses compatriotes des Etats-Unis : nous ne pouvons avoir justice de nos juges autrefois nos adversaires politiques ; il faut changer cela, il faut les élire nous-mêmes. Ils les élisent maintenant et quelle en a été la conséquence ? la justice a tellement perdu de son prestige qu'on n'attend plus ses décisions : on enfonce les portes de la prison et on *lynch* celui que l'on croit coupable avant de lui donner le temps de se défendre.

Prenez bien garde, mes chers amis, de vous laisser prendre par ces mots trompeurs : “ le peuple ; rien au-dessus, rien au-dessous, il est le tout universel.” Mgr.

Lartigue mérite un tribut de reconnaissance de la part des Canadiens ; sans lui, au lieu de douze, il y en aurait eu des centaines de pendus et des milliers de déportés. On aurait porté le feu et la dévastation *partout* : on sait ce qui a eu lieu après les troubles de 37-38.

Si le clergé se fût révolté, nous serions encore sous les lourdes chaînes de la persécution et nous aurions une seconde édition des malheurs de l'Irlande. Mais le clergé a été calme et a attiré l'admiration de l'Angleterre protestante ; le clergé a demandé grâce pour les vaincus, pour les déportés ; la grâce fut obtenue ; et si nous sommes maintenant si libres, disons-le bien hautement : nous le devons à l'attitude du prêtre pendant la révolte de 37 : sans lui, nous serions encore sous un régime de fer. On me répondra : nous sommes bien, mais ce n'est pas l'indépendance.

—Mais est-ce que Papineau voulait l'indépendance ? ou seulement un changement de maître ?

Terminons cette causerie en remerciant le prêtre de nous avoir épargné les malheurs de l'Irlande, le prêtre qui, sans lécher les pieds des Anglais, obtint le redressement de nos torts ; tout est bien qui finit bien, dit-on ; la ligne de conduite du clergé " a bien fini," elle a rendu heureuses toutes les familles qui l'ont adoptée.—Papineau a jeté le deuil dans toutes les familles qui l'ont suivi.

Je m'arrête ici. Je me propose de parler de ce sujet à d'autres qu'à ceux qui m'écoutent ce soir.





CAUSERIE QUATRIÈME

LE PRÊTRE ET L'ÉDUCATION



J'ai parlé d'éducation, nous allons en causer.

Les quelques méchants qui ont germé dans notre Canada, aussi bien que ceux qui viennent y jeter la graine qu'ils ont recueillie ailleurs, en veulent à nos prêtres à cause de nos collèges. Mes chers habitants et artisans, ceci vous surprend, mais c'est pourtant le cas : la vipère mourante que vous rappelez à la vie

en la réchauffant, ne vous en piquera pas moins. Heureusement ces vipères sont peu nombreuses en notre cher pays ; on le voit aux réunions des anciens élèves de nos collèges ; que de joie ! que de poignées de mains cordiales ! que de souhaits de bonheur aux anciens professeurs ! et surtout que la bourse s'ouvre large pour doter un *Alma Mater* !!

Le prêtre est tellement convaincu de la nécessité de l'instruction que les pères Jésuites ont fondé un collège en mettant le pied sur le sol de l'Amérique.

Monseigneur de Laval, ce saint que la France nous envoya, en fit autant. On sait ce que les messieurs de Saint Sulpice ont fait à Montréal pour l'éducation. Quel a été le premier soin de Mgr Guigues en arrivant à Ottawa et des Jésuites en revenant dans notre patrie, arrosée du sang et des sueurs de leurs devanciers ?

J'aime à entrer dans ces détails, mes chers amis, pour répondre à quelques esprits égarés qui ne veulent pas de prêtres étrangers dans notre pays ; ceci vous surprend encore, vous qui voyez dans le prêtre, un homme qui est prêt à donner sa vie pour ses ouailles, qu'il soit en fait de nationalité ce qu'il voudra. Que voulez-vous, il y a des gens que les préjugés aveuglent. Sachons-le une fois pour toutes : dès qu'un missionnaire arrive dans un pays, son plus grand bonheur est d'instruire ceux avec qui il vient vivre. La plus grande peine du missionnaire sauvage n'est-elle pas de ne pouvoir réussir à former un clergé national au milieu de ces peuplades ? Rappelons-nous que le prêtre qui laisse sa patrie, à la voix de Dieu, a le cœur assez grand pour épouser tous les intérêts et vouloir le bonheur même temporel de ceux pour qui il vient sacrifier sa vie, afin de leur procurer le bonheur

éternel. Sachons que tous les prêtres veulent le bien des peuples.

Quels sont les fondateurs de ces foyers de science et de patriotisme qu'on appelle les séminaires de Nicolet, de Saint-Hyacinthe, de Sainte-Thérèse, de l'Assomption, de Sainte-Anne, de Rimouski, de Chicoutimi, de Lévis, des Trois-Rivières, de Sherbrooke, de Joliette, de Sainte-Marie-Monnoir, de Saint-Laurent, de Memramcook, de Bourget ?

Retranchez l'action du clergé dans la fondation et le soutien de ces maisons d'éducation, et j'aimerais bien à savoir où nous aurions trouvé des défenseurs de la patrie ?

Ainsi donc, l'histoire en mains, nous sommes obligés de convenir que le prêtre, depuis le commencement de la colonie, s'est montré jaloux d'instruire le peuple. Il s'est rappelé cette parole du Divin Maître : " Allez et enseignez toutes les

nations ; comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie ; ceux qui vous écoutent m'écoutent, ceux qui vous méprisent me méprisent." Ce n'est pas à Hérode, ni à Ponce Pilate, ni à Bismark, ni à Paul Bert, ni au gouvernement de Québec, ni à celui du Manitoba qu'il a adressé ces paroles ; ce qui faisait dire au fier Cardinal Manning, s'adressant à la protestante Angleterre : "l'Etat n'a pas le droit d'enseigner." *The State has no right to teach.*

Le prêtre, fidèle à sa mission, a toujours enseigné et enseignera toujours, et toutes les fois qu'on voudra restreindre son action, il y aura des souffrances, du malaise ; voyez au Manitoba, aux Etats-Unis, en France. Que voulez-vous, mes chers amis, nous sommes faits pour la vérité, qui est la vie des nations, et toutes les fois qu'on voudra imposer *un mensonge* aux peuples, nés pour la vérité, seule

gardienne de la vraie liberté, la conscience publique criera, sera tourmentée, comme le poisson qu'on retire de l'eau ; il s'agit ce poisson, agonise sur le rivage parce qu'il est en dehors de son élément : Les peuples en dehors de leur élément, de la vérité, agoniseront sur le rivage du mensonge de l'éducation laïque. O peuple canadien, catholique entre tous, tu vois des milliers de tes enfants partir chaque année pour le ciel, remercie à deux genoux le prêtre qui, jusqu'ici a contrôlé l'éducation et qui t'a nourri de la vérité qui est ta vie.

Mes chers amis, nous sommes la force ; nous ne nous laisserons pas mener à la boucherie par une cinquantaine de brail-lards et de claque-dents de tribune qui veulent vous arracher vos enfants et qui se posent comme les défenseurs de vos droits. Le temps est passé où des centaines de mécréants conduisaient en "93," dans notre

mère-patrie, des milliers de prêtres et de bons citoyens à la guillotine. Disons fièrement, tout haut, ce que nous disons au sein de chaque famille :

De ministre de l'instruction publique, nous n'en voulons pas ; de ministre de l'instruction publique, nous n'en aurons pas. Ceci est clair et est l'expression de la volonté de deux millions de catholiques.

Bien des raisons nous forcent d'agir ainsi : exposons-en quelques-unes, après nous être reposés un peu.





CAUSERIE CINQUIÈME

LE PRÊTRE ET L'ÉTAT ENSEIGNANT

LES canadiens ne veulent pas de ministre de l'instruction publique.

Pourquoi ?

D'abord parceque l'Etat n'a pas la mission d'enseigner, ce n'est pas là son rôle.

Ensuite parceque l'Etat n'est pas catholique, n'a aucune religion ou plutôt il professe toutes les religions ; catholique à Rome, musulman à La Mecque, protestant en Angleterre.

De plus vous savez qu'on *brasse* souvent les ministères à Québec et croyez-m'en, mes chers amis, un bon matin, il sortirait de la *brasserie* un ministre de l'instruction publique protestant ; pourquoi pas ? Les protestants ne voudront-ils pas avoir leur tour ?

Mais un ministre de l'instruction publique, soit catholique ou protestant, ne représentera toujours que l'état qui met toutes les religions sur le même pied.

Installé dans son département, ce ministre se dirait : on n'est pas à la tête pour être à la queue, il préparera alors un bill d'instruction pratique — songez qu'il a dit *pratique* ! — pour répondre aux aspirations des nouvelles couches sociales.... Mes chers habitants, vous ne savez pas ce que cela veut dire vous autres ? eh bien, ni moi non plus ; ce qui me met dans l'impossibilité de vous l'expliquer. Nous allons laisser notre ministre pré-

parer son bill et continuer à lui dire pourquoi nous ne voulons pas de lui.

Dieu vous a donné des enfants ; Dieu veut que vous les nourrissiez ; ils sont composés d'un corps et d'une âme ; de droit naturel, c'est à vous à nourrir les deux, le corps et l'âme.

Mais cet enfant a été baptisé ; par son baptême, il devient *enfant de Dieu* qui l'adopte pour son fils. Il appartient donc par le fait même à l'église de Dieu, c'est donc *un enfant de l'Eglise Catholique* ; il est appelé au ciel par Dieu qui vient de le faire baptiser ; or l'Eglise seule connaît le chemin qui conduit au ciel et donne les moyens d'y parvenir, ce n'est pas l'Etat. Celui-ci ne peut le conduire plus loin qu'à la richesse matérielle ou au terminus d'un chemin de fer.

Donc, parents chrétiens, vous devez élever et instruire vos enfants sous le contrôle de l'Eglise de Dieu à qui appar-

tient l'âme de ces enfants.— Toutes les fois que l'Etat dit à un père de famille : Je vais prendre ton enfant pour l'instruire mieux que toi et il ne t'en coûtera rien (les menteurs !) il viole un principe de droit naturel ; il y a des conséquences terribles à violer un tel principe.

Voici comment, dans un pays catholique, le démon fait procéder ses agents : le ministre de l'instruction publique ne heurte pas trop de prime abord les idées reçues.

On ne veut pas toucher à la religion de nos pères, comme on disait en Belgique en 1830.

On donne aux enfants de petits livres inoffensifs où l'on parle de sciences naturelles ; on leur fait lire ceci : c'est le soleil qui nous éclaire pendant le jour et c'est la lune qui nous éclaire pendant la nuit : Il n'y a pas de mal à cela, me direz-vous ? non, certainement ; le mal est que l'on ne leur donne pas d'autres livres.

Le *Testament* et le *Devoir du Chrétien*—“ excellents livres, d'ailleurs ” me disait-on, dernièrement, “ mais ennuyeux à l'excès ” — ont sauté depuis longtemps.

Tout à coup, il y a un nouveau brassement de ministère ; un ministre surgit qui veut attacher son nom à une mesure :

Les enfants ont beaucoup de matières à apprendre, se dit-il ; comme ce n'est pas notre mission d'enseigner la religion, et qu'on ne veut pas *empiéter* sur les droits de l'Eglise, les enfants n'apprendront plus le catéchisme en classe ; c'est aux parents et aux prêtres à leur montrer cela et je crois qu'ils seront fidèles à leur devoir, et nous applaudirons à leur succès, car nous l'aimons “ la religion de nos mères, ” qui a fait le Canada si beau, si grand, si prospère.

Alors, surviendra une complication :

envoyer leurs enfants à cette école ; ils se bâtiront des écoles dans quelques endroits et paieront ainsi deux fois. Cet état de choses durera quelques temps et beaucoup d'enfants ne pourront aller à l'école. Tout à coup, un autre ministre arrive ; celui-ci sort tout frais, *des nouvelles couches* ; il s'écrie : il faut instruire le peuple—même malgré lui—plus tard, il nous bénira ; donc, nouveau bill : instruction obligatoire dans les écoles de l'Etat. “ Il faut former un peuple homogène, le façonner tout dans le même moule.”

Alors, ce sera “ l'abomination de la désolation.”

Un grand journal des Etats-Unis a déjà lancé cette idée : “ Pour devenir un vrai Américain — *true American* — il faut passer par les écoles publiques ; tant que nous aurons des écoles catholiques, dit-il, nous aurons toujours une

classe d'hommes dont les idées seront *une menace constante* pour nos institutions et nos lois."

Vous savez que dans certains quartiers des Etats-Unis, on veut prendre nos catholiques par la famine : les enfants qui sortent des écoles catholiques ne sont pas admis dans les manufactures. Je livre ceci à la méditation de ceux qui veulent l'annexion.

Donc, pas d'Etat enseignant, vos enfants vous appartiennent, gardez-les.

Comme il y en a dans le monde qui sont durs d'entendement, nous allons tirer la chose au clair au moyen de comparaisons : Supposons, mes chers habitants, que le ministre de l'agriculture arrive chez vous et vous tienne ce langage :

Mon cher ami, je vous aime de tout mon cœur et je vais vous le prouver : vous ne retirez du travail de vos enfants et du produit de votre terre que trois

cents piastres par année, tandis que vous pourriez en avoir six cents : Par pure bonté pour vous, je viens me substituer à votre place ; sous mes ordres, vos enfants et vos serviteurs vont travailler à l'amélioration de votre terre et je vous donnerai, *j'en suis certain, à vous*, un revenu de six cents belles piastres.

Vous vous récriez ! vous lui dites que c'est votre terre, que vous en ferez ce que bon vous semblera, car vous n'avez pas confiance en ses promesses.

Mais il est plus fort, s'empare de vos enfants et de vos serviteurs et vous flanque là.

Croyez-vous, mes chers amis, que le ministre de l'agriculture ait le droit de faire cela ?

Mille fois non, dites-vous.

Cependant il s'agit ici d'un bien matériel, de votre prospérité temporelle. Que dire donc de la prétention d'un mi-

nistre de l'instruction publique protestant ou catholique qui voudrait améliorer l'âme de vos enfants dont l'Eglise a la garde ?

Mais, me direz-vous, l'Etat n'a donc pas le droit d'avoir des écoles ?

Oui, l'Etat a le droit d'avoir *ses écoles spéciales*. Expliquons - nous : L'Etat a besoin d'hommes pour se défendre : de braves soldats pour arrêter l'ennemi aux frontières, d'ingénieurs pour construire ses forteresses, etc. Quand l'enfant a grandi, que son corps et son intelligence se sont développés, ce jeune homme—non plus cet enfant—de 15 à 17 ans, peut aller à une école gouvernementale apprendre le génie civil, et là l'Eglise n'aura qu'à le surveiller pour l'empêcher de se corrompre ; car, vous le savez, le diable se glisse partout.

L'Etat peut aussi s'enquérir si l'enfant qui est à l'école a une classe bien aérée, s'il y a des échelles de sauvetage en cas

d'incendie, etc., etc. Il a le devoir de protéger ces nombreux enfants contre les maladies épidémiques ou contagieuses, car il aura besoin d'eux *plus tard*, quand ils seront hommes,

N'allez pas croire que l'Eglise s'oppose jamais à ces exigences de l'Etat. En tout ce qui est du ressort de l'Etat, l'Eglise n'interviendra jamais ; elle a toujours donné la sanction de son autorité aux lois justes du pouvoir civil, car elle veut que ces deux puissances,—l'Eglise et l'Etat, s'harmonisent comme doivent s'harmoniser le corps et l'âme dans les desseins du Créateur.





CAUSERIE SIXIÈME

LE PRÊTRE ET L'INSTRUCTION PRATIQUE

NOUS voici arrivés à traiter, mes chers habitants, de ce que nos réformateurs appellent l'*instruction pratique*. Quand on nous a jeté aux oreilles ce mot : *pratique* — et j'ai remarqué ce sont ceux qui ne pratiquent pas qui l'emploient le plus souvent — on a tout dit sur la question, on peut tirer le rideau, la pièce est terminée.

Ecoutez bien, mes chers amis, ce que j'ai entendu cent fois, toujours par la même espèce d'hommes :

Mon père, nous voulons que nos enfants apprennent le catéchisme, c'est nécessaire, nous sommes catholiques et le cou sur le billot, nous sommes prêts à confesser notre foi—soit dit en passant, au lieu de se mettre le cou sur le billot, s'ils se mettaient la tête dans le confessionnal, ça serait bien mieux, mais continuons.

— Cependant vous avouerez, mon père, que la connaissance seule du catéchisme ne suffit pas pour se tirer d'affaire dans le monde, il faut de plus une instruction pratique, oui pratique, entendez-moi bien, pratique.

— Oui, monsieur, je vous ai entendu ; je crois que vous avez dit : pratique.

— C'est justement cela, mon père : pratique.

— Qu'entendez-vous, monsieur, par instruction pratique ?

— Mais, mon père, le mot le dit ; une instruction pratique, c'est.... c'est une

instruction pratique comme celle des Américains par exemple, des Anglais. Je vous le dis : rien que le catéchisme ne suffit plus de nos jours.

— Voulez-vous, monsieur, me nommer une école dans toute la province où l'on n'enseigne que le catéchisme, car, monsieur, tous ne sont pas de votre opinion ; quand je prêche des retraites, plus de vingt fois par année, de bonnes mères de famille viennent me trouver, en me disant : mon père, ne pourriez-vous pas dire aux maîtresses d'école de montrer un peu plus les prières et le catéchisme aux enfants ; maintenant ce n'est plus rien que du calcul et des leçons ; on ne les force pas assez sur le catéchisme. Comme c'est drôle, n'est-ce pas, l'opinion du monde ! Mais enfin, laissons ça là et nommez-moi une école où l'on n'enseigne que le catéchisme ?

Le monsieur, embarrassé.—C'est vrai

qu'on n'enseigne pas seulement le catéchisme, mais on n'est pas pratique comme les Anglais.

— Vous me permettrez de vous dire, monsieur, que — sans mépriser les écoles anglaises — (je ne parle pas au point de vue religieux qui est fautif chez eux) nos écoles sont supérieures aux leurs.

— Je parle, mon père, au point de vue pratique.

— Moi aussi, monsieur, je parle au point de vue pratique. Je vais vous prouver ce que j'avance. Un monsieur de Québec, que je nommerai à ceux qui me le demanderont, avait un fils, futur héritier de sa fortune ; il adorait cet enfant et voulut lui donner une instruction pratique : pas plus de catéchisme qu'il n'en fallait, mais le calcul, la tenue des livres, les opérations commerciales, etc., etc. ; il l'envoya *ailleurs* que chez les "frères du Glacis" (Frères des Ecoles Chrétiennes)

l'enfant parlait l'anglais depuis son bas âge, il devait faire merveille à une école anglaise *pratique*, il y resta plusieurs années. Son père, voulant lui montrer un peu de français, envoya ce fils, chargé de lauriers *pratiques* à l'école du Glacis. Grande fut sa surprise de voir que son enfant, dans le cours commercial qui se fait tout en anglais, était un des derniers ; il croit à une vengeance des frères, il interroge et fait interroger son fils, le compare aux enfants de ses voisins, gros marchands de Québec ; le soir, il les réunit et leur pose des problèmes ; il voit que ceux qui avaient suivi le cours des frères se jouaient avec les opérations de banque et que la tenue des livres n'avait point de secret pour eux, tandis que son fils était arrêté à la moindre difficulté. Il m'a dit souvent à moi-même : Je ne pensais pas que les Frères pussent donner une éducation aussi pratique ;

je regrette de ne pas avoir envoyé mon enfant chez eux quand il était jeune.

Ecoutez encore le fait suivant : Un jour, à Londres, il y eut une grande exposition scolaire. Quels sont ceux qui ont été comblés d'honneur et chargés des premiers prix par un jury protestant ? les enfants des chers Frères des écoles chrétiennes. Quel était le premier professeur de ces écoles ? Un frère qu'on était venu chercher à Québec.

Les grands journaux protestants de Londres, le *Times* surtout, avait deux colonnes d'éloges à l'adresse de ces chers Frères. Il faut venir en Canada pour entendre la classe ignorante s'écrier : nos écoles ne sont pas pratiques.

Ecoutez encore, monsieur, les faits suivants : A Chicago, un Américain pur sang, se fâcha tout rouge et demanda au surintendant du bureau d'éducation de lui dire pourquoi sur tous les aspirants et

aspirantes au diplôme d'enseignement, le choix des examinateurs tombait presque toujours sur des catholiques. Le surintendant répondit : Les examinateurs ne connaissent pas les noms des aspirants dont les compositions sont signées d'un nom de plume — ce n'est qu'après la correction et en comparant ces noms avec les noms réels qu'on s'aperçoit que ce sont presque tous des noms catholiques.

Qui a enseigné ces catholiques ? Les clercs St-Viateur, des Canadiens-français, des Frères des écoles chrétiennes ; pour les filles, ce sont des religieuses parmi lesquelles se trouvent les sœurs de la Congrégation de Notre-Dame qui ont beaucoup de maisons dans l'Illinois.

Le journal auquel j'emprunte ces détails faisait des remarques bien sensées à ce sujet : " il est difficile de lutter avec ces

ditions de plusieurs siècles et qui n'ont d'autre chose à faire qu'à étudier et à communiquer leur science aux autres ; nos professeurs se divisent en deux catégories ; ceux et celles qui veulent se marier ou qui sont déjà dans les liens du mariage ; il n'est pas improbable que les premiers soient sujets à quelques distractions pendant les heures de classe, les autres ont le soin de la famille ; de plus les nôtres prennent des vacances, il leur faut les bains de mer ; les frères et les sœurs ont un congé par semaine en vacances et passent toute la journée dans leurs livres, etc., etc."

Encore un autre fait : à Détroit, on vient de faire une loi pour obliger tous ceux qui veulent prendre leur diplôme à passer par les écoles publiques.

Que voulez-vous ? les écoles publiques ne peuvent lutter avec les communautés

religieuses ; alors, il faut écarter celles-ci des concours.

Qui enseignent ces catholiques ? des religieux et des religieuses parmi lesquelles se trouvent les sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie dont la maison-mère est à Hochelaga—et l'on vient nous jeter en face : pas pratique comme les Américains.

—Eh, bien, Monsieur, dis-je, en terminant, qu'avez-vous à répondre à cela ?

—Ah ! c'est bien vrai, mon père, ce que vous dites là, nos communautés religieuses ne sont pas à dédaigner, mais ce que je voudrais, moi, c'est une instruction pratique.

—Que le bon Dieu le bénisse ! le cher homme.

Il a eu de la chance que mon oncle Germain ne fût pas là ;—c'était un homme mort.



CAUSERIE SEPTIÈME

LE PRÊTRE ET NOS COLLÈGES

Nos réformateurs n'aiment pas nos collèges classiques ; ce qu'ils veulent, mes chers amis —du moins je le suppose,—car on n'a jamais pu savoir ce qu'ils voulaient, et, mes braves habitants, vous pouvez promettre une vache Jersey pur sang à celui qui voudra vous le dire—ce qu'ils veulent, croyons-nous, ce sont des collèges commerciaux.

Les collèges classiques sont très nombreux, ont beaucoup d'élèves, et, disent-ils, tous ne sont pas appelés à faire des prêtres : un jeune homme a étudié quatre ou cinq ans dans un collège classique, il sort de ce collège avec son bagage de grec, de latin et de littérature ; le voilà lancé au milieu du monde *pratique* où l'égoïsme règne en maître ; où l'on crie : chacun pour soi, au plus fin la bourse !— et il ne sait pas même faire un billet promissoire au cordonnier qui vient de lui avancer une paire de bottines. D'un autre côté, il a maintenant les mains trop délicates pour les manchons de la charrue,— c'est un déclassé. Voilà ce que l'on dit en parlant de nos collèges classiques.

Puis ils ajoutent :—Si nous avions des collèges commerciaux où nos jeunes gens apprendraient le commerce, *les affaires*, nous pourrions lutter avec les Anglais ; mais il faut le dire : nous n'avons pas

de collèges *pratiques*; le clergé est stationnaire.

— Mes chers amis, sachez que c'est une bouche canadienne qui prononçait ces paroles; j'aurais pardonné cela à un Chinois, je ne puis le pardonner à un compatriote: il y a mauvaise foi ou ignorance crasse comme dans le cas de ce riche marchand de Québec qui ne savait pas que les frères du Glacis avaient un cours commercial dans le programme de leurs études; il restait pourtant sur la Grande Allée, à cinq minutes de marche des bons Frères.

Etablissons les faits: Dans plus de la moitié de nos collèges classiques, on commence les études par un cours commercial complet, d'où nos jeunes gens, *aussitôt après leur sortie*, peuvent être caissiers de banques. Je mentionnerai seulement ceux qui me viennent à la mémoire—les autres voudront bien m'ex-

cuser : les collèges de Ste-Anne de la Pocatière, de Lévis, de Trois-Rivières, de Sherbrooke, de Joliette, de St-Laurent, de Ste-Marie Monnoir, de Rigaud et d'Ottawa, ont *d'abord*, des cours commerciaux; puis ce cours fini, ceux qui se destinent aux professions libérales, passent au cours classique; s'ils sortent avant d'avoir fini, ce n'est pas la faute du prêtre, s'ils sont déclassés; qu'ils s'en prennent à leur manque d'énergie et un peu à leurs parents, comme on le verra plus tard.

De plus, dans nos villes, nous avons des collèges commerciaux, où l'on fait un cours, je ne dis pas égal, mais supérieur à celui de n'importe quel *business college*. Les jeunes gens qui en sortent, sont de taille à remplir l'office de comptable dans un bureau du gouvernement.

Dans nos campagnes, il n'y a presque pas un comté où, dans les grandes paroisses, on ne trouve une académie mo-

dèle ; le calcul et la tenue des livres s'y enseignent à un haut degré ; les jeunes gens qui en sortent possèdent une science commerciale égale à la plupart de nos marchands. J'ai été étonné un jour de la science commerciale de deux jeunes gens, l'un sorti du lycée de Varennes, l'autre de l'académie de l'Islet. Il y a environ un quart d'heure, j'étais à écrire la page qui précède, je suis mandé au parloir :

—Que puis-je faire pour vous, jeune homme ?

—Je voudrais avoir une place dans un bureau, pourriez-vous m'aider ?

—Savez-vous les deux langues ?

—Je parle et j'écris les deux langues avec la même facilité.

—La comptabilité ?

—J'ai sur ce point mes diplômes de première classe ; de plus, je connais la télégraphie, la sténographie, la clavigraphie, la correspondance commerciale.

— Avez-vous été au “ Business College ” ?

— Non, mon père, je ne sais pas où il se trouve.

C'était un petit canadien du Lac Saint-Jean. Et l'on s'en vient nous dire après cela avec la fatuité d'un pic de bois sur le bout d'une brimbale : Si nous avions des collèges commerciaux !

Maintenant nos collèges classiques méritent-ils le reproche qu'on leur adresse ?

Mes chers habitants, je ne vous cache-
rai pas que je suis l'ardent avocat, le
chaud partisan des collèges classiques.
Dans une réunion de quelques bambo-
cheurs où l'on mangeait du prêtre et
buvait du champagne, il a été décidé
à l'unanimité qu'en Canada, il y aurait
assez de deux collèges classiques où l'on
parquerait (jolie expression) tous ceux qui
voudraient apprendre à chanter le *bene-
dicamus Domino* (éclats de rire fréné-

tiques) et d'où tous les autres seraient exclus; c'est une idée qui moussera, messieurs, vous verrez, dit en terminant un des réformateurs.

Je ne partage pas l'opinion de cet homme qui a le tort de penser qu'avec deux cent mille piastres, on peut se passer de tout le reste.

Prenez l'histoire, mes chers amis, et vous verrez que ce n'est pas le commerce qui sauve les nations, loin de là. Un général habile, un orateur véhément qui remue les masses, font plus de bien à la patrie en danger que mille commerçants. Tous les grands généraux ont été des génies en mathématiques, tous les grands orateurs ont fait de fortes études classiques. Chacun de vous sait le rôle qu'a joué la France dans le monde entier, pourquoi? parce que la France a toujours tenu le premier rang dans les études classiques. Voyez-la avec sa légion de

grands hommes d'état, d'orateurs, de généraux, d'artistes de toute sorte ; pas un d'entr'eux ne s'est contenté d'un cours commercial. Que voulez-vous ? la science est une puissance, plus on a l'intelligence développée, plus on a d'influence sur ses compatriotes ; or les facultés de l'intelligence ne sont bien développées que par de fortes études classiques. Au parlement d'Ottawa, qui remporte la palme ? sont-ce ceux qui ont fait des études purement commerciales ?

Je m'étonne que nos réformateurs, au lieu de suggérer l'abolissement de nos collèges classiques, ne proposent pas de changer le programme de nos cours commerciaux et d'y ajouter deux années de littérature ? Ne trouve-t-on pas étrange qu'il y en ait si peu dans notre monde commercial—pourtant si intelligent—qui puissent figurer en public ?—Ce n'est pas leur faute, leur éducation n'est pas termi-

née, ils n'ont pas mis de comble à leur édifice scientifique. Ces hommes, devenus conseillers d'une ville, auraient de grandes mesures à proposer ; ils en sont incapables ; ils doivent passer leurs idées à leurs voisins ; ils se font élire députés au parlement, ce n'est ni plus, ni moins, que des machines à voter, incapables de faire prévaloir leurs idées ; ne pouvant préparer un bill, ils ne peuvent avoir aucune initiative et sont inutiles à leur pays. Remarquez bien, mes chers amis, que je ne méprise pas les marchands, mais je veux démontrer que ceux qui n'ont pas fait de cours classique ne sont pas ce qu'ils *pourraient être*. Voyez ceux qui sont à la tête de nos banques ? voyez nos grands comptables : tous ont fait des études classiques. Un marchand me disait un jour : Dans un banquet, j'avais à présenter une santé, j'en fus incapable, je me fis remplacer par mon fils de dix

neuf ans qui souleva l'auditoire ; celui-ci avait fait des études classiques.

L'an dernier, je rencontre, en voyage, un jeune homme autrefois employé dans la Compagnie de la Baie d'Hudson.

—Où allez-vous, cher ami ?

—A Lennoxville faire trois ans d'études classiques.

—A votre âge ? auriez-vous l'intention de devenir ministre anglican ?

—Pas du tout, mais je vois que *pour parvenir*, il me faut un cours classique ; j'ai ménagé six cents piastres, — c'est toute ma fortune—je la sacrifie pour en acquérir une plus belle ; je veux être capable d'écrire dans les journaux, de répondre à ceux qui m'attaquent, de faire un rapport, de critiquer un article de gazette, etc., etc. ; savoir aligner des chiffres ne me suffit pas à moi qui ai un peu d'ambition ; après mes études classiques, je me mettrai dans le

commerce que j'aime, et je pourrai être conseiller, député et même ministre, si je veux—non, si les électeurs veulent ; sans cours classique, je jouerai toujours, comme nous disons en anglais, le second violon, dans la basse.

J'ai trouvé ce jeune homme-là sensé.

Non, mille fois, non, il n'est pas vrai que quelques années de latin et de grec soient des années perdues, comme on le dit.

Prenez ce jeune homme qui passe cinq ans dans un collège classique ; ne voulant pas prendre une profession libérale, il sort et se trouve déclassé, dites-vous. S'il végète c'est sa faute ; ses parents en le mettant au collège classique avaient l'intention de lui faire suivre un cours complet : ils ont donc les moyens de le mettre deux ans dans un collège commercial ; pendant ces deux ans, avec une intelligence *développée* par l'étude des scien-

ces, il acquerra une plus grande connaissance que ceux qui passent cinq à six ans dans le seul cours commercial ; de cette manière il pourra faire bonne figure dans n'importe quelles réunions, défendre les droits de ses compatriotes jusqu'en parlement.

Mais nos collèges classiques sont nécessaires surtout à la campagne au milieu de vous, braves cultivateurs et robustes artisans, qui donnez à l'Eglise et à l'Etat leurs plus fermes soutiens. Les collèges disons-le, donnent une instruction presque gratuite, à la portée de vos bourses : Quand je pense que je ne donnais que seize piastres par année au collège de l'Assomption pour être logé et instruit et que mon cours ne m'a coûté que cent douze piastres d'argent déboursé !! Que les collèges laïques viennent donc lutter avec de tels dévouements, s'ils en sont capables !!

Ici, mes chers amis, permettez-moi de payer un tribut de reconnaissance à nos professeurs de collège. Quels géants de dévouement que ces nobles directeurs et professeurs ! ! Disons - le bien haut : que nous sommes petits en face de ces martyrs de la cause canadienne-française et catholique ! ! Ils sont là attachés à leur classe pendant dix mois de l'année, quel est leur salaire ? pour les prêtres, soixante et douze piastres, pour les autres, quarante. (1)

Pendant les vacances, vous irez au moins, nobles professeurs, vous remettre de vos fatigues ? reposer à l'air de la mer vos poumons exténués par vos classes de tous les jours ? " Non, le collège est bien pauvre, bien endetté, et moi, je n'ai pas d'argent, ma pauvre mère n'a

(1) Dans certains collèges, les professeurs n'ont que la nourriture et le vêtement ; dans d'autres on a ajouté une gratification de douze à vingt piastres par année.

pas tous ses aises et je l'ai aidée de mes quarante piastres. J'aurais pourtant bien aimé à aller cette année au Saguenay que je n'ai jamais vu."

Celui qui parlait ainsi, était professeur depuis vingt-quatre ans, et dire que c'est à ces hommes qu'on ose lancer cette insulte : *Ne bravez pas nos populations catholiques*. Ah ! lâches insulteurs, il faut se rappeler que Jésus a pardonné à ses bourreaux pour contenir la légitime indignation qui remue toutes les fibres de notre cœur, à la seule pensée d'une si monstrueuse ingratitude.





CAUSERIE HUITIÈME

LE PRÊTRE ET LES SPÉCIALISTES

On entend dire chaque jour : pourquoi le prêtre ne veut-il pas fonder des écoles *spéciales* des arts et métiers, de métallurgie, de minéralogie, d'électricité, de génie civil, etc., pourquoi ne se remue-t-il pas : Notre clergé n'est pas pratique, comme les Anglais. Avant de répondre à la question, vous allez me permettre, mes bons amis, d'attirer votre attention sur un point

où je trouve les Anglais bien pratiques.

Beau temps, mauvais temps, ils envoient leurs enfants à l'école, il n'y a jamais une journée de perdue ; arrivé à la maison, l'enfant ne va pas jouer, il étudie ; il ne va pas veiller ; on lui dit qu'il n'appartient pas encore au "monde social," plus tard il aura son tour.

Une visite arrive, un oncle qu'on n'a pas vu depuis quatre ans, l'enfant devra s'excuser en disant : " la cloche de l'école sonne il me faut partir ; je reviendrai ce soir."

J'ai été témoin d'un fait semblable, un homme de la Compagnie de la Baie d'Hudson arrivait avec moi chez un de ses frères qu'il n'avait pas vu depuis quatre ans. Le petit neveu voulait bien rester à la maison pour entendre parler des ours blancs ; impossible, le père fut inexorable. Je me souviendrai toujours des paroles que son oncle lui adressa :

Mon neveu, ne perds pas ton école ; tu auras le temps plus tard d'entendre ce que tu vas perdre aujourd'hui de ma conversation, mais si tu perds un jour d'école tu ne pourras jamais jamais le reprendre.

Encore un autre point où les Anglais sont très pratiques.

Dans leur testament ils laissent presque toujours quelque chose pour des fins d'éducation. Les riches font des legs qui varient depuis cent mille piastres à deux cent cinquante mille piastres, ceux qui ont une certaine aisance de cinq cents à mille piastres. Voilà qui est pratique.

Sur ce point, dans notre patrie, il n'y a à peu près que le clergé qui soit pratique comme les Anglais. Depuis deux cents ans, les prêtres, en mourant, laissent ce qu'ils ont pour des fins d'éducation. J'ai hâte de voir si mes mangeurs de prêtre vont donner leur fortune pour instruire le peuple tenu dans l'ignorance,

disent-ils, par l'avarice de la prêtraille.

Quand on pense que c'est le clergé qui a donné ses sueurs, sa bourse, son sang pour faire l'éducation du peuple, et qu'on entend ensuite ces paroles : " Ne bravez pas nos populations catholiques," il faut être saint comme nos Evêques pour pouvoir se contenir.

On veut " des écoles qui nous fassent des hommes pratiques ; des architectes, des ingénieurs, des maîtres-instructeurs, des peintres, des minéralogistes, des métallurgistes, des électriciens, des chimistes, des astronomes, etc. etc.

Vous en voulez, messieurs ? c'est bien simple : *bâtissez-vous en*, comme on dit en vrai canadien. Au lieu de piailler comme les moineaux dans le carré Viger, lancez dans le public une liste de souscription, mettez votre nom en tête avec trois ou quatre mille piastres, en regard. Nos Seigneurs les Evêques vous ont-ils jamais

empêchés de bâtir de telles écoles ? Ce que l'Église désire est ceci : elle veut que vous ne vous substituiez pas à Elle, ni aux pères de famille dans la formation de cet enfant que Jésus lui a confié et que vous ne lui arracherez pas sans qu'il y ait du sang de versé, mais cet enfant a grandi, il veut apprendre un métier pour gagner sa vie ; ayant de l'aptitude pour la construction de belles et grandes bâtisses comme celles qui font l'ornement de nos grandes villes ; il veut devenir un célèbre entrepreneur de construction, mais où aller ? Bâissez-lui une école. •

Vous voulez des spécialistes comme les Anglais, faites comme eux—donnez des cent mille piastres et vous en aurez ; l'Église qui applaudit à l'industrie, ira bénir ces maisons que votre générosité aura élevées pour la gloire et la prospérité du pays ; elle ne vous contrecarrera pas elle veillera à ce, que les jeunes

gens qui fréquentent ces écoles, aillent à la messe le dimanche et fassent leurs pâques ; car elle veut sauver leurs âmes et ne s'occupera de rien autre chose, mais coûte que coûte, elle s'occupera de cela. Vous pourrez leur enseigner à bâtir vos ponts en bois ou en fer, vos maisons en brique ou en pierre de taille, ce sera toute une même chose pour elle. Avec une somme de deux cent mille piastres, vous bâtirez une école spacieuse où vous pourrez donner six à sept cours spéciaux ; procurez-vous un revenu annuel de dix mille piastres par année et vous voilà au-dessus de vos affaires.

Mais deux cent mille piastres ne se trouvent pas aisément. Si vous ne m'en croyez pas, demandez à M. L. O. David qui a été obligé de fonder une loterie pour élever un monument national qui coûtera moins cher que le collège commercial du Mont St-Louis, que d'humbles

frères ont construit à leurs frais et dépens.

Où sont les œuvres que nos ennemis ont fondées ? L'œuvre des mauvais journaux, dans le but de donner à notre population une instruction méchante, diabolique. Voilà toute leur œuvre.

C'est par le dévouement qu'on fait de grandes choses : otez-le du cœur de l'homme et il n'y a plus d'autre mobile que l'intérêt pour faire marcher le monde.

Le clergé a formé des prêtres pour son sanctuaire, des médecins pour ses fidèles souffrants, des notaires pour éviter les fraudes et les procès, des avocats et des juges pour venger la justice outragée, des commerçants, des comptables ou teneurs de livres ; vous voyez qu'il ne s'est pas seulement occupé des âmes, mais aussi des corps ; qu'il a organisé " la paroisse " de manière à ce que ses fidèles ne souffrissent en rien.

Maintenant si les parents veulent faire

de leurs fils des spécialistes, qu'ils en fassent : l'argent qu'ils dépenseront à cette fin, sera l'héritage qu'ils leur lègueront. S'ils veulent en faire des géologues et qu'ils n'aiment pas à avoir M. Laflamme pour professeur, qu'ils aillent dans la belle maison que vous aurez bâtie assister au cours donné par un savant professeur ; mais écoutez : M. Laflamme n'a que cent piastres par année, et les élèves peuvent assister à son cours pour deux piastres par mois. Votre professeur vous chargera deux mille piastres par an, on n'est pas spécialiste pour rien. Vous voulez un électricien ; c'est bien, mais vous donnerez trois mille piastres à votre professeur ; à Boston on lui en donne quatre mille.

Mais c'est votre affaire, vous leur donnerez le prix que vous voudrez et l'Église ne parlera que si vous voulez les empêcher de prier le bon Dieu, et détruire la

foi dans leur cœur. Mais ceci n'est pas à craindre quand on sait qu'on a affaire à des vengeurs de la morale publique ?

Mes chers habitants et artisans, vous savez que c'est le prêtre, aidé un peu de quelques bons laïques, qui ont instruit à bien bon marché tous vos enfants pour en faire des prêtres, des médecins, des avocats, des commerçants, des teneurs de livres, etc. Cependant on n'est pas content, il faut de plus que *le clergé seul*—avec une moyenne de salaire de cinquante piastres par année, en fasse des spécialistes dans toutes les branches de la science humaine.

Comment cela ? direz-vous.

C'est bien simple : “ frères et prêtres, bâtissez-nous des collèges et donnez-nous des professeurs spéciaux, à vos frais et pour vous aider à faire face à vos dépenses, nous allons vous faire *payer les taxes* sur ces grandes bâtisses que vous aurez

élevées dans l'intérêt de nos enfants et point du tout pour vous ; bâtissez grand et beau, nous ne voulons pas que nos enfants soient plus mal logés que ceux des Anglais ; plus vous bâtirez grand plus vous paierez cher et quand vous viendrez réclamer le prix convenu—prêtres avarés que vous êtes—pour l'instruction de nos enfants, un sur cinq répondra à la quatrième lettre de l'économe qu'il lui enverra un chèque la semaine *qui vient*, puis si vous n'en avez pas assez de ces secours que nos cœurs débordant de reconnaissance veulent bien vous offrir, nous vous oterons la dîme Oh, méchants prêtres ; nous vous réduirons et finirons bien par démontrer au monde, lesquels de vous ou de nous sont plus attachés à l'argent !" Mais dites-vous ; ceux qui disent cela, que font-ils, eux ?

Vous me demandez ce qu'ils font : il me serait bien plus facile de vous dire ce

qu'ils ne font pas. Ce qu'ils font ? ils regardent faire les autres, critiquent et pérorent sur le manque de patriotisme du clergé.

Du patriotisme ! Ce sont eux qui en ont un sac,—pas un petit sac—un gros sac à sel ! Entendez-les donc le jour de la St Jean-Baptiste, nous parler de ce patriotisme qui les “ brûle jusqu'à la moëlle des os.” Le patriotisme en parole ne coûte pas cher, mais quand on en vient à l'action.... C'est autre chose.

Lorsqu'en compagnie de Mgr Labelle nous travaillions pour l'œuvre patriotique de la colonisation, j'ai compris plus que jamais le dévouement de notre clergé. Comment créer de si belles institutions lorsqu'il est difficile de faire donner une piastre qu'on réclame dans l'intérêt de la patrie et de la religion ? Mgr. Labelle souriait de pitié et tenait en réserve ses mots énergiques à l'adresse de ces “ grands

patriotes " qui avaient toujours un plan à lui proposer pour sauver la patrie.

Je me rappelle qu'une fois, il m'adressa ainsi la parole :

— Mon cher Lacasse, je gagerais qu'il y a encore une chose que tu ne sais pas ?

— Je gagerais avec le " bébé " du Nord (1) qu'il y en a même deux.

— J'étais dans le convoi du chemin de fer ce soir, et imagine-toi qu'un homme est venu me proposer *un plan* pour sauver le pays, remarque bien, pas une planche de salut, mais un *plan*.

— Belle chose que cela, M. Labelle ; que ça soit une planche ou un plan qui sauve le pays, pourvu qu'il soit sauvé, c'est tout ce que je demande.

— Ecoute, il faut maintenant que nous ayons dans nos collèges des cours spéciaux, mon gars m'a nommé pendant une

(1) Il aimait qu'on l'appelle lât de ce nom ; il pesait cependant trois cent trente-cinq livres.

demi-heure les spécialités qui n'étaient pas enseignées dans nos collèges.

Si tu penses, mon cher Lacasse, qu'il n'y en a que cent, tu te trompes. Cent spécialités, c'est seulement ce que l'on doit enseigner dans les écoles de campagne ; dans nos villes, le nombre des spécialités qu'il nous faudrait est incalculable ; de Montréal à Trois-Rivières il n'a fait que me nommer les spécialités dans lesquelles nos Canadiens excellaient.

—Qu'avez-vous répondu ?

—Je lui ai répondu qu'il y avait une spécialité qu'il avait oubliée—la spécialité en bêtise humaine ; mais pour celle-là, je lui ai dit qu'on n'avait pas besoin de bâtir de collèges pour l'enseigner ; il y en a qui l'apprennent *tout seuls*. Puis tout-à-coup, monsieur le curé Labelle fit une grosse colère ; j'eus besoin de me tenir à distance ; “ Des spécialités. si vous en

voulez, vous vous en ferez ; plus le clergé vous en donne, plus vous êtes exigeants ; nous nous sommes arraché le cœur pour vous autres, puis maintenant vous voulez nous arracher les entrailles, et bien, arrangez-vous, souscrivez trois ou quatre millions, et vous en aurez des spécialistes ; puis si vous êtes capables d'en former un pour faire pousser des colons dans la Rouge ; je vous le paierai, pas 50 piastres par année, ce que gagnent nos prêtres, mais 50 piastres par jour. Alors, monsieur Labelle s'apaisant et laissant échapper de sa bouche entr'ouverte un sourire sarcastique, continua : bâtir des grands collèges !!! Entends-tu, Lacasse, eux, bâtir des universités de spécialistes.— Tout-à-coup, il bondit de sa chaise de nouveau, fonce sur moi ; Je pars en peur en m'écriant : je ne suis pas un spécialiste, moi !

Nos dénigreur de prêtres ! bâtir des

universités ! Ils ne sont seulement pas capables tout seuls de bâtir une..... ; permettez-moi de remplacer les derniers mots par des petits points. Il termine par ces mots-ci : Quand ils auront mis une piastre là nous en aurons mis dix mille ; bien loin de cracher sur eux comme ils le font sur nous ; je leur dirai : Vous êtes des patriotes et la patrie reconnaissante va vous élever un monument *spécial*.

Finissons cette causerie par les remarques suivantes : Pourquoi les laïques qui désirent tant des écoles spéciales ne prennent-ils pas l'initiative, comme l'ont fait les prêtres pour les collèges classiques et commerciaux ? Le gouvernement leur donnera probablement mille piastres par année comme il le fait pour les maisons de haute éducation, ils n'auront qu'à faire le reste.

Dans la ville de Montréal

tiennent que de telles écoles seraient remplies ; ils comptent mille élèves pour la première année — seulement trente classes, ce n'est pas beaucoup ; avec quatre cent mille piastres, ils peuvent bâtir des écoles assez spacieuses pour les contenir. Si ces écoles brûlent, ils feront comme les prêtres de Sainte-Thérèse : ils emprunteront de l'argent et en bâtiront d'autres. En fixant le prix à trois piastres par mois par élève comme font les frères, ils auront un revenu de trente mille piastres par année. ⁽¹⁾ Ils n'auront qu'à payer trente professeurs. Ceux-ci rivaliseront bien de zèle avec le clergé et ne prendront probablement qu'une cinquantaine de piastres par an, car s'ils demandaient seulement chacun trois cents piastres, leur salaire se montant à neuf mille piastres et l'intérêt du capital investi

(1) Il faut déduire un cinquième pour ceux qui ne paieront que la semaine *qui vient*.

à vingt mille, ça leur ferait déjà vingt-neuf mille piastres à déboursier. Il leur reste encore mille piastres pour payer le charbon, les taxes de l'eau, du gaz, des trottoirs, plus l'entretien de la maison, les serviteurs, etc., etc. Ils ne paieront pas la taxe sur leurs propriétés, car on saura apprécier leur dévouement. Si toutefois on voulait le faire, le clergé fera signer une requête demandant à nos échevins de les en exempter. Je crois que dans ces conditions, ils peuvent retirer un gros intérêt du capital qu'ils auraient exposé dans cette entreprise. Nos communautés enseignantes, disent-ils, s'enrichissent chaque jour de plus en plus ; pour quelles raisons manqueraient-ils l'occasion de s'enrichir eux aussi ? Cela a lieu de nous étonner quant on sait que ce sont pourtant des gens *pratiques*. J'espère qu'ils vont réfléchir et qu'au lieu de venir insulter le clergé en disant : Ne

bravez pas nos populations catholiques,
ils vont s'écrier : Nous allons braver nos
bourses





CAUSERIE NEUVIÈME

LE PRÊTRE ET LES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

PLUS on avance dans la défense du prêtre, plus on se sent de force pour détruire l'échafaudage où se sont juchés les impies dans l'intention d'ameuter le peuple contre le clergé.

Ici nous avons un beau champ de bataille et un beau soleil d'Austerlitz, la victoire est facile.

Les impies de notre pays se sont rués

sur nos communautés religieuses ; elles sont trop nombreuses, elles sont trop riches, elles sont trop bien bâties, elles accaparent le peuple, elles sont l'ennemi du progrès, elles marchent à reculons ; enfin, à les entendre ce sont elles qui vont ruiner le pays.

D'abord admirons en passant l'entente cordiale qui existe entre le clergé séculier et régulier. Lorsque l'esprit du mal veut perdre une société, il tâche par tous les moyens possibles de désunir le clergé séculier et régulier. Les impies sentent que s'ils pouvaient mettre en lutte et faire froter l'une contre l'autre les deux branches de ce même arbre, ces branches ne porteraient pas de fruits. Jugez de leur contentement s'ils pouvaient s'appuyer sur les paroles d'un membre du clergé régulier pour attaquer le clergé séculier et *vice versa*. Mais remercions la divine Providence de l'union qui existe entre

tous les membres enseignants de notre Eglise du Canada; un religieux paraît aussi à l'aise chez un curé que s'il était dans son monastère et un curé semble être chez lui, lorsqu'il veut bien honorer de sa visite une de nos nombreuses communautés religieuses.—Nous formons un tout compacte que les méchants ne parviendront pas à entamer.

D'abord elles sont trop nombreuses, elles sont trop riches, examinons ces points.

Nos communautés religieuses sont-elles trop nombreuses? Mes chers amis, elles ne le sont pas assez; je vois à ce mot tous nos impies faire un sursaut sur leurs chaises à en faire craquer le dossier. Je m'explique: je crois que nous avons maintenant des communautés religieuses en nombre suffisant pour donner l'enseignement et soulager toutes les misères humaines sous quelque forme

qu'elles se présentent, mais ce que je veux dire est ceci : les membres de nos communautés religieuses ne sont pas assez nombreux ; chaque communauté pourrait recevoir demain deux cents sujets et après demain, ils seraient tous à l'œuvre ; presque à chaque jour, j'entends soupirer le Rév. Père Provincial de notre maison : encore une demande. J'ai toujours à donner la même réponse : " la moisson est grande, mais il y a peu d'ouvriers."

On a eu l'audace d'écrire : pourquoi faire venir des missionnaires étrangers ? Quand je suis arrivé en mission sauvage, un jongleur—c'est-à-dire, celui qui se dit le confident du mauvais esprit, m'a fait la même question—vous voyez que les jongleurs blancs et noirs s'accordent. Le jongleur noir avait une excuse, il n'avait pas vu le missionnaire à l'œuvre, les jongleurs blancs n'en ont pas chez eux, c'est bêtise ou malice.

Par religieux étrangers, on entend *d'abord les Jésuites*. Pauvres Jésuites!! depuis tant de temps qu'on vous mange à la sauce piquante pour aiguïser l'appétit—et dire que vous êtes encore onze mille!! Ah! vraiment, mes bons amis, permettez-moi de vous donner un conseil : vous n'êtes pas raisonnables du tout ; pourquoi ne pas vous laisser manger tout ronds sans rien dire ; *mais ne ressuscitez pas ensuite*—prenez garde à vous autres — ne pas ressusciter c'est-là le point capital. Mais qu'arrive-t-il ? chaque fois que les impies mangent un Jésuite, il y en a toujours deux nouveaux qui viennent assister au dessert—c'est ce qui les enrage. Vous prenez là, mes révérends Pères, le moyen de doubler votre nombre en vingt ans, c'est ce qui va arriver si vous ne m'écoutez pas. Maintenant que je vous ai donné un conseil, je me tais et si dans vingt ans vous êtes vingt-cinq mille ce ne

sera pas ma faute et vous vous arrangerez avec le bon Dieu.

Par religieux étrangers viennent ensuite les messieurs de St-Sulpice, les pères de Ste-Croix, les Dominicains, les pères Rédemptoristes, les fils de St-François. Ah! bande de Récollets! Vous voulez aller nu-pieds et nu-tête? vous allez voir ce qui va vous arriver, nos mécréants vont vous prendre par votre cordon et vous allez en attraper une raclée....!! ils vont vous appeler des va-nu-pieds et vous l'aurez bien mérité; pourquoi aussi prêcher le détachement des biens de ce monde!

De plus, les pères du St Sacrement ne sont pas exceptés du nombre. Et permettez-moi d'ajouter que par prêtres étrangers, on comprend aussi un peu les Oblats. Excusez-moi, chers amis, d'accoler le nom de ma pauvre petite congrégation, à peine sortie du berceau, à ces

grands ordres religieux, mais je serais si content de constater que mes devanciers en religion aient pu mériter par leur attachement à l'Eglise la gloire des sarcasmes et des mépris de la gente impie. N'oublions pas nos chers frères de toutes les nuances et nos bonnes religieuses de toutes les couleurs que la généreuse France ainsi que la catholique Belgique ont jetés sur nos rives

Nous allons examiner si ces étrangers sont nuisibles ; peut-être trouverons-nous que ce ne sont pas ces *étrangers-là* qui nous font du dommage.

On m'assure qu'un écrivain émigré en ce pays, a écrit qu'on ne voulait plus de moines importés, qu'il y en avait assez. Si on lui répondait : Nous avons assez d'écrivains ici, nous n'avons pas besoin de journalistes importés. Que répliquerait-il ?

Nous votons de l'argent pour faire venir

chaque année des étrangers ; nous appelons des Anglais, des Ecossais, des Norvégiens, des Suédois, des Russes, des Menonites, — tous protestants et anti-français pour la plupart—et on applaudit à deux mains, dans certains quartiers. Il peut y avoir parmi eux des êtres très nuisibles à la société, à la religion, mais on ne se préoccupe pas de cela : qu'ils soient ce qu'ils voudront c'est leur affaire, dit-on ; il y a même des écrivains étrangers qui sont venus écouler leur prose dans les colonnes de quelques-uns de nos journaux canadiens, pendant qu'ils vivaient notoirement en concubinage avec une femme mariée, volée en Europe ; et les soi-disant vengeurs de la morale publique ne s'en sont point émus. Ils font taire leur scrupule jusqu'au jour où de pauvres religieux *viennent à leur frais et dépens*, mettre le pied sur notre sol.

Que désirent ces religieux ? faire du

bien aux âmes, donner le bon exemple, instruire la jeunesse presque pour rien, soulager les malades, mourir au milieu des pestiférés, lutter victorieusement contre le protestantisme, aider à faire respecter la langue française, et mourir sur la brèche plutôt que de voir l'Eglise catholique conspuée et méprisée. Est-ce un si grand mal après tout ? Je dirai comme l'un de vous, mes chers amis : un brave habitant me disait l'autre jour, dans son langage original : "Après tout si ce n'est rien que cela qu'ils veulent, ce n'est toujours pas le loup." Voyons un peu ce qu'ils ont fait ces terribles Jésuites, que la cinquantaine de nos impies voudraient voir ailleurs :

Ont-ils le droit d'être des nôtres ?

On peut suivre les Jésuites, dit l'historien Parkman, au sillon de sang qu'ils ont tracé depuis les plages glacées du Labrador jusqu'aux sources du Mississipi.

Laissant partout sur leur passage le souvenir d'un dévouement qui n'aurait d'égal que leur inépuisable charité, voulant amener tous les sauvages à la foi romaine, fondant aussitôt un collège pour s'assurer des successeurs, préparant le chemin aux commerçants et aux soldats et employant toute leur immense influence sur les sauvages, toujours au profit de Rome et de la France. Et ce sont de tels hommes, mes chers amis, qu'on traite d'étrangers ! et ce sont les successeurs de ces géants du bon Dieu que l'on trouve de trop parmi nous. Que font-ils maintenant en ce pays ? Les uns continuent au milieu des sauvages l'œuvre commencée il y a plus de deux siècles par leurs prédécesseurs et les autres sont à instruire les jeunes gens de ce pays ; ils cherchent à en faire de bons citoyens et de dévoués chrétiens ; leur disant qu'ils appartiennent à Dieu et à la patrie ils leur enseignent à adorer

l'un et à mourir pour l'autre ; où trouvez-vous qu'il y ait du mal en cela ? Puis en faisant cela, ils gagnent de quoi se nourrir et se vêtir : c'est tout ce qu'ils demandent. En vérité, mes bons habitants, il faut manquer de beaucoup de jugement et complètement de cœur pour ne pas admirer et vénérer nos bons pères Jésuites, qui ont été et seront toujours les plus fermes appuis de l'Eglise catholique, notre mère.

Maintenant demandons-nous ce que la patrie doit aux Messieurs de Saint-Sulpice.

Oh ! ville de Montréal, tu serais bien ingrate si jamais tu oubliais ceux qui t'ont formée !

Les Messieurs de Saint-Sulpice ont voulu fonder une colonie catholique et ils ont réussi ; quel soin le vénérable Monsieur Olier n'a-t-il pas pris pour ne choisir que des colons catholiques et écarter les

huguenots ? Pourquoi les premiers habitants désiraient-ils tant d'être sous la houlette des Sulpiciens ? pourquoi laissaient-ils les autres seigneureries pour venir dans celle des Messieurs de St-Sulpice ? Parce que dans celle-ci, ils trouvaient des pères et que dans la seigneurie des nobles, ils n'avaient que des maîtres. Quand on connaît la piété, le zèle, la charité de ces dignes prêtres du Seigneur, on n'est plus étonné de voir Montréal prendre les devants dans le chemin de la colonisation—les premiers habitants savaient qu'une fois à Ville-Marie, ils auraient à traiter avec des prêtres et que le huissier ne serait plus à leurs trousses.

Qui a formé le clergé du grand diocèse de Montréal d'autrefois, qui forme maintenant ces saints prêtres dont vous admirez le dévouement, la piété, la science ?—Oui, mes chers amis, et ici, je m'adresse aux deux millions de Canadiens-français

qui m'écoutent, notre clergé peut se montrer le front haut et soutenir la comparaison avec n'importe quelle classe d'individus et n'importe quel clergé de l'univers entier et cela tant sous le rapport du succès auprès des peuples, qu'au point de vue du dévouement et de la piété; nos prêtres, passant leur vie au confessional, arrachent un cri d'admiration à tous les protestants qui sont témoins de leurs sacrifices journaliers. Qui a formé les filles de la Vénérable Marguerite Bourgeois et celles de la Vénérable Mère Youville,—ces deux grandes gloires, si pures, si brillantes de notre Eglise canadienne? Voyez ces sœurs grises disséminées depuis les provinces maritimes jusqu'aux bouches du Mackenzie, soulageant les misères et portant partout ce cachet de simplicité chrétienne que nos pieux Sulpiciens leur ont inculquée par l'exemple et la parole.

Qui peut prononcer le nom de Marguerite Bourgeois sans sentir une larme mouiller sa paupière ? Marguerite Bourgeois l'intrépide, vint seule dans ce pays, pourquoi ? mais pour gagner des âmes à Dieu. La congrégation qu'elle a fondée, que fait-t-elle ? qu'a-t-elle fait depuis son existence ? Instruire dans nos campagnes la fille de l'habitant pour qu'elle fasse une bonne chrétienne ; dans nos villes, la fille de nos juges, des avocats, des médecins, des marchands, et leur enseigner que la véritable grandeur et la vraie richesse ne se trouvent que dans la vertu, voilà leur ambition. Encore une fois, qui a formé cette communauté puissante qui compte aujourd'hui douze cents membres ? Qui a inspiré à tous les membres de cette congrégation, cet esprit de corps qui fait que toutes les branches sont si étroitement unies à l'arbre et les feuilles aux branches, que pas une ne s'en dé-

tache ? les Sulpiciens, mes chers amis, les Sulpiciens, ces grands maîtres de la vie spirituelle dont la science est si sûre pour la direction des âmes qui leur sont confiées.

Qui a fait de chaque sœur de l'Hôtel-Dieu, une héroïne de dévouement ? qui a su leur inspirer cet esprit de profond recueillement et de modestie angélique qui brillent sur leur visage ? les Sulpiciens qui leur ont prêché d'exemple plus que de paroles, les Sulpiciens si remarquables par leur esprit de recueillement et par leur modestie ecclésiastique.

Qui a doté notre ville de Montréal de tant de monuments religieux qui font l'admiration de tous les visiteurs et sont la consolation de ceux qui y résident ?

Je défie qui que ce soit de faire un pas dans notre grande ville de Montréal, sans rencontrer quelque part, l'empreinte du passage d'un Sulpicien.

Et vous, légions de prêtres, de religieuses, de médecins, d'avocats, de notaires, de marchands, d'ouvriers, levez-vous pour venir nous dire dans le langage de la reconnaissance, à qui vous devez votre éducation ?

Et vous, pauvres de toutes sortes : venez imposer silence à nos impies : Où avez-vous eu le plus d'aumônes ? Sans doute que ces impies qui se moquent de nous, sont vos consolateurs dans vos peines ?

—Non, mon père, ils ne veulent plus voir de pauvres ; ils disent que c'est une disgrâce pour un pays et chaque fois qu'ils nous rencontrent, ils font sur nous un geste de mépris.

Qui donc vous soulage ? Les prêtres et au premier rang, les prêtres sulpiciens.

Et vous tous, artisans qui aviez connu les jouissances du bien-être avant la fameuse crise qui a duré trois ans, dites-

nous les noms de ceux qui ont dépensé de vingt-cinq à trente mille piastres par année, pour vous empêcher de mourir de faim ? Et vous, familles du faubourg St-Joseph, au nombre de trois cents, vous qui n'aviez pas d'ouvrage, rappelez-nous bien haut le nom de ce prêtre Sulpicien qui a dépensé tout son bien de famille—cinq mille piastres,—à vous fournir du pain ? et ce sont de tels hommes que l'impiété poursuit de sa haine ?

Mes chers amis, permettez-moi d'exprimer un vœu auquel vous allez joindre les vôtres : je souhaite à ces bons Sulpiciens qui ont nourri et protégé mon grand-père maternel en lui séchant les larmes de l'exil, d'être toujours pour nous ce qu'ils ont été jusqu'aujourd'hui, c'est-à-dire des hommes d'une charité qui n'a jamais compté, d'un zèle qui ne s'est jamais ralenti et d'une science qui n'a jamais failli.

Si j'ai des souhaits à faire, j'ai un regret à exprimer : Dans les premiers temps de la colonie, tout en vous établissant à Montréal, que n'êtes-vous allés en même temps planter votre tente plus loin, que n'êtes-vous allé faire à deux cents lieues d'ici ce que vous avez fait à Montréal ? Toronto s'appellerait Olierville et au lieu de maudire les Canadiens-français, les populations actuelles réunies dans les nombreuses églises catholiques, dont les murs répéteraient les échos de la belle langue française, prieraient pour la conversion de la minorité protestante. Leurs nombreux députés au parlement feraient vite cesser les inquiétudes de nos frères du Manitoba. C'est en examinant ce qui ne s'est pas fait ailleurs qu'on voit ce que vous avez fait à Montréal. Les Associés de Montréal, en devenant propriétaires de l'Isle, s'engagèrent à trois choses : instruire les jeunes gens dans

un séminaire ; prêcher et instruire les sauvages ; avoir une communauté de religieuses vouées à l'enseignement des filles, et un hôpital pour les malades. Ont-ils rempli les conditions de leur contrat ? Je ne vous ferai pas l'injure de répondre à cette question.

Mais je vais vous en proposer une autre. Supposons que le gouvernement anglais, il y a quelques années fût aussi bien disposé envers la religion que l'était le gouvernement de la France dans les premiers temps de la colonie et qu'il eût donné à Mgr Taché ou à une communauté tout le Manitoba aux trois conditions imposées aux Associés de Montréal ; qui ne se serait pas réjoui parmi vous autres ? qui n'aurait pas été heureux d'aller s'établir à l'ombre de la croix ? Chacun se serait écrié : la prépondérance catholique est établie à l'Ouest comme à l'Est. Chaque colon en mourant aurait

dit à son fils : Mon enfant, paie bien à tes généreux seigneurs ce à quoi je me suis engagé, car, ce que je te lègue, ma religion, ma langue, mon bien, je les tiens d'eux.

Dans cent ans d'ici ceux qui visiteraient le Manitoba, en voyant ces nombreux temples élevés à la gloire du Très-Haut, l'Eglise catholique respectée de tous — excepté peut-être d'une cinquantaine — diraient : Voici l'œuvre de Mgr Taché : qu'ils sont bien ingrats ceux qui maudissent ses fils !

O vénérable monsieur Olier ! du haut du ciel, vous contemplez vos fils qui sont encore dans cette vallée de larmes, réjouissez-vous de voir qu'ils sont les héritiers de votre science, de votre vertu et de l'ardent amour que vous eûtes pour le Canada ; réjouissez-vous de ce que la ville de Montréal sait les apprécier et qu'un concert unanime de reconnaissance

s'élève de toutes les bouches pour les remercier de leur dévouement à la cause nationale et religieuse. Si au milieu de ce concert vous entendez quelques-uns proférer une note discordante, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font : la haine les aveugle tellement qu'elle trouble leur intelligence et qu'elle les rend incapables de rendre un son généreux ; pitié, miséricorde pour eux !

Par étrangers, on doit entendre aussi, je suppose, les pères Rédemptoristes. Que font-ils de si mal, ces chers Pères ? ils gardent le sanctuaire de la bonne Ste Anne où nos malades sont guéris ; ils disent dans leurs retraites que les voleurs n'entreront point dans le royaume des cieux, ils enseignent qu'il est aussi défendu de voler les riches que les pauvres ; ils s'élèvent contre l'intempérance, le luxe, les blasphêmes, en un mot, tout ce qui peut dégrader un Canadien et

souiller le drapeau national et catholique ; leur refusera-t-on le droit de prêcher la vertu quand on permet aux journalistes de se faire prédicants et d'aller chaque soir dans nos familles y semer l'esprit de révolte contre l'autorité civile et religieuse ?

Quel mal nous font les pères du Saint Sacrement ? Si Dieu, irrité à cause de nos péchés, retarde d'étendre son bras vengeur sur nous, n'est-ce pas dû aux prières de l'Agneau sans tache, qui, élevé entre le ciel et la terre, offre son sang pour expier nos ingratitude et nos sacrilèges ?

Les pères de Ste Croix, les clers St Viateur, quel tort font-ils à la patrie ? enseigner les enfants, donner de bons cours commerciaux et classiques : en voilà un gros péché ?

Les pères de St Dominique sont sans doute des étrangers aussi ? Pourtant on

aime bien à les entendre ces étrangers ! on admire leur éloquence, leur haute culture intellectuelle, leur vertu . . .

Maintenant vous tous qui avez une dent — j'étais pour dire toute la mâchoire — contre les communautés étrangères, écoutez bien le fait suivant :

Autrefois une compagnie anglaise se forma pour exploiter le bois des vastes régions du Saguenay ; les Canadiens partirent nombreux pour les chantiers ; on demanda des pères Oblats pour aller les desservir ; ces pères vinrent de France et se mirent à l'œuvre. Aimant les Canadiens, ils leur dirent que des hommes de cœur avaient quelque chose de mieux à faire que de travailler pour les autres ; ils les encouragèrent à prendre des lots ; ceci déplut aux industriels qui commencèrent à crier : ces colons vont mettre le feu dans nos limites ; les pères eurent à souffrir, au point qu'on refusa de leur

vendre la planche nécessaire à la construction d'une chapelle. " Si vous bâtissez une chapelle là, vous n'aurez pas de bois de nous ;" le bois vint de Québec et la chapelle fut bâtie. Sire Etienne Pascal Taché, admirant le dévouement de ces pères missionnaires, leur donna douze lots de terre au Grand Brûlé. Les pères, aussitôt, y construisirent un moulin à farine, firent à leur frais un long chemin dispendieux et groupèrent les colons autour de leur chapelle. Lorsqu'il y eut quatre à cinq paroisses d'établies près de Chicoutimi, les Oblats laissèrent l'endroit à des prêtres séculiers qui se trouvaient assez nombreux pour y demeurer. Les gros marchands de bois, apprenant que les pères voulaient vendre leur établissement, déléguèrent auprès d'eux un monsieur Tremblay, leur faisant offrir \$6,000 pour leur propriété, y compris le moulin. Les pères, voyant qu'en vendant à cette

compagnie, c'était tuer du coup la colonisation dans le Saguenay et le lac St Jean, refusèrent l'offre de six mille piastres et vendirent à un M. Gauthier, de la baie St Paul, qui voulait établir ses nombreux garçons, pour la somme de trois mille deux cents piastres, parce que celui-ci, dit la lettre du Supérieur du lieu au Père général "est canadien Catholique." M. A. Buies, en écrivant sur le Saguenay, a dit des Oblats des choses injustes qu'il a rétractées, ce qui n'a pas empêché M. Roy, de Lévis, en écrivant son livre de les répéter (1), puis l'auteur du *Saguenay* ajoute : que "les Oblats quittèrent le

(1) Je n'ai plus de reproches à faire à monsieur A. Buies qui s'est rétracté, mais un autre a répété : " Cette chapelle contenait en outre une précieuse argenterie que les Oblats ont emporté, se croyant le droit de le faire, vu qu'ils avaient succédé aux Jésuites dans les missions du Saguenay : mais cet acte a soulevé contre eux de vives protestations. A Tadoussac, où ils essayèrent de le répéter, les habitants faillirent faire une émeute ; ils s'élançèrent jusque

Saguenay avec leurs finances bien embarrassées ;” c’est vrai, ils sont partis avec deux mille piastres de dettes et voici comment : Une année, la récolte manqua par la gelée ; les colons qui n’avaient plus de protection de la compagnie, étaient pour partir au nombre de cinquante familles ; les Oblats firent charger à Québec, une goëlette de provisions au montant de deux mille piastres et les colons restèrent. Si les pères Oblats eussent accepté l’offre des Anglais pro-

dans la rivière Saguenay, à la poursuite des Oblats et leur arrachèrent, entre autres objets, la cloche de la chapelle.”

Autant de mensonges que de mots ; les Oblats succédèrent aux Jésuites — *quatre-vingts ans* environ après la mort du père Labrosse. Et dire que la précieuse argenterie était restée là ! Pourtant on nous dit “que les étrangers n’oubliaient pas de mettre dans leur sac de voyage quelques fragments de pierre ou autres objets appartenant à la chapelle *ouverte à tout le monde*” (il n’y avait ni porte ni chassis) et il laissait l’argenterie là ! et cela pendant quatre-vingts ans ! Allez dire maintenant qu’il n’y a pas d’honnêtes gens dans le monde !

testants, ils auraient payé leurs dettes et seraient revenus avec huit cents piastres dans leur bourse.

Mes chers amis, c'est de l'histoire que je viens de faire, ceci m'était permis pour venger nos pères ; mais je réserve à d'autres de faire les commentaires sur l'avarice plus ou moins drôle de ces missionnaires étrangers qui "inondent le pays." J'ai vu des inondations pires que celle-là ; on pourra peut-être plus tard faire *une revue* de ces inondations-là.

Les communautés sont trop riches, trop bien bâties.

Est-ce vrai ? bien vrai cela ?

Il faut bien aimer à mépriser sa patrie pour trouver condamnable ce qui fait l'admiration de tout le monde ; le Canada avec ses institutions religieuses est un des plus beaux spectacles que l'Eglise catholique du 19ème siècle puisse offrir au monde entier. Notre province, avec

ses belles églises, ses nombreux collèges classiques et commerciaux, ses communautés de religieux et de religieuses, peut fièrement lever la tête et montrer à tous ce que peut faire l'esprit chrétien chez un peuple. Quand j'entends dire : nos communautés sont trop riches, je me demande si l'on prend nos Canadiens pour des imbéciles.

— Mais, mon père, avez-vous vu leur demeure, avez-vous vu leurs couvents ?

— Oui, je les ai vus, et ceux qui parlent de richesses ne les ont jamais vus, je crois.

— Mais ils ont des proportions colossales, ces couvents !

— Oui ; ils sont bien grands nos collèges et nos couvents, mais ils ne le sont pas encore assez et, que nos impies en prennent leur parti, ils vont s'agrandir encore, dussent ces méchants en crever !

Pour ne parler que des sœurs de Mont-

réal — car c'est de Montréal que part l'attaque et c'est aux *trop* nombreuses communautés de Montréal qu'on jette l'insulte — que tous ceux qui me liront sachent que les couvents des sœurs Grises, de la Congrégation de Notre-Dame, de la Providence, des Saints Noms de Jésus-Marie, des sœurs de Ste-Croix, des dames du Sacré-Cœur, des sœurs de Sainte-Anne de Lachine sont trop petits, que les sœurs, au réfectoire, à leur salle de communauté, au dortoir, sont serrées comme des sardines en boîte; que, par pauvreté, elles sont obligées de vivre comme cela pour le moment, mais bientôt, nous catholiques, nous espérons qu'elles pourront bâtir d'autres demeures, doubles de celles qu'elles habitent maintenant — nos impies se tordent de rage à ce mot : doubles, oui doubles, dussiez-vous, messieurs, en avoir une attaque d'apoplexie foudroyante. Je vois ce qui

vous choque ; c'est qu'elles bâtissent tout cela sans votre concours, ni celui du gouvernement ; ceci vous met dans l'impossibilité de les arrêter, car ce n'est pas avec des cris de paons qu'on empêche une congrégation religieuse de faire du bien. Quand on examine les revenus des communautés religieuses, on se demande comment elles peuvent faire les œuvres gigantesques que nous admirons. Ceux qui ne savent pas comment elles vivent, ne peuvent expliquer ce mystère.

Donnons quelques détails :

D'abord pour l'habillement, je ne sais si les sœurs dépensent quatre piastres par année. On est surpris d'entendre de vieilles sœurs nous dire : excusez ma robe de profession, je suis à faire le ménage ; — votre robe de profession ? mais quel âge a-t-elle ? vingt-deux ans et il faut qu'elle célèbre ses noces d'argent, c'est de tradition. — Vous voyez que les

sœurs ne suivent pas la mode des saisons

Pour le manger, c'est encore plus surprenant : les restes reviennent, puis ensuite les restes des restes—en vérité, peut-on aller plus loin—autant est large l'hospitalité qu'elles offrent aux étrangers, autant est frugal le repas qu'elles se donnent à elles-mêmes. Maintenant, calculez que c'est une même cuisine qui cuit le manger pour deux cents quelques fois pour six cents personnes. Jugez par là de l'économie au point de vue du personnel, du combustible, des instruments.

Quant aux logements, les sœurs n'ont pas chacune une chambre comme nos professeurs laïques ; une seule chambre où les lits ne sont séparés que par un pauvre petit lave-mains qui branle sur ses pattes, suffit pour toutes les sœurs. Les religieuses, en moyenne, ne dépensent pas 50 piastres par année, au lieu de

dépenser \$300 comme les gens du monde; —car prenez 300 laïques pour professer et 300 frères ou sœurs —il faudra donner aux laïques 300 à 1,000 piastres par année, si l'on veut qu'ils vivent; les frères ou sœurs, tout en faisant mieux la besogne, pourront accommoder leurs prix de manière qu'il soit impossible de lutter avec eux. C'est ce qui va sauver notre Canada. N'allez pas croire, mes chers artisans, que nos impies vont être bien empressés de construire "de grandes bâtisses" à côté de nos collèges et de nos couvents; comme on court toujours au meilleur marché, leurs grandes bâtisses resteraient *grandement* vides.

A la campagne, j'ai souvent demandé à de jeunes élèves, demi-pensionnaires, c'est-à-dire celles que leurs parents nourrissent, mais qui couchent au couvent.—Combien payez-vous par année?— "Quinze piastres, mon père, 15 piastres pour le loyer

et le coucher!" Toutes les sœurs n'ont pas les moyens de faire cela, mais il y en a un grand nombre. Il en est de même pour les frères à l'égard des garçons. Voilà pourquoi il y a si peu d'instituteurs laïques dans le pays, ils ne peuvent vivre avec les prix courants.

On a établi des écoles normales pour former des professeurs. Nos Seigneurs les Evêques voulant rester en bons termes avec l'Etat, qui attendait de ces maisons le salut de la patrie, n'ont pas refusé; ils exigèrent seulement qu'elles fussent conduites par des prêtres. Qu'est-il arrivé? On a dépensé beaucoup d'argent pour former des professeurs, et avec quel résultat? On voit aujourd'hui que pour les laïques, à l'exception des filles, l'enseignement ne peut être dans notre pays une profession qui fasse vivre; il y en a trop qui la donnent *par vocation pour l'amour du Bon Dieu*. Nos futurs

professeurs, préparés aux écoles normales, ne voulant pas passer leur vie à gagner \$200 par année, tout en se nourrissant, s'habillant, se logeant eux-mêmes ainsi que leur femme et leurs enfants, se lancent dans le commerce ou les professions libérales. C'est différent pour une jeune fille : elle est heureuse de gagner cent piastres par année et par son instruction de s'attirer les bonnes grâces " du meilleur parti " de la paroisse; pour elle, c'est un moyen de parvenir plus haut.

Plusieurs se sont demandés bien souvent quelle était la cause du fiasco de nos écoles normales ? — C'est parce qu'il y a un grand nombre de religieux, la réponse n'est pas plus difficile que cela.

Le gouvernement a accordé d'après le rapport officiel, les sommes suivantes :

Éducation supérieure.....	\$78,410 00
Écoles normales.....	42,000 00

Je ne viens pas faire ici une critique ; je veux constater un fait pour répondre à nos "rongeurs de communautés religieuses" qui veulent que nos écoles deviennent la propriété de l'Etat. Nous sommes insultés du matin au soir par ces mécréants ; il faut les mettre à leur place. (1)

Voyons ce que les religieux épargnent à la commission scolaire de Montréal chaque année. Confrontons les chiffres :
L'instruction de *chaque enfant* coûte :

	PAR ANNÉE
Académie du Plateau.....	\$19 15
Ecole Montcalm.....	12 86
Ecole Champlain.....	11 20
Ecole Sarsfield.....	13 26
Ecole Belmont.....	15 66
Ecole Olier.....	14 26

(1) Une école de l'Etat n'a donné, dans notre pays, l'instruction aux enfants qu'à raison de 70 piastres par tête en l'an 1889-90.

Passons maintenant aux écoles tenues par les frères des écoles chrétiennes :

Ecole Plessis.....	4 99
Ecole Ste-Brigide.....	4 95
Ecole St Joseph.....	4 61
Ecole Ste-Anne.....	5 35

Tenues par les religieuses, les nobles filles de Marguerite Bourgeois :

Ecole rue St-Jean-Baptiste.....	1 91
Ecole rue Mullins.....	3 62
Ecole 754 rue Ste-Catherine.....	1 54
Ecole coin des rues Maisonneuve et Ontario.....	1 93
Ecole coin des rues Visitation et Craig....	1 80
Ecole 2353 rue Notre-Dame.....	1 73
Ecole 102 rue McCord.....	2 24
Ecole coin des rues Mignonne et St-Denis (Sœurs de la Providence).....	2 00

En voila assez, je crois, pour convaincre les têtes " de bois-franc " les plus dures.

Vous me direz : vous ne calculez pas ce que les religieux reçoivent des parents.

Je réponds : voyez leurs livres et calculez ce que dépenserait la commission scolaire pour le coût et l'entretien de ces bâtisses si elles lui appartenaient ; là où les congrégations dépensent 2000 pour une école qui contient 800 enfants, les laïques en dépensent 6000 pour une de 500 élèves.

Calculez bien et vous verrez que les religieux épargnent annuellement à la ville pour l'instruction de 7,500 enfants la somme étonnante de plus de 75,000 piastres, c'est-à-dire la moitié de ce que la ville dépense chaque année ; ce chiffre mérite réflexion. (1)

Et ce sont ces religieux qu'on veut taxer.—Mes chers artisans, ceux qui parlent de taxer les communautés religieuses, *s'en fichent pas mal*, ils n'ont pas un sou, ce sont de misérables petits blanc-becs.

(1) En 1880-1800, elle a dépensé un peu plus de 75,000

qui ne connaissent pas le premier mot de la question ; ils disent : " il faut que les frères et les sœurs paient comme les autres, on ne reconnaît plus dans le 19ème siècle ces privilèges, ces exemptions que la stupidité religieuse a autrefois accordées aux moines : que tous soient égaux ; s'ils sont trop paresseux pour être capables de gagner leur vie en payant comme nous,—qu'ils s'en aillent." Voilà ce qu'on vous répète chaque jour, mes chers artisans ; si vous écoutez ces gens, c'est vous qui payerez.

Entendons-nous bien ; si l'on veut nous mettre sur le même pied que les laïques parce que, dit-on, nous sommes tous égaux devant la loi, nous nous mettrons nous aussi sur le même pied qu'eux à l'égard des salaires exigés pour l'instruction.—Faites comme vous voudrez ; faites-nous payer des taxes, soyez assurés que nous ne nous y opposons pas pour

nous, c'est pour vous autres; car pour les religieux enseignants, la taxe qui serait la ruine des parents, ferait leur richesse.

Quand les impies vous disent : point de faveur pour ces gens-là, ils vous trompent, ce sont ces *gens-là* qui vous favorisent.

Messieurs les impies ! sachez que nous, religieux, de vos faveurs nous n'en voulons point; nous ne craignons pas de lutter avec vous tous, faites-nous payer les taxes tant que vous voudrez; mais écoutez ce qui va arriver : les chers frères n'enseigneront plus vos enfants pour \$4.00 et les sœurs pour 1.80 par tête comme le font les religieuses de Montréal où l'éducation de la fille ne coûte pas deux piastres par tête : vous payez \$14.53 chez les laïques, et bien, nous vous ferons une faveur *nous*, et vous l'accepterez, *vous* — contents encore ! — alors seulement vous penserez à nous remercier; nous vous

chargerons la moitié — seulement \$7.00 par enfant par année et alors nous ferons de l'argent — là vous pourrez dire : mon Dieu ! que les communautés religieuses s'enrichissent vite !! oui, alors, nous deviendrons riches et nous emploierons notre argent à bâtir de nouvelles maisons pour y instruire les enfants *pauvres* que vous, misérables, aurez éloignés de l'école et que vous n'aurez pas eu le cœur de ramasser sur la rue.

Mes chers artisans, les impies vous disent que nous sommes opposés aux taxes parce que nous voulons continuer à vivre aux dépens des autres, que nous voulons “tondre le pauvre peuple.” Sachez, Messieurs les impies, que nous ne voulons nullement de vos faveurs ; il nous sera bien facile par notre travail de trouver les cent piastres que la vie nous coûte par année, et si vous ne voulez plus accepter pour vos infirmes, vos ma-

lades et pour l'éducation de vos enfants, *le surplus* que notre dévouement à la cause sacrée de la patrie et de la religion, vous donnait jusqu'ici de si bon cœur, eh bien, nous en garderons la moitié et nous vous donnerons le reste qu'en dépit de tous vos airs d'indépendance, vous viendrez chercher en vous traînant à nos genoux, pour éviter de payer la bagatelle d'un à deux millions par année.

Quand donc viendront-elles ces taxes ? — car sans cela, le pays ignorera toujours ce que les communautés religieuses font pour lui. — Soyez assurés d'une chose, mes chers amis ; si l'on s'oppose aux taxes ce n'est que dans votre intérêt, parce qu'on vous aime en Jésus-Christ. Tout ce que nous gagnons, vous l'avez, excepté une centaine de piastres qu'on soustrait par année pour vivre ; mais si l'on crie : pas de distinction, égalité pour tous ; nous crierons à notre tour : pas de

distinction dans le coût de l'éducation des enfants et dans le soin des malades. Vous verrez lesquels seront les plus mal partagés. Nous vous attendons de pied ferme.

Pour qu'il n'y ait pas de malentendu, je répète : Jusqu'ici, on a gardé vos malades et vos infirmes, instruit vos enfants pour presque rien ; en retour vous nous avez fait — non pas la faveur, on ne veut pas de ce mot — mais la justice de nous exempter des taxes, maintenant si vous nous faites *payer*, vous nous *païerez*.

L'expérience des autres nations nous trace la ligne de conduite que nous avons à suivre.

Vous vous éclatez de rire quand on vous parle d'immunités ecclésiastiques ; vous vous écriez en gens *pratiques* : " ce n'est pas ce qu'on appelle *business*, dans ce 19ème siècle, siècle d'égalité, c'est la plus ou moins grande intelligence de ce mot qui met un homme au-dessus des

autres : *business* est la grande loi des nations modernes”

La *business* est notre fort, messieurs ; c'est de la *business* que nous allons faire ; vous voulez commencer dans les villes par taxer les communautés religieuses, les presbytères, les églises, puis vous descendrez dans les campagnes quelques années plus tard ; on vous connaît maintenant, on vous a vus à l'œuvre dans les autres pays, on sait l'arme qu'il faut employer contre vous qui souriez de pitié quand on invoque le droit canon, on va vous prendre par la bourse ; vous voulez la lutte : on répond : qui vive ? Mais daignez vous rappeler le proverbe canadien : “ Dans un pré où crève un bœuf dur d'entretien, sept tendres brebis deviennent fort grasses.”

Chez nos voisins, dans les écoles du moindre village, celui qui a la haute classe reçoit \$1,200.

Dès qu'il n'y aura plus de religieux, nous monterons vite à ce prix-là. Si les commissaires voulaient charger le prix qu'on donne aux Etats, vous feriez mieux, mes amis, de mettre tous vos enfants pensionnaires ; pour \$25.00 les sœurs ou les frères les nourriront la moitié de l'année, à cinq piastres par mois.

Faisons un petit calcul.

Aux Etats-Unis, l'instruction dans les écoles publiques, coûte au peuple, *en moyenne*, d'après les statistiques officielles \$25.00 (25 piastres) par enfant.

Dans la province de Québec, \$10.52 par enfant. Quelle différence ! Il y a 276,000 enfants de 7 à 14 ans — deux cent soixante-seize mille, remarquons bien. Si l'éducation nous coûtait aussi cher qu'aux Etats, vous auriez à payer, mes chers habitants et artisans, la bagatelle de \$4,002.000 (quatre millions deux mille piastres) par année de plus. Remer

cions le bon Dieu de ce qu'il y a tant de frères et de sœurs dans le pays ; il n'y en a pas encore assez, mais j'espère que ça viendra ; car les noviciats sont pleins. Prions, prions ; plus ils seront nombreux, plus sera bas le prix de l'éducation ; nos frères et nos sœurs donnent l'éducation à si bas prix, qu'ils devraient se faire payer au moins par ceux qui en ont les moyens ; car ce sont ceux qui parlent le plus contre nos communautés religieuses, qui paient le plus mal ; il n'y a rien de plus curieux que de voir les comptes non soldés de ces mangeurs de prêtres.

En terminant, disons que nous, catholiques, nous voulons qu'on bâtisse autre chose que de grands théâtres, de grands hôtels et de grandes manufactures ; nous voulons aussi et surtout de grands couvents.—beaucoup plus grands que ceux que nous avons. Puissent les sœurs et les frères être assez nombreux pour s'établir

dans chaque paroisse, et là, faire la classe non-seulement dans les villages, mais dans tous les rangs de la paroisse. Qu'il en soit ainsi !

Mais je m'arrête, car nos impies achèvent de se casser les dents de rage, et s'ils n'ont plus de dents, comment pourront-ils encore mordre le prêtre ?

Je ne défendrai pas nos sœurs qui s'occupent des œuvres de miséricorde, ⁽¹⁾ qui soignent les malades, recueillent les orphelins, les aveugles et les infirmes ; ceux qui parlent contre elles ne méritent pas de réponse, parce qu'ils ont l'intelligence trop viciée et le cœur trop gâté pour comprendre ; laissons-les parler et quand ils seront malades, nos sœurs les soigne-

(1) Voir la belle étude de la *Semaine Religieuse* de Montréal à ce sujet. J'aurais voulu que tout le Canada fût présent à l'Institut des aveugles quand l'honorable L. O. Taillon y fit son discours sur la charité ; ce fut une pièce de grande éloquence chrétienne.

ront, c'est la seule réponse à leur donner. Réponse victorieuse, bien claire, qu'ils ne comprendront pourtant pas : leur intelligence est rendue trop bas, il n'y a plus en eux que l'homme matériel.

J'ai dit : je ne défendrai pas les sœurs qui s'occupent des œuvres de miséricorde, je dois cependant venger nos sœurs de l'Hospice St-Jean de Dieu ; s'il n'y avait que la cinquantaine d'impies sans vergogne que notre province possède qui les attaquent, je ne dirais pas un mot, mais elles sont en butte aux calomnies de bien d'autres et le prêtre doit les défendre, c'est sa tâche.

Mes chers habitants et artisans, s'il vous arrivait,—et ça peut arriver à tout le monde—d'avoir un enfant qui, à la suite d'un accident, d'un coup de bûche sur la tête, deviendrait fou, à qui voudriez-vous le confier ? aux sœurs ou bien aux fonctionnaires de l'Etat ? Vous ré-

pondriez tous en chœur : Aux sœurs !
aux sœurs !

C'est là le vœu unanime de tout notre peuple qui veut des sœurs pour soigner ses enfants malades de l'esprit, et cela même si les sœurs prenaient plus cher ; à plus forte raison si elles demandent moins que les autres ; c'est justement ce qui arrive à l'Hospice Saint-Jean de Dieu.

Sachez, mes chers amis, que les sœurs ne reçoivent que cent piastres par malade — qu'il soit furieux ou non — et que pour cette somme, elles s'engagent à loger, à nourrir, à vêtir, à laver, à surveiller constamment les malades que nous leur confions, à payer les docteurs et les remèdes. Il y a parmi ces infortunés des malades qui brisent et déchirent tout, des gâteaux qu'il faut changer plusieurs fois par jour, c'est toujours le même prix ; de plus, si l'établissement brûle, ce sont les sœurs, et non le

gouvernement, qui paient les pots brûlés. Oui, pour 27 centins et une fraction par jour, répétons bien haut ce chiffre 27 cts par jour, loger, chauffer, nourrir, vêtir, surveiller et soigner un pauvre malade; et encore on a l'impudence de dire: ce n'est pas pour rien que les sœurs de la Longue-Pointe s'enrichissent.—Non ce n'est pas pour rien, c'est pour 27 cts par jour par patient. Comment s'y prennent-elles pour rejoindre les deux bouts? C'est le mystère d'économie, de travail, de dévouement des communautés de femmes. On ne peut expliquer ce mystère qui dépasse tous les calculs de nos hommes *pratiques*: ceux-ci disent que 10 cents et 10 cents font 20 cents. Les sœurs calculent autrement; elles prennent les deux zéros de chaque 10 cents et les ajoutent à la suite de l'unité en disant: 10 cents et 10 cents font \$1.00 (une piastre) au bout de nos doigts.

Mais si l'on ne peut expliquer ce mystère de l'économie des sœurs, tâchons au moins de pénétrer jusqu'au sanctuaire de leur dévouement.

Elles sont à l'Hospice Saint-Jean de Dieu un peu plus de 160 personnes consacrées à Dieu qui coûtent à la communauté chacune 52 piastres par année, ce qui fait \$8,000 (huit mille piastres).

Ici à Montréal, le salaire et *la nourriture* de 160 employés tant hommes que femmes est d'une moyenne — mettons le minimum — pour les filles, de 5 piastres de salaire et de 5 piastres pour la nourriture, et pour les hommes, mettons 20 piastres pour tout, ce qui donne une moyenne générale de 15 piastres par employé, c'est-à-dire 2,400 piastres par mois ou \$28,800 par année. Oui, vingt-huit mille huit cent piastres par année au plus bas prix.

J'en mettrais 40,000 que la moitié de

la population me dirait ; ce n'est pas trop, mais restons à ce chiffre et retranchons \$8000 ; il reste une balance en faveur des sœurs de \$20,800.

Ce n'est pas tout ; les employés ne font que ce qu'ils sont obligés de faire et prennent leur moment de récréation ; les sœurs travaillent toujours, même pendant les deux heures de récréation qu'elles ont chaque jour, ainsi que le jeudi où elles ont la permission de parler en travaillant. Les sœurs, tout en remplissant leur office, confectionnent et raccommodent tous les habits de leurs malades et réparent même leurs chaussures ; il y en a parmi elles, soit dit à leur honneur, qui sont les premiers cordonniers de Montréal ; d'autres, pendant que leur soupe cuit, tricotent leurs cent bas par année ; il n'y a qu'une sœur qui puisse faire deux ouvrages à la fois et les *bien* faire ; il y a des sœurs qui ménagent à

la communauté des mille piastres par an, les pharmaciennes, par exemple, les comptables de la procure. N'allez pas croire que dans un hospice tenu par le gouvernement, ces spécialistes, hommes *pratiques* avant tout, travaillent pour 50 piastres par année. Il n'y a pas une sœur qui ne puisse dire le soir à sa supérieure : ma mère, j'apporte la valeur de 25 cents à la communauté qu'a produits aujourd'hui mon travail surérogatoire : 160 sœurs à 25 cents font 40 piastres par jour ; 300 fois 40 donnent 12,000, oui, douze mille piastres en faveur des sœurs que l'hospice de l'Etat n'aurait point ; 20,000 ajoutées à 12,000 font 32,000 piastres de différence par année ; voilà pourquoi les sœurs attachent les deux bouts où les autres font banqueroute ; voilà le défi que ces petites sœurs de la Providence lancent au monde entier, à l'Europe comme à l'Amérique, aux pro-

testants comme aux catholiques : venez lutter avec nous, mettez-y toute la science que vous avez puisée dans vos écoles pratiques, lesquelles ont fait de vous un homme qui en vaut dix et toujours on vous enfoncera.

Oh ! mes amis ! qu'elle est belle la religion et qu'il est bon le *système d'éducation* qui produit de semblables économes et de si grandes héroïnes. Le pays doit un tribut de reconnaissance à ces martyrs de la cause du peuple qui lui ont ménagé \$50,000 par année, ce qui fait un million dans 20 ans.

Quand elles ont fait leur premier contrat, la vie était moins cher qu'à présent et je crois que si l'on veut se conformer à l'encyclique de Léon XIII, on leur accordera au moins 30 cts par jour par patient ou \$110 par année lors du prochain contrat, c'est le vœu de tous nos Canadiens : et, mes sœurs, si nos anti-

cléricaux trouvent matière à critique en cela, je n'ai qu'une chose à vous dire :

Bâissez une maison de plus et achetez des cadenas.





CAUSERIE DIXIÈME

LE PRÊTRE ET LA POLITIQUE

Mes chers amis, je vois que vous dressez les oreilles et prenez votre aplomb pour m'écouter ; la politique est une charmeuse de première classe ; attention !

Ce qui étonne le plus les étrangers qui viennent nous visiter—Monsieur Claudio Jeannet, le célèbre économiste, m'en faisait la remarque — est de voir les bons rapports qui existent entre le pasteur et

ses ouailles ; on dirait un père avec ses enfants, me disait ce célèbre français. En effet, pour le peuple canadien, le prêtre est tout. Mais nos impies n'aiment pas cela ; il faut éloigner le clergé des fidèles, le confiner à l'autel et au confessional où ces messieurs ne mettent jamais les pieds. Sur le terrain politique, qu'il nous laisse tranquilles, voilà leur devise.

Mes chers habitants, ceux qui disent cela sont de fiers hypocrites. Quand vous leur demandez quel est le but de la politique, ils vous répondent : de rendre le peuple heureux et prospère. Maintenant, croyez-vous que dans leur cœur ils soient convaincus que le prêtre ne doit pas concourir à rendre le peuple heureux ? mille fois non ; voici la preuve : Quand il s'agit de construire un chemin de fer, on vient trouver les curés d'un comté, on les supplie de se rendre à Québec ou à Ottawa pour toucher le sub-

side demandé ou pour obtenir que le chemin passe par tel tracé ou tel autre ;— mais c'est de la politique et vous ne voulez pas que le prêtre s'en mêle, dites-vous ? Veut-on obtenir de l'argent pour construire un pont, pour faire un chemin, vite on court au prêtre, c'est-à-dire qu'on permet à celui-ci de se mêler de politique quand on a besoin de lui, si non, on lui refuse ce droit.

Mes chers amis, toutes les fois qu'on voudra le bonheur du peuple, le prêtre sera là au premier rang. Voyez ce qu'il a fait pour l'industrie laitière qui a *sorti* l'agriculture de l'ornière où elle croupissait. Dans les réformes utiles de l'agriculture qu'on propose au peuple, le prêtre a toujours donné l'exemple.

La colonisation est du domaine politique et, qui s'en est plus mêlé, au grand contentement de tous les partis, que le clergé ? Qu'a fait Mgr. Labelle, M.

Hébert, Mgr. Marquis, M. Charretier, les pères Honorat, Déléage, Thérien, Gendreau et tant d'autres ? ils ont tous été de grands hommes d'Etat dont la politique sage nous a donné un pays aussi grand que notre ancienne province défrichée de Québec.

Ces critiqueurs veulent peut-être dire que le prêtre ne doit pas se mêler de *leur* politique qui est mauvaise, comme d'acheter les électeurs par exemple.—Triste certificat qu'ils se donnent—alors qu'ils soient sans crainte : le prêtre aime trop le peuple pour les aider dans cette œuvre d'immoralité ; mais dans ce cas, il se mêlera de religion, de morale et fera retentir le fameux *non licet* (ce n'est pas permis) de Jean-Baptiste. Mes chers amis, que deviendrait le Canada s'il n'avait pas le prêtre pour s'opposer au torrent de la corruption électorale. On veut fermer la bouche au prêtre, on de-

vrait aller se jeter à ses pieds pour lui demander sa protection. Si le Canada doit être sauvé, il le sera par son clergé ; c'est au prêtre qu'il appartient de lutter corps à corps avec les mauvais *politiqueurs* qui gâtent nos campagnes ; ils vont de rang en rang avec de l'argent dans leur poche et du whiskey dans leur voiture ; les jeunes gens les suivent, assistent à deux ou trois réunions par semaine, boivent et se préparent un avenir malheureux ; on achète les voteurs, trois, quatre ou cinq piastres par tête ; si on gagne une élection, on se vante de ses bons coups, si on la perd, on traite le peuple de canaille : saouler le monde, acheter les électeurs, les inviter au parjure, voilà ce qu'on appelle faire de la saine politique, élever le niveau populaire et rendre le peuple heureux et prospère ! Je sais qu'il y a de nobles exceptions, d'autant plus nobles qu'elles sont

plus rares. Je parle avec connaissance de cause : J'ai parcouru toutes les paroisses de notre Canada et je sais ce que je dis et je sais ce que je tais.

Mes chers habitants, on veut vous éloigner du prêtre ; pourquoi ? parce qu'on veut vous mener par le bout du nez : défiez-vous de ces gens qui viennent vous dire que le prêtre n'a rien à voir dans la politique. Comme Canadien il a autant à voir que n'importe quel avocat ou médecin, comme prêtre il représente, sous la direction des Evêques, l'Eglise de Dieu et il doit parler et il parlera toutes les fois que les impies voudront enlever un iota de la doctrine du Christ, leur Maître.

Donc, mes chers amis, même pour ce qui regarde votre prospérité matérielle, que le prêtre soit votre aide ; imitez-le dans la voie du progrès et sachez que celui qui a le moins d'intérêt à vous tromper et celui qui veut le plus votre bon-

heur, même en ce monde, c'est le prêtre. Pourquoi donc se défier d'un homme qui est exposé chaque jour à donner sa vie pour la dernière de ses brebis? il faut que le monde soit bien méchant pour essayer de faire du prêtre une nullité sociale.

Qu'il est beau de voir l'Eglise et l'Etat travailler en commun en ce moment à la formation de cercles agricoles dans notre Province! Bien loin de fuir le prêtre, demandons son appui et la province n'en ira que mieux.





CAUSERIE ONZIÈME

LE PRÊTRE ET LES FIDÈLES



Vous êtes catholiques, mes chers amis ; remerciez souvent le bon Dieu de cette grande grâce et considérons bien tous ensemble que *quand on est catholique*, il faut l'être ; " on ne peut avoir deux maîtres " a dit Notre Seigneur ; écoutons religieusement ces paroles : " celui qui n'est pas avec moi est contre moi."

Quand l'Eglise de Jésus-Christ est outragée, quand l'impiété vient lancer de la boue sur sa robe immaculée, quand les mauvais journaux, ces chaires de pestilence, viennent distiller le poison au sein de nos familles, quand des écrivains, déshonorant la belle profession que Dieu leur a donnée, veulent faire du prêtre, qui est le représentant de Dieu sur la terre, un objet de mépris, de dérision, le devoir de tous les fidèles est de se déclarer hautement pour Jésus et sa doctrine, car "il rougira devant son Père céleste de ceux qui auront rougi de lui et de sa doctrine devant les hommes."

Les méchants doivent être regardés comme une bande à part qu'il faut fuir; ce sont des êtres qu'on doit séquestrer comme les pestiférés en temps d'épidémie. Un catholique digne de ce nom doit être plus anxieux de conserver l'âme de ses enfants exempte de toute souil-

lure que de préserver leur corps de toute maladie dangereuse.

Canadiens ! que faites-vous quand il y a des cas de picote ou de fièvre dans une paroisse ? Vous veillez à ce que vos enfants ne fréquentent pas les lieux infectés et vous faites bien ; resteriez-vous indifférents seulement quand un mauvais livre ou un mauvais journal viendrait inoculer dans l'âme de vos enfants la fièvre mortelle du mépris du prêtre, de la révolte contre l'Eglise et de l'impiété la plus audacieuse ?

“ Qui vous écoute, m'écoute, qui vous méprise, me méprise,” a dit Notre Seigneur. Le prêtre et la religion sont tellement liés ensemble qu'on ne peut diminuer l'influence de l'un sans amoindrir le respect qu'on doit à l'autre,

Si vous ne voulez pas être damnés, il vous faut être catholiques et vous n'êtes pas catholiques si vous méprisez le prêtre,

car encore une fois " qui vous méprise me méprise " et celui qui méprise Jésus-Christ et meurt en cet état, va tout droit en enfer.

Ce n'est pas assez, remarquez bien, de ne pas le mépriser, il faut l'aimer, le respecter et le servir ; il faut, comme la pieuse femme que vous voyez quand vous faites le Chemin de la croix, aller essuyer le visage de Jésus quand les impies le couvrent de crachats et de boue, et alors comme Véronique, vous reviendrez, portant sur vous l'empreinte de Jésus-Christ que les impies eux-mêmes respecteront.

Rappelez-vous, mes chers amis, qu'appartenant à l'Eglise militante, c'est pour nous un devoir de combattre. Ceux qui se croisent les bras et laissent combattre les autres seuls dans la crainte d'attrapper quelques coups, sont des lâches. Et quand la guerre est déclarée sur une question vitale pour le catholicisme, nous

sommes obligés de nous ranger tous comme un seul homme, sous le drapeau des chefs, Nos Seigneurs les Evêques, sous peine de péché grave. Dernièrement, en plein salon montréalais, une dame du grand monde, catholique et zélée pour les œuvres de charité, saluait un scélérat en vue parmi les calomniateurs du clergé et le félicitait sur "la vaillante campagne qu'il faisait en ce moment". On ne peut pourtant servir deux maîtres, il n'y pas le moindre doute qu'il y avait matière à péché grave dans une telle conduite.

Comme je crains que Dieu ne frappe cette femme dans ses enfants au sujet desquels elle recevra peut-être peu de félicitations!! Puisse la pénitence que Dieu lui fera subir dans ceux qui lui sont chers, lui faire expier sa faute! Madame, c'est le vœu de mon cœur. En attendant, méditez bien ces paroles : "On ne peut servir deux maîtres".

Mes chers amis, sachez que si vous voulez être "l'ami et le compagnon de ceux qui rient du prêtre," du ministre de Dieu, vous ne pouvez en même temps être l'ami de Jésus : Jésus et le démon ne peuvent habiter en même temps dans un même cœur.

Mes chers habitants et artisans, jusqu'ici vous avez été heureux sous la houlette de vos pasteurs, ils ont été vos aviseurs en tout et partout ; ne les changez pas pour ces petits blancs-becs dont l'intelligence a été empoisonnée et qui maintenant empoisonnent les autres ;

Dans leur orgueil insensé, ils ont pensé tuer l'Eglise en venant se moquer de nos évêques et de nos prêtres. Ils n'ont fait que tuer le parti politique auquel ils se sont inféodés. Si celui-ci ne les vomit de son sein et si ses journaux continuent à recevoir avec faveur leur prose dans leurs colonnes le parti qu'ils soutiennent ne vivra pas.

De tout temps le parti libéral a eu des hommes extrêmes qui l'ont tué. Des milliers d'habitants et d'artisans ne veulent pas du régime conservateur — c'est leur affaire et pas un prêtre en tant que prêtre, du haut de la chaire ne les troublera sur ce point-là — mais ils sont catholiques avant tout. Ils ne donneront pas leur confiance à un parti qui compte parmi ses tribuns de hustings des hommes écrivant que les prêtres du Canada sont des "rongeurs de peuple." *Le Progrès de Valleyfield* s'est bien montré lors du vertige de tant de journalistes; il est libéral en politique, mais ne souffre pas qu'on attaque le clergé. Il y a longtemps que le parti libéral serait au pouvoir s'il avait eu assez de courage et de religion pour se débarrasser des rouges. Sachez, messieurs, qu'un grand nombre parmi le peuple vous permettra de frapper sur les "bleus" mais jamais sur les prêtres, ses

véritables amis. Je prédis au rédacteur du *Progrès de Valleyfield* un portefeuille de ministre.

Le prêtre laissera les partis se débattre dans leur sphère d'action ; bâtissez un chemin de fer ici, faites un canal là, jetez un pont sur telle rivière, créez telle industrie, le prêtre, comme canadien, comme citoyen pourra avoir son opinion comme tout autre, mais comme représentant de Jésus-Christ, du haut de la chaire où il engage la responsabilité de l'Eglise qui l'a délégué au milieu des peuples, il ne dira pas un mot ; il ne parlera comme tel que si l'on veut employer des moyens *injustes* pour parvenir à la fin proposée, c'est-à-dire qu'il parlera toutes les fois que les intérêts de Jésus seront en cause, comme dans l'achat des consciences, la vente illicite des boissons enivrantes, l'empiètement de l'Etat sur les droits de l'Eglise dans l'éducation : sur ces points il

sera inexorable. — Quand on voudra faire une loi contraire aux intérêts du peuple dont le plus grand ami est le prêtre, celui-ci dira : *non licet*, (ce n'est pas permis). On lui reprochera de se mêler de politique ; on se trompera. Le prêtre dans ce cas ne se mêlera pas de politique, il voudra moins encore la "démêler," mais, sentinelle vigilante, il avertira son peuple des dangers de l'enfer qui le menace.

Lisez l'histoire de l'Église ; commencez par le premier prêtre, Jésus-Christ ; pourquoi l'a-t-on mis à mort ? Il se mêlait de politique : " nous avons nos lois et d'après ces lois il a blasphémé." Pourquoi, pendant les trois premiers siècles, envoyait-on les papes, les évêques, les prêtres à la mort ? parce qu'ils défendaient aux chrétiens d'adorer les empereurs, de les regarder comme Dieu lui-même ; alors on disait : ces prêtres veulent se mêler de politique, détruire

les lois que nous avons faites, il faut arrêter cette influence indue, cette ingérence cléricale dans les affaires de l'État, et les prêtres partaient pour le martyre. Le combat est engagé depuis 1800 ans entre ces deux puissances qui, découlant de la même source, devraient unir leurs eaux pour faire marcher la grande usine du monde, mais Hérode veut gouverner seul et faire périr Jésus, de là le conflit d'où l'Église est restée et restera toujours victorieuse. " Les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle ; " on la livrera au mépris de la foule, les impies éclabousseront de l'écume de leur rage son drapeau immaculé, ils couvriront de calomnies le prêtre, entasseront mensonges sur mensonges et quand ils croiront avoir réussi à s'élever un trône de confiance dans l'esprit des peuples, tout-à-coup on entendra dans l'édifice social un craquement précurseur d'un

cataclysme épouvantable. Dieu parle : les peuples consternés se ruent les uns sur les autres, les idées qu'ils ont émises disparaissent avec eux et l'Eglise catholique est toujours là debout, attendant de nouveaux combattants pour remporter de nouvelles victoires.

Permettez-moi de vous répéter ce que nous disions dans une *mine* précédente : l'histoire de la vérité et de l'erreur ressemble à celle du soleil—toujours le même—dont la force dissipe les nuages—jamais les mêmes—qui l'assiègent de son lever à son coucher, depuis près de six mille ans, sans en diminuer l'éclat ni en ternir la splendeur.





CAUSERIE DOUZIÈME

LE PRÊTRE ET LES TAXES

AUJOURD'HUI le vent souffle du côté des taxes ; les journaux agitent la question ; on veut à tout prix imposer une taxe non-seulement sur le matériel, mais sur le spirituel, non seulement sur le corps, mais sur l'âme ; on veut taxer les aveugles, les sourds-muets, les vieillards, les infirmes, les mendians et les dévots qui se mêleront d'aller à l'église ; plus une église est belle

plus on veut la taxer; on appelle cela une nécessité malheureuse; mais une nécessité. De plus on veut imposer une taxe sur les enfants de 7 à 14 ans, s'ils veulent aller à l'école.

Il me semble qu'il est bien facile de comprendre qu'en taxant les communautés religieuses, on taxe leurs malades ou leurs orphelins.

En Angleterre, aux Etats-Unis, ils ont ce qu'ils appellent "la maison des pauvres," entretenue par des fonctionnaires du gouvernement; car ces pays étant protestants, n'ont pas de religieux ni de religieuses, c'est-à-dire, de personnes assez dévouées pour prendre l'initiative; ça se comprend; chez ces peuples, tout le monde se marie ou veut se marier, et chacun ne s'occupe que *de soi*, c'est le règne de l'égoïsme qui ne voit rien au-delà de ses intérêts, tandis que la charité s'oublie, renonce à toutes les jouissances.

de ce monde pour ne s'occuper que *des autres*. Or, voici ce qui est arrivé dans ces Etats protestants : on ramassait les pauvres crevant de faim sur les trottoirs, délaissés et abandonnés de tout le monde. La compassion publique s'émut : on fonda " la maison des pauvres " qui coûte des sommes fabuleuses à l'Etat, et dans presque chaque maison, il y a toujours de temps à autre une enquête pour détournement de fonds. Ces maisons ne paient pas de taxes, et on trouve cela juste, en Canada comme aux Etats.

Si nos hôpitaux et asiles se fermaient, il faudrait bien recueillir le vieillard sur la rue, et bâtir une " maison des pauvres " et avoir un personnel pour les soigner ; ça coûterait au gouvernement vingt fois plus qu'il ne dépense maintenant — car ce n'est qu'un aide qu'il offre aujourd'hui à la charité — et ces maisons ne paieraient point de taxes. Est-ce parce que les

nôtres ont été bâties par l'initiative du dévouement religieux qu'on aurait la tyrannie de les taxer ?

Donc, plus une communauté exercerait la charité et plus elle recevrait de pauvres, plus elle paierait de taxes à cause de la plus grande valeur de ses bâtisses ? Si ce n'est pas là de la tyrannie que de vouloir imposer la taxe à des personnes qui ménagent un million par année au gouvernement, j'aimerais bien savoir ce que c'est.

Maintenant voyons ce qui concerne les communautés enseignantes.

Je dis que faire payer la taxe à ces communautés est encore une tyrannie. Supprimez les communautés enseignantes et du coup il faut vous résigner à payer au moins trois millions de piastres de plus par année. Ce grand couvent dont vous admirez la valeur en disant : autant de perdu pour la ville, n'a pas été bâti pour

les sœurs, ni les frères—c'est uniquement pour vos enfants ; en les taxant, ce sont vos enfants que vous taxez ; on prendra plus cher : taxer les enfants qui ne peuvent encore gagner leur vie, n'est-ce pas une cruauté qui n'a pas de nom ?

Les frères et les sœurs dépensent bien peu par année—le reste va à vos enfants ; supprimez ces communautés : une classe de 30 élèves vous coûtera \$750.00, c'est le prix aux Etats-Unis, 25 piastres par enfant, et les Américains sont *pratiques*, ils ne veulent pas payer plus qu'il ne faut.

Venons-en maintenant aux églises et presbytères.

Ça vous surprend peut-être, mes chers habitants, que je vous annonce qu'on veuille taxer "les maisons de la prière" ; c'est pourtant le cas. Si l'on en croyait quelques-uns, —seulement quelques-uns —on serait taxé pour venir prier le Bon Dieu dans l'église. Je ne badine pas,

vous allez voir : qu'on taxe une église de mille piastres, je suppose, alors le curé dira aux marguilliers et syndics : il faut vendre les bancs plus cher, pour rencontrer ce paiement ; et qui paiera dans ce cas ? le peuple, le pauvre peuple qui aime tant à venir entendre la messe et le sermon du curé.

Si l'on n'arrête pas ces individus qui veulent faire croire qu'ils représentent l'opinion publique, on taxera bientôt les pèlerins de Ste-Anne, et l'on écrira à la porte de ce sanctuaire, ce qui a déjà été écrit ailleurs :

De par le roi, défense à Dieu
De faire miracle en ce lieu.

Vouloir taxer ses semblables, passe encore, mais vouloir taxer le Bon Dieu ! ceci surpasse toute imagination catholique.

Si l'on demandait à ces messieurs, croyez-vous en Dieu ? — Certainement,

monsieur, répondraient-ils. — Croyez-vous à l'Eglise? — Certainement, monsieur. — Les fidèles ont-ils le droit d'avoir un temple pour y prier Dieu? — A coup sûr, monsieur. — Le temple est-il aussi nécessaire qu'un hôtel-de-ville ou une prison? — Certainement, monsieur; même plus nécessaire. — Est-ce que l'hôtel-de-ville paie la taxe? — Non, monsieur, les échevins qui sont là, travaillent pour le peuple, ce n'est point pour eux. — Est-ce que les prêtres travaillent pour eux ou pour le peuple? — Pour le peuple, monsieur. — Alors pourquoi taxer les lieux qu'ils habitent? — Pas de réponse, monsieur.

Mes chers artisans, il ne faut pas vous laisser conduire par ces quelques individus qui veulent vous taxer malgré vous et qui ont le courage de venir parler en votre nom. A les en croire, c'est vous qui demandez cela, non pas eux.

Soutenez vos droits, c'est-à-dire les

droits de Dieu, et Dieu soutiendra les vôtres contre la tyrannie de ceux qui veulent vous opprimer et vous rendre malheureux en ce monde et en l'autre.





CAUSERIE TREIZIEME

LE PRÊTRE ET LA DÎME

Nous voici rendus à un sujet que nous aimons à traiter devant ceux qui n'ont pas de préjugés et qui ne veulent pas manger du prêtre à tout prix.

Les méchants veulent vous éloigner du prêtre et vous le faire mépriser, en vous prenant par un point qui est le faible d'un grand nombre des enfants d'Adam : la bourse.

Examinons avec calme la question.

Le prêtre a-t-il droit à la dîme qu'il perçoit ?

Le mot dîme veut dire ici non seulement la dîme des grains, mais tout ce qu'on doit payer au prêtre, que cela s'appelle dîme, support, capitation, supplément—c'est tout une même chose :

“ *Droits* et dîmes tu paieras à l'Eglise fidèlement.”

Je n'ai pas l'intention de répondre longuement à cette question, Le prêtre a été placé par Jésus-Christ à la tête des paroisses. Il est un être nécessaire à la société et à la religion. C'est Dieu qui l'a voulu ainsi. S'il est nécessaire, il a droit à la vie. Or, comment s'y prendra-t-il pour vivre au milieu de la société ?—va-t-il gagner sa vie par lui-même ? va-t-il se jeter dans le commerce ? dans les entreprises industrielles ? passer des contrats ? Je vois une légion de boucliers se lever contre lui, s'il ose faire cela ; on veut em-

pêcher une pauvre religieuse de coudre ou de tricoter, que ne ferait-on pas si un prêtre se mêlait de commercer ? Ceux qui crient tant contre la dîme, seraient les premiers à dire : Monsieur le Curé, vous nous faites une " concurrence désastreuse,"—quand ils ont dit ce mot-là, tout est dit—vous êtes seul, vous vivez économiquement, n'étant pas obligé de vous plier aux exigences sociales comme nous, il nous est impossible de lutter un contre un ; tenez, croyez-m'en, restez dans votre presbytère et nous allons vous faire vivre, vous serez plus libre de vos mouvements et pourrez à votre aise vous occuper du salut de nos âmes qui vous ont été confiées par Dieu.—Voilà ce que l'on dirait.

D'ailleurs, supposez un prêtre laissant son magasin ou son bureau d'affaires pour aller confesser un malade ou baptiser un enfant !

Mais que nos impies se tranquillisent, le prêtre n'entrera pas en concurrence avec eux ; ouvrier évangélique, " il est digne de son salaire " et notre population n'hésitera pas à lui donner le pain matériel en échange de la " Manne céleste, du Pain de la vie éternelle " qu'elle reçoit de lui.

Quant à la dîme des grains, comme elle soulève peu d'objections parmi nos cultivateurs, nous allons passer outre (1). Mais le supplément !! Voilà une ques-

(1) Il y a cependant quelques habitants qui murmurent contre la dîme des grains. Il me semble que vous devez être heureux d'avoir à donner une grosse dîme ; quand le démon viendra vous tenter d'avarice, repoussez-le par cette pensée : Combien y a-t-il de milliers de personnes pauvres qui ne peuvent payer la dîme, et qui seraient si heureuses de pouvoir offrir au curé ce que vous êtes venus lui apporter !! Prenez bien garde de murmurer contre une dette aussi réelle. Quand on voit le démon de l'ivrognerie se faire payer une dîme de près de dix millions chaque année, on a lieu d'être étonné en entendant les murmures qui s'élèvent de la bouche de quelques personnes. Payez, mes chers amis, et payez bien ce que vous devez au bon Dieu, il vous le remettra au centuple.

tion qui n'est pas comprise par tout le monde ; quelques-uns appellent cela une nouveauté ; voyons. Dans les premiers temps de la colonie, il n'y avait que des habitants ; alors vous voyez qu'il était difficile de faire payer les artisans.

Mais me direz-vous, dans ce temps-là, n'y avait-il pas de marchands, de forgerons, etc. ? oui, mais il en était alors dans tout le Canada, comme il en est aujourd'hui dans les paroisses nouvelles ; le marchand avait une terre, c'était là son principal revenu, il la cultivait pendant que sa femme ou sa fille—qu'il avait envoyée au couvent exprès pour cela—servait les rares pratiques qui se présentaient ; il en était de même du forgeron qui faisait crier le dimanche à la porte de l'Eglise quel jour il banderait les roues pour ne pas allumer son feu pour rien.

Le Canada a rapidement accru sa population ; l'industrie s'est développée et

voici qu'aujourd'hui plus d'un dixième de la population vit autrement que par le produit de la terre. Voyez nos villes populeuses ; parce qu'un homme vit dans une ville, n'est-il pas obligé de payer celui qui travaille pour lui ? Un artisan n'a pas de terre, mais cependant il paie bien son serviteur ; pourquoi ne paierait-il pas le prêtre, qui se dépense à son service ? Ceux qui donnent le plus de fatigue aux prêtres, sont ceux qui vivent "dans les villes et les villages." A la moindre petite maladie, on court chercher le prêtre ; on assiège son confessionnal, celui-ci ne se plaint pas, mais au moins qu'on reconnaisse son dévouement. Le prêtre est le médecin de vos âmes, et il vous en coûterait de lui donner deux piastres ?

Supposons qu'il y ait deux cents familles dans votre village, et que chaque famille donnât deux piastres au médecin

du corps—pour avoir le droit de l'appeler quand elle voudrait, on ne trouverait pas cela cher ; pourquoi alors être plus chiche pour le médecin des âmes ? Mais on me dira : Le prêtre en a bien assez de la dîme des grains.

—Est-ce un Canadien, c'est-à-dire un homme qui doit avoir du cœur, qui parle ainsi ? Quel est l'homme qui, ayant le sentiment de l'honneur, dirait à un notaire : C'est vrai que vous avez travaillé pour moi toute la journée, mais comme les habitants vous paient quand vous travaillez pour eux, vous en avez assez ; suiez sang et eau pour moi, puis les habitants vous paieront. Si jamais un artisan me parlait ainsi, je le ferais travailler pendant huit jours et ensuite je lui dirais : allez vous faire payer par les habitants.

Donc les artisans doivent payer comme les habitants le prêtre qui travaille pour eux. Ceux qui ne veulent pas contribuer

à donner une honnête aisance au ministre de Dieu, n'ont pas le droit en justice de réclamer ses services. Il y a un contrat tacite entre le curé et ses paroissiens. Voici ce à quoi le prêtre s'engage envers ceux qui paient leur quote-part pour l'entretenir : je suis obligé en vertu d'une loi de l'Eglise catholique de prier pour vous et surtout de dire la messe à votre intention chaque dimanche et jour de fête d'obligation, de vous baptiser, de vous confesser, de vous donner le sacrement de l'Eucharistie, et d'aller porter le Viatique aux malades, de donner l'Extrême-Onction aux mourants, de recevoir lors du mariage des époux ; leur consentement mutuel, de plus, de préparer vos enfants pour la première communion, de prêcher chaque dimanche, de vous instruire de vos devoirs de religion, etc., etc. Maintenant, je pourrai être appelé aux malades vingt fois par année dans une

même maison, vous pourrez venir à confesse chaque semaine si vous voulez, cela ne changera pas le prix ; ce ne sont pas les sacrements que vous me payez—vous n'êtes pas assez riches pour cela—mais vous êtes obligés de me faire vivre selon mon état. Envers ceux qui ne veulent pas payer, en justice, je ne suis tenu à rien du tout ; mais à ceux qui donnent leur quote-part, je dois ma vie ; appelé par un malade dans un temps d'épidémie, quand bien même je serais averti par un ange du ciel de ma mort certaine une heure après, je dois y aller sous peine de damnation éternelle. Mais pour ceux qui ne veulent pas payer, je ne suis pas plus obligé en justice envers eux que ne l'est le curé de New-York. Imaginez, par exemple, un boucher qui écrirait à un curé de New-York, de venir le confesser à Ristigouche dans la Baie des Chaleurs ; le curé, malgré son

grand zèle, répondrait—je ne sais pas même s'il répondrait:—Je me dois à mes paroissiens, à mes braves Canadiens de New-York qui paient pour avoir un prêtre au milieu d'eux ; je dois être au poste où l'Eglise m'a placé en sentinelle vigilante.

Mes chers amis, vous avez du jugement et dites-moi si ce que je viens de vous dire, n'est pas le langage du bon sens. Oui, certainement, et aussi le langage de la foi qui ne va jamais sans le bon sens ; la raison et la foi venant de la même source ne peuvent être opposées. Ceux qui font travailler le prêtre sans vouloir payer la faible contribution de deux piastres, n'ont ni foi, ni cœur, ni honneur et ne méritent pas de porter le beau titre de Canadiens-catholiques.

— Mais, mon père, me demandera quelqu'un, dites-nous donc un mot de la dime du foin et puis des patates.

— Avec plaisir, mon cher ami ; eh bien, parlons du foin et des patates qui, soit dit en passant, sont joliment rares cette année.

— Cher ami, qui m'adressez la parole, je suppose que vous êtes habitant ?

— Oui, mon père, j'ai une terre à foin, et je trouve qu'elle me paie mieux en foin qu'en grains ; je vends bien mon foin et je vis mieux.

— Vous avez une terre à foin, que vous êtes heureux ! Vous faites de l'argent quand il se vend bien, mais quand il ne se vend pas, comme il y a quelques années, vous le gardez dans votre grange. Si vous aviez des animaux en quantité vous auriez toujours un marché pour votre foin, mais comme on ne parle pas pour le moment d'agriculture, revenons à la dîme.

Vous me posez une question, mon cher ami, je vais vous en faire une, écoutez-

bien : Vous avez passé, je suppose, un contrat avec un homme. "Si tu veux travailler pour moi, m'aider pendant le mois des récoltes, je te donnerai le 26ème minot de tous mes grains." Le serviteur qui connaît la quantité de grains que vous récoltez et qui sait que ça lui rapportera une vingtaine de piastres, s'engage pour dix ans à aller passer le mois des récoltes chez vous.

Sur ces entrefaites, on construit un chemin de fer, vous n'êtes plus obligé de charroyer votre foin à dix lieues pour le vendre et vous dites : je vais laisser toute ma terre en foin, ça paie mieux ; le serviteur travaille pendant toute la récolte de foin et demande son paiement ; vous lui répondez : je n'ai semé qu'un peu d'avoine. j'en ai eu 78 minots ; comme tu as le 26ème, je ne te dois que trois minots, mais je vais bien remplir le minot, par exemple. Le serviteur réclame, vous lui

dites : voyez le contrat, je ne te dois que cela.

Eh bien, maintenant, monsieur, placez-vous la main sur le cœur et prêtez l'oreille au cri de votre conscience : croyez-vous devant Dieu que vous n'êtes pas un voleur ? Vous riez—c'est bon signe—vous m'avez compris ; vous dites : ceci ne serait pas honnête. Vous avez raison.

Expliquons maintenant la comparaison. Voici une paroisse où le curé recevait mille piastres de dîme de grains—juste assez pour faire ses œuvres et vivre.— Tout-à-coup, voilà *toute la paroisse en foin* ; le curé—*comme curé*—n'a rien à y voir, mais il faut qu'il vive. Personne ne veut que le curé soit un *quêteux* dans la paroisse. Alors au lieu de la dîme des grains, vous allez payer la dîme du foin, ce n'est pas plus malin que cela—c'est blanc bonnet et bonnet blanc—ou bien comme on fait dans certaines paroisses.

avec l'agrément de l'évêque, les intéressés consentent à payer au curé une certaine somme d'argent et tout est fini.

Cependant si vous n'êtes pas satisfait de cela, voici un autre moyen que je vous propose, mon cher ami : Puisque vous voulez à tout prix payer votre dîme en grains ou n'en point payer, vous pouvez changer de terre avec un autre habitant qui voudrait avoir du foin et ne peut jamais en venir à bout ; sa terre est trop pauvre ; il n'a que du sarrasin et de l'avoine de 30 livres au minot ; il ne paie qu'en grains ; il n'a pas de foin ; alors changez de terre avec lui. Je vous réponds que vous ne paierez qu'en grains et lui sera très heureux de payer en grain et en foin ; il sera même si content que je crois qu'il en apportera 25 bottes de plus chaque année à son curé.

Au lieu de vous plaindre, remerciez donc le bon Dieu de vous avoir donné

une bonne terre et dites comme ce bon vieux : M. le Curé, je désirerais vous apporter le double de ce que je vous offre, car à chaque minot de grain que je vous donnerais, il m'en resterait 25 pour ma part. Ce que je dis pour le foin s'applique aux patates.

Il y a des paroisses nouvelles où le curé ne reçoit que cent à deux cents piastres de dîme ; les habitants veulent un prêtre et ils font bien. Vous êtes pauvres, dites-vous, et l'argent surtout est rare ; ne craignez rien, braves colons, vous aurez un prêtre ; la Propagation de la foi lui enverra un cent piastres ; à votre dîme des grains, vous ajouterez quelques bottes de foin et quelques minots de patates et le prêtre vivra pauvrement, habitera une petite maison, dira la messe dans une chapelle de planche, et, avec de l'économie, il parviendra à payer son serviteur et les dettes qu'il a contractées

pour aller s'installer chez vous : vous suivrez ses conseils, vous obéirez à ses ordres, vous éviterez les blasphèmes et l'ivrognerie, vous aurez horreur du luxe et dans quelques années, vous aurez une belle paroisse ; vous logerez votre curé d'une manière convenable, vous bâtirez une belle église et le bon Dieu vous bénira.

Mais, disent les quelques méchants de notre Canada, la dîme prélevée est trop forte et met les curés trop riches. Examinons ce point devant l'histoire, en face des faits.

Sur les milliers de prêtres de notre pays, combien y en a-t-il de riches ? J'en connais quatre, je crois, riches... de biens de famille, pas du produit de la dîme ; la plupart sont membres de la caisse ecclésiastique pour recevoir en cas de maladie deux cents piastres par année, car ils ne peuvent presque rien mettre de côté.

D'ailleurs, suivons-les dans leur carrière ; voici un jeune prêtre qui vient d'être ordonné ; il est nommé vicaire ; son curé lui donne cent piastres par année et le nourrit, c'est-à-dire qu'il gagne 27 cents et une fraction par jour : en voilà un salaire exorbitant ! Il est vicaire pendant 10 à 12 ans, puis est nommé curé "des montagnes" ; il achète ce qui est absolument nécessaire pour recevoir l'évêque—un prince de l'Église,—et ses confrères qui viendront l'aider dans sa paroisse. Il lui faut lits, meubles, chaises, poêles, vaisselle, batterie de cuisine, cheval, voiture, vache etc., et payer deux serviteurs, de plus une bibliothèque d'une centaine de piastres—et quelquefois, la douane donnera beaucoup de troubles à *quelqu'un* que je connais.

Voici mon cher nouveau curé endetté pour dix à quinze ans, car il n'a que quatre à cinq cents piastres par année—

et quand les revenus d'une paroisse atteignent ce chiffre en dehors de la vallée du St-Laurent, cette paroisse est convoitée et le jeune curé reçoit des félicitations. Après trente ans de prêtrise, il obtient un nouveau poste où il peut payer ses dettes, mettre un ou deux enfants de sa paroisse au collège et en mourant léguer les quelques mille piastres qu'il a—les deux tiers n'ont pas un sou—à ses paroissiens ou à son *Alma Mater* pour des fins d'éducation ; par exemple, il créera une bourse pour un enfant qu'il veut faire instruire.— Ecoutez le trait suivant : Un homme d'une certaine paroisse ne voulait pas payer de support : c'est aux habitants de payer et à moi de me servir du prêtre à leurs dépens ; sa femme et ses enfants pleuraient et priaient ; un de ses fils servait la messe et chacun faisait remarquer au curé la ferveur de ce petit servant. Le curé mourut et un prêtre voisin, exé-

cuteur testamentaire, rencontre un homme quelques jours après. La conversation s'engage, et notre homme de dire : Ah ! oui, c'était un assez bon curé, mais il aimait l'argent, il ne se contentait pas de la dîme, il lui fallait le supplément, il doit être mort "avec pas mal d'argent" et il devait pourtant bien savoir qu'il ne l'emporterait pas avec lui. — Quel est votre nom, lui dit le prêtre ? — Un tel. — Non, répartit le prêtre, il ne l'a pas emporté avec lui, il l'a laissé pour faire instruire votre fils Arthur. — Et l'homme n'eut pas honte — était-ce bien un homme ?

Une autre réflexion : avez-vous remarqué que ce sont ceux qui parlent le plus contre la dîme et l'avarice des prêtres, qui donnent le moins ? il y en a qui écrivent contre la dîme, j'aimerais bien savoir ce qu'ils ont donné à leur curé depuis qu'ils sont dans le pays ; on n'entend jamais se plaindre ceux qui paient bien

le ministre de Dieu, car ils voient que Dieu les bénit ; mais entendez cet homme qui se rend à l'auberge tous les soirs, qui donne au démon de l'ivrognerie ou de la débauche 50 à 100 piastres par année, c'est justement lui qui criera : je suis trop pauvre pour payer le curé.— Dans une paroisse non loin d'ici, une dizaine d'hommes venaient chaque année trouver leur curé et lui disaient qu'étant de pauvres journaliers, à la tête de nombreuses familles, ils ne pouvaient payer deux piastres de *supplément* et le curé leur donnait quittance, aux uns pour vingt-cinq cents, aux autres pour un écu. Un jour, un des aubergistes de la paroisse mourut subitement ; il fallut faire l'inventaire ; on trouva dans les cahiers de compte que, sur ces dix hommes, pas un n'avait un compte de moins de vingt piastres pour boisson reçue ; leurs billets étaient là, il fallut payer et ils payèrent —

et ils étaient trop pauvres pour donner deux piastres au prêtre !!

Encore une fois, mes chers amis, l'enfer attend ceux qui ne veulent pas payer leur dîme, car c'est un vol qui crie vengeance au ciel.

A l'heure du jugement, quand Jésus vous demandera : avez-vous payé vos droits à l'église en telle année ?

J'ai cru, Seigneur, que je ne le pouvais pas. Alors dira le démon : "pourquoi m'as-tu donné vingt piastres en orgie pendant cette même année là." Qu'aurez-vous à répondre ?

Maintenant un mot de ceux qui vont *faire un tour* aux Etats. Ils ont des dettes et espèrent pouvoir les payer en traversant les lignes. Peu habitués à la manière dont la dîme est perçue aux Etats, ils sont surpris qu'on les oblige à louer un banc où à payer 10 cents à la

quête, il est pourtant bien facile de comprendre une chose si simple.

Aux Etats comme en Canada, on a besoin du prêtre pour aller au ciel et on veut aussi en avoir un ; mais ceux qui vont là avec l'intention de revenir, ne veulent pas bien souvent le payer et donnent pour excuse : J'ai une terre en Canada qui paie la dîme, je n'ai pas besoin de la payer ici. Non ? alors faites venir votre prêtre du Canada pour vous desservir et allez à la messe dans l'église de votre pays, car l'église où vous entendez la messe maintenant a coûté bien cher et si vous voulez vous en servir, il faut en payer l'usage. Le bon Dieu est aux Etats comme en Canada, et là comme ici, il faut se soumettre à ses lois à moins qu'on aime mieux aller en enfer ; car en fin de compte, il n'y a que deux places : le ciel et l'enfer.



CAUSERIE QUATORZIÈME.

LE PRÊTRE ET LES MAUVAISES LECTURES.

MES chers amis, le prêtre est opposé aux mauvaises lectures ; un mauvais livre est un mauvais compagnon qui vous parle, captive votre confiance et vous entraîne au mal.

Que de mères de familles défendent l'entrée de leur maison à un libertin et reçoivent des livres et des journaux dont les feuilletons sont plus dangereux que ce méchant et laissent leurs filles se repaître de ces lectures abominables.

Un grand nombre de nos journaux publient de bien mauvais feuilletons de provenance étrangère qu'on arrange à la sauce canadienne, c'est-à-dire, qu'on change par-ci par-là un mot trop cru, on retranche une phrase ici et là, et à la fin du livre, au lieu d'un empoisonnement, c'est une chute au bas d'un escalier où l'héroïne se casse le cou. On croit qu'arrangé de cette manière, tout le venin du livre est disparu ; point du tout, mes amis ; vous avez beau peindre une planche pourrie, elle reste toujours pourrie, et d'autant plus dangereuse qu'elle est peinte, car la croyant saine vous allez vous y appuyer et vous culbutez la tête en bas. -

Jeunes filles qui m'écoutez, prenez bien garde de devenir liseuses de romans ; vous avez du jugement, gardez-le ; n'allez pas le fausser en lisant des mensonges et perdre votre âme en vous repaissant

d'idées dangereuses et de tableaux immondes ; on répand dans notre pays des feuillets, brochures, livres ; on les vend à bon marché : ce sont de méchants livres pour la plupart.

D'ailleurs pour vous ôter le goût de lire ces folies, je vais vous faire le roman de tous les romans passés, présents et futurs : les personnes changent, mais ce sont toujours les mêmes intrigues ; quelquefois la jeune fille qu'on célèbre est riche comme Crésus, d'autres fois elle est pauvre comme du sel, voilà toute la différence. C'est toujours une jeune fille " plus belle, oh ! que le jour " qui joue le rôle principal. Dans le livre, tout tourne autour d'elle—et je crois qu'elle tourne aussi—Prenons le côté ridicule de la question, ceci nous reposera un peu, avant d'en venir au côté sérieux, La fille porte toujours un nom en *a* ou en *ette* quand ce n'est pas Mina, c'est Minette. Le roman-

cier la dépeint cent fois dans 20 pages ; ses yeux sont "des diamants qui brillent au milieu des ténèbres comme une chandelle dans un fanal" ; le matin ses joues sont rouges, le soir elles sont pâles—mais "d'un pâle si brillant que ceux qui la regardent prennent le mal de neige," "de grosses perles brillantes" tombent de ses yeux : un romancier qui oserait dire que les larmes de son héroïne ne sont pas des perles, ne peut faire imprimer son livre et doit se rétracter publiquement dans une revue. Le timbre de sa voix—car invariablement elle est timbrée—fait frissonner les feuilles des arbres (elle a toujours soin de chanter quand il vente), elle a un port de reine—comme je n'ai jamais vu de reine je ne puis vous dire ce que c'est ;—elle est douée "d'un riche caractère," mais quand on la trompe, elle devient terrible ; ses cheveux "nonchalamment"—c'est le mot chéri des romanciers—

tombés sur ses épaules recouvertes d'une mousseline comme jamais il ne s'en est vu dans le monde, et comme il ne s'en verra jamais, deviennent hérissés et montent droit au plancher "d'en haut;" ses yeux alors lancent des éclairs—pas des éclairs comme vous en avez vus dans un orage, mais des éclairs faits exprès pour elle.— Elle aime un jeune homme, mais ses parents s'opposent à son mariage; un rival se présente; ce dernier est bien riche— toujours couvert d'or de la tête aux pieds, il intrigue pour supplanter celui qui l'avait précédé; ne pouvant réussir, il tâche de le perdre dans l'estime du monde en le faisant passer pour un faussaire; mais chaque soir, "il mange de l'avoine," il continue ses insultes. Le premier se choque, propose un duel et se fait tuer par son rival, il meurt... non il ne meurt pas, il était en léthargie, et un médecin venu on ne sait d'où, le "ressuscite"; le ressuscité

parvient à faire jeter en prison son ennemi qui se suicide de chagrin, puis il "part par le premier train"—c'est toujours le premier train—il va donc voir Mina et lui prouver qu'il est innocent des charges qui pesaient sur lui. Oh douleur! un crêpe est sur la porte : Mina, apprenant la mort de son amant, était morte d'amour; —non, elle n'était pas morte, elle non plus, elle était en léthargie ; le fameux docteur arrive et déclare que c'est un cas d'amour rentré aussi dangereux qu'un cas de picote de même espèce ; l'apparence de la mort peut durer six heures ou six jours, vous n'avez que l'embarras du choix. Mina revient à la santé, mais, siècles futurs! pourrez-vous le croire! elle reste folle, elle si fine!! elle qui avait de l'esprit à vendre à toute l'Europe, et il lui en restait encore assez pour acheter l'Amérique—O vicissitude humaine!! Elle ne fait que dire des mots entrecoupés qui se

terminent en *o*, car j'ai oublié de vous dire que tous les héros de roman ont des noms en *o*: Patto, Ramollo, Cocorico. La folle se promène dans sa chambre; de temps à autre, elle lâche un cri : coco.... coco.... mais pas de coco; il ne vient pas; où est-il? il est "dans le domaine du désespoir." Il est chez lui, ne sort plus, ne veut voir personne, son visage est abattu, son œil est "morne"—lui qui avait un si bel œil!!—De temps à autre, il frappe du pied, donne des coup de poings dans la cloison; il maigrit à vue d'œil, demande la mort; cependant une lueur d'espoir jaillit dans son cerveau.

Ce n'est pas en vain, car un beau jour, pendant que Mina se promenait dans sa chambre, ses yeux tombent sur *un* portrait : elle sursaute sous l'impulsion d'un choc nerveux; son regard s'illumine.... elle est guérie. Elle part "par le premier train" pour offrir sa main et sa for-

tune à Cocorico. Elle arrive, frappe à la porte—non, je me trompe, presse un bouton d'or : monsieur Cocorico est-il ici ?

—Non, mademoiselle.

—Est-il loin, vite, vite, où est-il ?

—Hélas, mademoiselle, on l'a conduit cette nuit à l'asile de la Longue-Pointe.

Le voilà fou à son tour ! et fou furieux ! celui dont le génie éclairait le soleil même, est en camisole dans le cachot, numéro neuf, de l'asile ; il crie, cherche à se rappeler un nom qu'il ne peut finir : Minn... Minn.... Minn.... — Hélas, la chatte de la maison est la seule qui réponde à son appel.

Pendant ce temps, que fait Mina ?— Elle est au désespoir, fuit le monde, elle ne parle plus, ne dort plus, ne mange plus. Françoise a beau lui faire du pain doré, du sucre à la crème, elle plisse le bec et retombe dans sa rêverie. Elle va
"seule et solitaire, comme la tourterelle

délaissée," se promener dans les champs "à cette heure où tout porte à rêver : au moment où le soleil se couche et la lune se lève"—car tous les romans sont écrits le jour de la pleine lune.

Mais pendant qu'elle est à contempler le dernier rayon du soleil "qui dore les prés d'alentour et à attendre le lever de la lune qui viendra jeter ses reflets d'argent sur la verdoyante colline dont le sommet couvert de pommiers en fleurs jette un parfum qui enivre tout le monde à deux lieues à la ronde" : respirons—voici que, tout-à-coup,—un bœuf, un gros, gros bœuf furieux—dans tous les romans il y a un bœuf furieux ou un cheval qui prend l'épouvante—un bœuf furieux donc voyant cette jeune fille oser mettre le pied sur son domaine, part en mugissant ; de ses pattes il creuse de profonds sillons dans le sol, de ses mugissements il fait trembler la terre—quand la terre tremble,

mes chers amis, c'est le bœuf roman qui beugle quelque part. Mina le voit venir, la peur la prend, pour une fois dans sa vie, elle oublie son Coco ; le bœuf fonce sur elle ; et de ses cornes—car c'est toujours un bœuf à cornes, jamais un "tocson,"—qui s'emboîtent sous les bras de la jeune fille, il la soulève de terre où elle venait de perdre connaissance, et part avec une rapidité vertigineuse à travers les champs ; je n'ai jamais pu savoir exactement le nombre de barrières et de pagées de clôture qu'il a enfoncées, avec Mina sur les cornes. Pauvre Mina ! dites-vous ; ne la plaignez pas, tout cela est du mensonge, c'est de la folie, ça n'est jamais arrivé, l'auteur veut rire de vous. Pendant que le bœuf court et enfonce les barrières, revenons au jeune homme qui est sous les soins d'un aliéniste, médecin qui vient de découvrir un remède, le remède infallible dont lui seul a le secret

Cocorico guérit et part " par le premier train " pour aller trouver Mina.

Mais vous me dites, le bœuf court-il encore ? je n'en sais rien, il faut lire cinquante pages avant de revenir au bœuf qui, pendant ce temps-là brise tout sur son passage et porte " l'épouvante au milieu des populations consternées."

Cocorico cherche donc Mina ; il frappe à la porte ; pas de Mina ; il demande aux voisins qui répondent : elle est partie avec sa servante depuis plus d'un mois et personne ne sait où elle est allée ; elle avait l'air malade et était d'une " couleur rêveuse " — vous n'avez peut-être jamais vu cette couleur-là ? ni moi non plus ; mais un écrivain va vous dire ce que c'est : " c'est une couleur de blanc d'Espagne, mêlée d'une légère teinte d'aurore mourante ; " vous le savez maintenant—Cocorico la croit partie pour aller prendre les eaux de mer à Tadoussac. Il part " par le

premier train," arrive à la Rivière du Loup cinq minutes trop tard, le bateau vient de partir; il se jette à la nage et on crie "un homme à l'eau! un homme à l'eau!!" l'ingénieur renverse la machine, et Cocorico saute sur le bateau. Arrivé à Tadoussac, point de Mina; il la cherche pendant le mois d'août—cette année-là, le mois d'août dura un siècle.—Désespéré, exténué d'anxiété, il alla demander à l'air de la campagne un peu de réconfort; un soir,—"seul et solitaire, il errait sans but dans un pré dont le foin vert parfumé, enivrait de son arôme tous les gens de la paroisse;" un nuage s'élève à l'horizon, le temps s'obscurcit, de gros nuages menaçants rasant la cime des arbres, mais il ne voit rien, tant il est absorbé dans ses rêveries; tout-à-coup un bruit sinistre se fait entendre: il lève la vue et aperçoit un bœuf, aux naseaux fumants et tout en écume(il y avait de quoi). Juste ciel! Qu'a-t-il

entre les cornes ? un coup de pistolet retentit dans les airs, la balle meurtrière traverse le cœur du bœuf. Cocorico dégage les habits de la fille des cornes de l'animal, lui parle ; la jeune demoiselle est sans connaissance—on pourrait l'être à moins.—Il y a *comme de juste* une source d'eau froide tout près, le jeune homme lave Mina qui ouvre de grands yeux, un éclair jaillit au milieu du nuage, un cri épouvantable sort de chaque poitrine : Mina..... Cocorico..... Cocorico..... Coco..... Mina..... Minn... ils venaient de se reconnaître. Après plusieurs petits points, l'auteur ajoute : Fin, ce qui veut dire que c'est tout ; pourquoi ne met-il pas Fou, il me semble que ça vaudrait mieux.

Mes chers amis, vous avez la substance de tous les romans dans les lignes qu'on vient de lire, excepté que quelquefois ça finit d'une manière tragique, par exemple, Cocorico, au lieu de percer le

cœur du bœuf tue Mina par maladresse ; en reconnaissant son erreur il se flambe la cervelle et des trois personnages, le bœuf est le seul qui survive.

Et dire que tout cela n'est que mensonges !

Faisons une réflexion : Que de fois les jeunes filles qui m'entendent ont fui la compagnie d'un homme qui raconte ses prouesses ; une fois à New-York, il a fait ceci, une autre fois il a vu cela à Londres, tandis que vous savez que ce sont de purs mensonges. Que cet homme est assommant ! dit-on ; si vous êtes sage, mademoiselle, vous direz : que cet auteur est assommant ! et jamais vous ne lirez de romans d'amour, où vous ne voyez pas que les personnages aient été à la messe ou à confesse. Celles qui lisent ces livres, sont des têtes légères qui se créent dans leur imagination un monde idéal, ce qui les rendra malheu-

reuses en ce monde et.... en l'autre. Ste Thérèse, dans une vision, a aperçu dans l'enfer la place qu'elle devait occuper si elle eût continué à lire des romans.

Il faut aussi choisir les feuilletons des journaux ; il y en a qui publient de très mauvais feuilletons, et l'on voit des jeunes filles qui ont la prétention d'être pieuses, se repaître de cette nourriture malsaine.

Mes chers amis, vous me permettrez d'adresser un mot au jeune commis voyageur qui est venu causer avec nous ce soir. Jeune commis, je vous crois brave chrétien, et n'allez pas suivre l'exemple de quelques-uns — seulement quelques-uns, du moins j'ose l'espérer — de vos confrères qui ont laissé jusque dans nos campagnes les plus reculées, de mauvais livres. En prêchant des retraites, nous avons à brûler des livres souvent bien infames ; on croit s'excuser en disant : ce n'est pas à moi, c'est un commis-voyageur

qui avait emporté ce volume pour tuer le temps et il me l'a prêté. Si ceci n'était arrivé qu'une fois, je n'en parlerais pas.

Parents chrétiens qui m'entendez, vous êtes obligés sous peine de damnation, de veiller à ce que vos enfants n'introduisent aucun mauvais livre dans votre maison, et si un journal publie un mauvais feuilleton, sachez que c'est un mauvais livre. (1) Pour être jeté en enfer, il n'est pas nécessaire de manquer à tous les commandements : "Celui qui est coupable en un point, est coupable de toute la loi," dit l'apôtre St-Jacques." Finissons :

Dis-moi qui tu hantes, je dirai qui tu es.

(1) Si vous voulez procurer à vos enfants le plaisir de bonnes et saines lectures, abonnez-les à la "Semaine Religieuse" de Montréal ou de Québec. Tout le monde devrait lire ce qui se publie de ce temps-ci sur nos institutions religieuses de Montréal et sur le Séminaire de Québec. Si les filles veulent lire un bon livre, qu'elles achètent : "A l'Œuvre et à l'Épreuve" par Laure Conan, ce n'est pas un livre d'amour ; on sait que tout ce qu'elle rapporte du père Garnier est arrivé ; et quand on pleure, on pleure sur une réalité et non sur un mensonge.



CAUSERIE QUINZIÈME.

LE PRÊTRE ET LES CANADIENS DES
ÉTATS-UNIS.



Il y a un cinquième de notre population qui va aux États pour y travailler. Tous partent avec l'intention de revenir, beaucoup ne reviennent que pour se promener.

Ces Canadiens vont-ils être délaissés ? Non, le prêtre, cet ami du peuple canadien, le suivra et l'accompagnera jusqu'au bout du monde, s'il le faut.

Ici, mes chers compatriotes, saluons

avec enthousiasme ces prêtres canadiens qui s'expatrient volontairement pour garder la vie nationale et religieuse des leurs. J'en parle avec connaissance de cause, je les ai vus à l'œuvre. J'ai vu les peines, les misères, les tracasseries qu'on leur suscite de toutes parts, — je les ai vus bâtir leurs églises, en luttant avec énergie contre la pauvreté des uns, l'indifférence des autres et la malice de quelques-uns ; suivons le prêtre au début de l'établissement d'une paroisse.

Il est envoyé dans une ville ou village dans lequel, dit-on, il y a bien des familles canadiennes disséminées de tous côtés ; il faut les chercher, "*les déterrer*," ces familles ; il faut leur faire comprendre qu'elles doivent donner leur quote-part pour la construction d'une église ; il faut la bâtir maintenant cette petite chapelle et payer les entrepreneurs ; où prendre l'argent ? Ceux qui

avaient promis de 20 à 200 piastres, où sont-ils ? Quelques-uns sont restés et paieront généralement, mais beaucoup d'autres sont partis ; ils n'avaient pas d'ouvrage et sont allés tenter fortune ailleurs ; d'autres ont pris leur place, mais que disent-ils ? Ils viennent du Canada où ils ont déjà bâti une église et se proposent de s'en retourner l'an prochain ; ils ne peuvent pas faire " grand'chose ". Au milieu de ce flot inconstant, de ce va-et-vient, comment avoir une idée arrêtée sur l'entreprise qu'on veut mener à bonne fin ? A cela viennent s'ajouter les tracasseries de bazars, de quêtes, l'endossement de billets, et que sais-je ? Vou-lant conserver la religion de ses compatriotes, le prêtre s'empresse de bâtir une école où l'on enseigne aux enfants que c'est Dieu qui les jugera un jour. Allez dans l'Est et l'Ouest des États-Unis et partout où se trouve le prêtre canadien, partout

vous entendez nos émigrés parler la belle langue française dans les familles qui lui sont confiées et les apostasies nationales et religieuses y sont rares.

Continuez vaillamment votre lutte de géants, noble prêtre, victime volontaire de la cause de la patrie et de la religion. Restez avec vos compatriotes pour les guider sûrement dans le chemin du devoir et les empêcher d'être noyés dans ce grand tout américain qui absorbe toutes les autres nationalités ; continuez toujours à faire résonner dans leur cœur les fibres patriotiques et religieuses ! que dans cinquante ans, grâce à votre zèle, à votre prudence, les enfants de ceux que vous aurez formés, soient heureux et fiers de s'appeler Canadiens-Français catholiques. Soyez assurés que nous vous suivons à travers les immenses difficultés que vous avez à surmonter ; tout ce qui vous intéresse nous intéresse. Croyez

que jamais la reconnaissance de ceux que votre dévouement aura arrachés à l'américanisme ne vous élèvera un monument plus durable que celui que l'admiration pour votre zèle a élevé dans les cœurs de vos compatriotes de la province de Québec.

Vous m'excuserez, très chers confrères qui lisez ces lignes, de faire votre éloge, mais je tenais à dissiper auprès de nos chers habitants et artisans, les quelques appréhensions que la mauvaise foi ou l'ignorance ont soulevées contre vous. Et vous, chers compatriotes qui vivez sur la terre étrangère, rappelez-vous que c'est le prêtre qui a sauvé vos ancêtres et que c'est le prêtre qui vous sauvera ; attachez-vous donc à lui, groupez-vous autour de sa personne pour former un rempart inaccessible aux flèches lancées contre vous par l'indifférence religieuse.

Vous savez que la dîme ne se répartit

pas chez vous comme en Canada, mais, là comme ici, les lois du bon Dieu sont les mêmes ; là comme ici, il faut des prêtres et des autels pour offrir le saint sacrifice de la messe, c'est-à-dire des églises et des presbytères. Que vous ayez une terre en Canada ou que vous n'en ayez pas, il faut entretenir le prêtre qui vous dessert là-bas ; si vous ne faites pas cela, vous n'êtes pas dignes de porter le beau titre de Canadiens catholiques. Sous la direction du prêtre, continuez à vous bâtir de grandes églises, de belles écoles, de bons presbytères, et les américains étonnés vous respecteront et diront tout haut : Quels hommes de foi et de sacrifice que ces canadiens !!!

Je termine en vous prémunissant, mes chers habitants et artisans, contre ceux qui viennent vous dire en hochant la tête : Ah ! ces prêtres des Etats !—Vous répondrez : Ces prêtres des Etats sont ceux

qui méritent le plus de la patrie et de la religion ; en parlant d'eux, je n'ai qu'un désir à exprimer : Que ne sont-ils plus nombreux !!





CAUSERIE SEIZIÈME.

LE PRÊTRE ET LES AUBERGES.



ICI, on pourrait écrire un volume. — Chacun sait que l'ivrognerie fait de terribles ravages dans notre pays.

Comment combattre ce fléau? c'est là la question capitale, le problème difficile. — On a essayé le *Scott Act* (défense complète de vendre aucune boisson), on a manqué son coup et grandement. Je me rappelle qu'une fois, dans l'Île du Prince

Edouard qui était alors sous le *Scott Act*, j'ai failli être tué dans un wagon de chemin de fer et avec moi une dizaine de personnes. — Quelle horrible scène!! je n'oublierai jamais cette parole de feu monseigneur McIntyre : dites à tous ceux qui s'intéressent à la cause de la tempérance que je croyais faire le meilleur coup du monde en mettant l'Ile sous la loi Scott, et je vois chaque jour que je me suis trompé ; le peuple boit plus que jamais, paie le double du prix d'autrefois et use d'une boisson frelatée qui le rend furieux.

Ne parlons donc pas d'exclusion totale de liqueurs *pour toute une province*.

Si tout le monde observait les lois de l'Eglise, la question serait vite réglée, mais on veut se révolter contre Dieu, en vendant de la boisson aux ivrognes, aux enfants ; on vend sans licence et on vend le dimanche. L'Etat défend qu'on vende

de la boisson le jour du Seigneur, l'Eglise est trop heureuse de donner la sanction de son autorité à cette loi qui concerne la morale et *qu'en conscience*, on doit observer. Combien y a-t-il d'aubergistes qui ne débitent pas de boisson le dimanche? bien peu; il m'est pénible de le dire, mais c'est vrai; le dimanche, on se promène beaucoup et on vient faire boire son cheval—non, je me trompe, on vient *boire* son cheval à l'auberge.

L'aubergiste voit 50 à 60 piastres en perspective; résistera-t-il? sur cent, il y en aura-t-il *un* qui sera ferme? je ne réponds pas à la question.

Les aubergistes qui vendent en contravention avec la loi, paient-ils l'amende? une fois sur dix-mille.—Pourquoi? parce que personne ne veut les dénoncer: Mon père, il va se venger en me causant du dommage, voilà ce que m'ont répété bien souvent, de braves gens.

Quel triste état de choses ! Voilà un ivrogne qui vient acheter une bouteille, on la lui vend ; on sait qu'il va battre sa femme, rouer de coups ses enfants, et venir lui-même aux portes du tombeau, — ça ne fait rien, il a payé l'aubergiste, c'est tout ce que celui-ci voulait.

L'aubergiste aura-t-il son permis (licence) pour l'an prochain ?

Oui ; il l'aura.

— Qui va le lui donner ?

— Les conseillers.

— Mais ces conseillers ne sont donc pas catholiques ?

— Oui, ils sont catholiques.

— Mais, peuvent-ils aller au ciel en donnant une licence à des personnes indignes ?

— Non, s'ils ne reviennent à de meilleurs sentiments.

Mais vous vous écriez : comment des catholiques peuvent-ils s'oublier ainsi ?

—Voici : le prêtre a vu qu'il y avait du désordre dans cette auberge et il a tonné du haut de la chaire ; l'aubergiste s'est fâché ; quelques-uns des conseillers sont ses parents—il a dépensé deux tonneaux de whiskey pour les faire élire,—ceux-ci, avec tous les ivrognes de la paroisse,—prennent fait et cause pour l'hôtelier, tous jurent de le venger—c'est le petit nombre, mais ce sont ceuz qui font le plus de tapage.

Vous avez, mes chers habitants, dans votre champ une image frappante de ces bavards de paroisse ; il y a un bœuf qui vous ahurit de ses mugissements toute la journée, tandis que vous remarquez à peine la présence des cent brebis qui sont à côté de lui. Dans nos paroisses, il y en a toujours quelques-uns qui *beuglent* du matin au soir et ils finissent par croire qu'ils sont tout le troupeau. Ces tapageurs obtiennent la licence de nouveau à

l'hôtelier et les ivrognes continuent à boire et les jeunes gens à se corrompre.

Mais, me direz-vous, vous voulez donc supprimer les auberges ?

—Non, pas toutes les auberges, mais tous les mauvais aubergistes. —J'ai dit : pas toutes les auberges, je m'explique ; il y a un grand nombre de paroisses qui n'en ont pas besoin ; le prêtre, aidé des bons citoyens, s'oppose à la vente de la boisson : il fait bien et ceux qui l'aident font ce qu'ils doivent faire ; qu'ils continuent la lutte et une belle place les attend au ciel ; mais il faut l'avouer, c'est là l'idéal ; ceci ne peut se faire que dans les bonnes paroisses et heureux sont ceux qui les habitent ! Ils sont l'honneur de notre peuple.

Mais il y a des localités où les passions sont tellement déchaînées qu'une telle mesure causerait plus de mal que de bien. Dans les paroisses où il va beaucoup de

voyageurs, s'il n'y a pas d'auberges, il y en aura plus de dix qui vendront de la boisson en cachette au grand détriment des âmes; cependant dans ces endroits, on met généralement deux ou trois hôtels où un seul serait suffisant.

Les conseillers municipaux qui font cela, péchent.

Maintenant mettons-nous bien dans l'esprit qu'un hôtel n'est pas pour les gens de la paroisse où il se trouve. Le meilleur hôtel que vous puissiez avoir, mes chers amis, est votre propre maison; vous ne serez jamais aussi bien servis ailleurs; un hôtel est pour les étrangers. Donc il ne faut donner de licence qu'à ceux qui peuvent recevoir les étrangers; donc il faut abolir toutes les buvettes du pays, en commençant par celle qui se trouve au Parlement sous la chambre des députés.

A Montréal, il y a 1400 débits de liqueurs, tandis que 150 suffiraient. Mes

chers compatriotes, devant le bon sens, à quoi servent, dites-le moi, toutes ces buvettes ? à coup sûr, ce n'est pas pour recevoir les étrangers ;—il n'y a ni écurie pour le cheval, ni lit pour le voyageur, on ne peut y trouver que des carafes et des verres ; une buvette n'est rien autre chose qu'un aliment à la passion populaire, c'est une séductrice qui se tient au coin des rues invitant à la misère, à la dégradation, au déshonneur, à la mort prématurée tous ceux qui se laisseront prendre à ses appas ; c'est là que l'artisan va boire le travail de la journée, c'est là que bien des jeunes gens s'assemblent jusqu'à 11½ heures de la nuit et que, stimulés par le feu qui les brûle, ils laissent échapper de leur cœur gâté et de leur bouche sordide, les propos les plus licencieux, c'est de là qu'ils partent. . . . mais je m'arrête, non sans vous demander, mes chers amis, de bien prier pour que nos

conseillers fassent pénitence de tous les péchés qu'ils font commettre, afin qu'ils puissent éviter les tourments éternels de l'enfer.

Maintenant, puisque les débits de liqueurs sont trop nombreux, comment en diminuer le nombre ?

Grave question, difficile à résoudre, étant données l'activité des tapageurs et l'inertie des gens paisibles. Oh ! si tous ceux qu'on est convenu d'appeler bons, voulaient se remuer, la question se réglerait en huit jours pour tout le Canada. Sachez, mes chers amis, que celui qui peut sans inconvénient empêcher la vente illicite des boissons, péche en ne le faisant pas ; s'il y a un précepte nous ordonnant de fuir le mal, il y en a un autre, nous obligeant à faire le bien : *declina à malo et fac bonum*, évitez le mal et faites le bien ; généralement on se contente de ne pas faire le mal, et on s'en tient là en disant :

Les autres veulent avoir des auberges, c'est leur affaire, qu'ils s'arrangent. Ce n'est pas comme cela qu'il faut agir ; il faut dire : arrêtez un peu que je vous arrange. Mes chers habitants et artisans, vous êtes le nombre, la force, vous avez le droit pour vous ; ne vous laissez donc pas mener par une poignée de têtes chaudes et de cœurs gâtés.

Mais répondons à la question : comment diminuer le nombre des auberges ?

D'abord, écartons la pensée qu'on peut y réussir sous la loi actuelle qui régit la vente des boissons. Celui qui veut prendre auberge a toujours une liste d'amis qui n'en veulent pas d'autre que lui, il aura presque toujours la majorité des conseillers dont l'un est son beau-frère, l'autre le cousin de sa femme, il a prêté de l'argent au troisième et le quatrième lui doit un compte de 50 piastres pour valeur--non--pour liqueur reçue. De

plus, la politique intervient ; l'hôtelier est un grand facteur politique et que de fois il a sauvé la patrie à deux doigts de sa perte, en faisant comprendre à l'habitué de sa barre qu'il était menacé *de l'eau du deluge*, le candidat ou le député a été bien reçu chez lui : il aura sa licence et s'il paie l'amende pour avoir vendu le dimanche, il ira le trouver et *une remise* lui sera faite, "vu qu'il a été trompé et qu'il croyait vendre de la boisson *pour la malade*."

De même, mes chers amis, que je laisse aux autres pleine liberté d'exprimer leur opinion sur ce sujet, permettez-moi de formuler la mienne que confirment 30 ans d'expérience.

Tant que les permis ou licences seront sous le contrôle d'hommes qui votent aux élections, il y aura toujours 20 fois plus d'auberges qu'il n'en faut : on aura

beau établir les lois qu'on voudra, il n'y aura jamais de sanction, car on trouvera toujours le moyen de les rendre illusoires. D'ailleurs, il y a pour moi, une autre grave raison de m'opposer à la loi actuelle faite, je le crois, dans les meilleures intentions du monde.

Missionnaire des campagnes, j'ai remarqué que cette manière d'octroyer les licences et les moyens qu'on est obligé de prendre pour sévir contre les coupables, avaient une action dissolvante sur la famille. La mère et les filles ne veulent pas d'auberge, le père et les garçons en veulent, ou bien les garçons seuls en désirent, le père n'en voulant pas ; de là des divisions, des injures entre l'époux et l'épouse, injures qui recommencent toutes les fois qu'un homme ivre passe dans le chemin. Tiens, dit la femme, regarde ton aubergiste, le bon règlement qu'il tient ! le mari riposte en maugréant et les en-

fants perdent tout respect pour leurs parents.

Quand on fait payer l'amende, qu'arrive-t-il ? C'est un tel, il va me le payer ; et en vertu des liens de famille, d'amitié ou de "compagnonnage," une partie de la paroisse se jette à couteaux tirés sur l'autre ; les médisances et les calomnies pleuvent, la paix est troublée et des milliers de péchés se commettent. De plus, le curé qui veille avec un œil jaloux au bon ordre de sa paroisse est obligé d'intervenir ; il fait son devoir, il intervient, alors on l'accuse de partialité d'injustice ; lui qu'on trouvait si saint hier, est aujourd'hui une bête noire ; et l'on élève ses enfants sous l'empire de cette défiance envers le ministre de Dieu ; on se retire du confessionnal et il faudra les grâces extraordinaires d'une retraite pour réconcilier cet aubergiste avec Dieu et son ministre.

Si l'on pouvait éviter tous ces péchés le Canada serait plus heureux et plus prospère ; ceux dont le programme politique est de rendre le peuple heureux sont obligés *par devoir* de chercher un moyen plus conforme aux vues de Dieu.

Quel moyen peut-on suggérer ?

Le suivant : créer un bureau spécial, composé de trois hommes aussi indépendants des électeurs et des députés que l'est le bureau de l'instruction publique, par exemple ; choisir un membre parmi nos cultivateurs instruits et intelligents de la campagne, un second dans les professions libérales et le troisième dans la classe commerciale. Le bureau à la tête duquel seraient ces trois hommes aurait le pouvoir d'accorder des permis dont le prix serait fixé par l'assemblée législative ; il s'entendrait avec les personnes bien pensantes d'une paroisse, et accorderait le nombre d'auberges nécessaires

à la localité. N'ayant rien à craindre de Pierre ni de Jacques, il lui serait facile de faire exécuter la loi ; n'ayant rien à perdre, il pourrait facilement régler en une semaine les licences de trois comtés. Il devrait s'assurer si ceux qui demandent à tenir hôtel, peuvent loger les voyageurs, et les buvettes seraient abolies du coup. Maintenant, les dispositions de la loi, outre la défense de vendre le dimanche, régleront qu'il ne faudra pas vendre de boisson aux ivrognes, c'est ce qu'on a fait en Suède avec un résultat merveilleux ; d'ailleurs c'est ce que demande l'Eglise catholique et les peuples même protestants sont obligés de revenir à sa théologie. En Suède, quand un homme est ivre, la justice le prend, lui demande qui lui a vendu ou donné sa boisson, il ne sort pas de prison avant d'avoir nommé le coupable, c'est le vendeur de boisson qui est puni

et à la deuxième infraction, il perd sa licence. Si le gouvernement de Québec voulait donner l'appui de son bras à l'Eglise catholique, qui défend sous peine de refus des sacrements de vendre de la boisson aux ivrognes parce que le vendeur se rend complice du péché, verrions-nous ce qui nous crève les yeux tous les jours dans nos villes ? Se passe-t-il une seule journée sans que le prêtre, confidant de toutes les misères, entende l'histoire suivante qu'une personne me racontait avant-hier : mon père, je suis veuve, je n'ai qu'un fils qui est fabricant de cigares ; il gagne quatorze piastres par semaine ; il n'a que dix-sept ans et est déjà *grand ivrogne* ; il boit tout ce qu'il gagne ; il ne me paye pas même sa pension. Les jours de paie, celui qui tient hôtel à tel coin, s'en va le rencontrer au sortir de la manufacture, l'amène chez lui, et le garde jusqu'à ce qu'il ait tout

son argent : ce qui prend généralement deux jours, le dimanche et le lundi ; voilà une histoire que tous les curés de la ville ont entendue des centaines de fois par année. Les villes se démoralisent avec une rapidité étonnante et n'y aurait-il que le clergé à gémir ?

Cette disposition de la loi, défendant de vendre de la boisson aux ivrognes n'a rien d'odieux, d'exclusif. Ceux qui savent user des choses sans en abuser, comme tous les chrétiens doivent faire, agiront comme par le passé ; ceux qui ne veulent pas rester hommes, mais s'avilir au niveau de la bête furieuse, seront mis à la raison, et ceux qui, par amour de quelques piastres font métier de damner les autres en se damnant eux-mêmes, iront faire pénitence en prison.

Une autre suggestion : Ne serait-il pas bon d'établir que, pour tenir auberge il faudrait avoir ce que l'on est

convenu d'appeler une qualification foncière ? Aujourd'hui, le premier paresseux qui n'a pas un sou et qui ne veut pas travailler, fait application ; il trouve toujours les souscripteurs voulus par la loi, en leur promettant bien des faveurs ; ceux-ci agissent sur les conseillers et le tour est joué. Si un homme était obligé de posséder deux mille piastres avant de faire application pour une licence, on arrêterait tous ces gens sans vergogne qui spéculent sur la passion populaire et qui peuvent dire : " arrive qui plante," je ne serai toujours pas plus mal après qu'avant.

Je vous demande, mes chers amis, dans l'intérêt de vos enfants, de la patrie et de la religion, de réfléchir sur le fait suivant : en retranchant un million et demi de piastres pour la boisson qui a pu être prise par utilité ou nécessité, sachez qu'il se boit dans la province de

Québec, pour huit millions de piastres de boisson que le démon vient réclamer des intempérants. Avez-vous bien réfléchi à l'énormité de ce chiffre ? On dit qu'un homme au Manitoba, avec 1000 piastres, peut devenir riche en peu d'années ; eh bien, avec ce que le démon de l'ivrognerie réclame chaque année, on peut envoyer au Manitoba huit mille colons par an, donnant à chacun mille piastres ; huit mille multipliés par cinq, la famille étant de cinq membres, donnent quarante mille âmes que Monseigneur Taché verrait arriver avec plaisir.

On parle beaucoup de taxes ; pourquoi ne parle-t-on pas de la taxe que le démon de l'ivrognerie prélève sur notre population, et qu'on lui jette, l'écume de la licence à la bouche et le blasphème aux lèvres ? Comme vous le voyez ; jamais taxe ne fut plus injuste et on ne dit rien. — Allons-nous nous réveiller enfin ? Ne

se lèvera-t-il pas un sauveur du peuple d'Israël ? N'y aura-t-il pas un ministère qui ne fléchira pas le genou devant le dieu des fausses opinions reçues, devant le Bélial de l'ivrognerie ? Continuerons-nous à croire dans le public que les auberges sont aussi nécessaires que les magasins de farine et que dès qu'il n'y a plus d'auberges dans une paroisse, tous les gens sont exposés à mourir dans l'espace de vingt-quatre heures ? Grand Dieu ! qu'allons-nous devenir si les idées ne changent pas ! Aujourd'hui ceux qui veulent restreindre la vente des liqueurs enivrantes passent pour fous, pour des hommes de l'autre monde.

—Nous voulons une auberge à tel numéro, demande-t-on—mais, messieurs, il y en a une de l'autre côté de la rue oui, mais ce n'est pas commode quand il pleut et qu'il y a de la boue,—et l'on met une buvette de ce côté-ci de la rue. Le dé-

mon de l'ivrognerie règne en maître et malheur à celui qui crie : gare !

Je termine, mes chers amis, vous méditez sur ce que je vous ai dit, vous pèserez tous les avantages d'un bureau spécial et d'une qualification foncière, et vous me direz ce que vous en pensez.

Si vous avez un système meilleur à proposer, hâtez-vous de le faire connaître, car il faut remédier au mal, sinon nous sommes perdus.





CAUSERIE DIX-SEPTIÈME

LE PRÊTRE ET SON VENGEUR

JE vous disais dans ma première causerie : *Le prêtre et ses détracteurs*, que Dieu vengeait d'une manière terrible son Prêtre ; "la prunelle de son œil," des paroles vraies ou fausses que les méchants lançaient contre lui. J'écrivais : attendez cinq ans et vous me donnerez des nouvelles de nos "mangeurs de prêtres," j'aurais dû dire cinq jours.

O Dieu! que vous êtes terrible dans vos vengeances!

“CELUI QUI TIRE L'ÉPÉE, PÉRIRA PAR L'ÉPÉE.”

Un canadien je veux dire un homme né en Canada et rien de plus — a lancé dans une *Revue* des flots d'injures contre les prêtres, il a frappé à droite et à gauche, et dans un sot orgueil il s'imaginait qu'il allait les pulvériser. Il se donnait une mission : celle d'humilier les catholiques en jetant de la boue à pleines mains à la face de notre clergé. Cet insignifiant pygmée croyait qu'il avait renversé le Confessionnal et l'Autel ; mais Dieu humilie les superbes, et cette fois l'humiliation a été accablante. L'orgueilleux a été obligé de reprendre la repoussante bave qu'il avait vomie contre un prêtre du diocèse de Montréal. *Iniquitas oppilabit os suum*, le méchant se fermera la bouche à lui-même. Dieu l'a forcé à

signer l'humiliante rétractation que vous avez lue et relue.

“ Je, soussigné, confesse par les présentes que le dit écrit est *injurieux, calomnieux et mensonger* ”

C'est-à-dire que, forcé par Dieu qui se rit des méchants, il avoue qu'il a été un *homme injuste, un calomniateur, et un menteur* au détriment d'un prêtre.

O justice divine, que vous êtes amère ! Vous contraignez celui qui a voulu ridiculiser votre ministre, à tremper sa plume dans l'encre de votre dérision et à tracer lui-même sur son front ce stigmate déshonorant : — “ Je suis un menteur, un calomniateur ; regardez-moi, Canadiens de ce pays et des États-Unis, et connaissez-moi à *ma marque* ”

Dieu frappe en ce monde pour pardonner dans l'autre. Que Dieu donc pardonne au pécheur humilié et l'épargne dans son éternité.

Mes chers amis, n'allez pas croire qu'il y ait de la haine dans le cœur du prêtre. N'allez pas croire que nous allons publier

“ LE PORTRAIT DU COUPABLE, ”

ça ferait tant de peine à sa famille, à ses amis ! Un journal de Montréal a commis cette lâcheté à l'égard de l'un des nôtres, faisant monter la rougeur de la honte au front de deux mille prêtres innocents, et couvrant de confusion deux millions de catholiques. Il a choisi, pour commettre cette bassesse, le temps de l'exposition, lorsque la ville était remplie de visiteurs américains, orangistes. Ils ne peuvent lire nos journaux français, mais en venant à Montréal, ils sont avides de repâître leurs yeux de tout ce qui peut humilier la religion catholique. . . . quelle triste besogne ce journal a faite en ce jour-là ! Que les dix mille sous que ce commerce a rapportés aux auteurs du

forfait—qui a étonné les protestants eux-mêmes—ont dû être pesants..... plus pesante encore sera la main de Dieu quand elle s'appesantira sur eux !!! Il faut une haine, non pas commune, mais la haine que les juifs seuls entretiennent contre Jésus-Christ et son Eglise, pour descendre à ce degré de vilenie.

Soyons sans crainte, mes chers habitants et artisans, Dieu aura son tour.... déjà il a commencé, seulement commencé : O ! Dieu vengeur ! il était donc réglé dans les décrets éternels que le menteur, le calomniateur devait se donner la mort.... sociale !!

Prions, mes chers amis, prions beaucoup afin que Dieu qui, en ce monde, frappe ses ennemis, puisse les épargner dans l'autre !!! Si nous sommes sévères à l'égard de leurs crimes—et il faut que nous le soyons—soyons miséricordieux à l'égard des *auteurs* de ces crimes ; Dieu

qui déteste le péché, aime le pécheur, car sans cela, vous et moi, où serions-nous tous ? Pitié, " miséricorde, O mon Dieu ! *Parce domine, parce populo tuo.* Que ces pécheurs reviennent repentants trouver le prêtre qu'ils ont méprisé. . . . celui-ci les pressera sur son cœur et dira : " allez et ne péchez plus."

C'est le vœu, n'est-ce pas, que nous formons pour eux tous dans notre cœur, que la rancune n'a jamais hanté.

Permettez, mes bons amis, qu'en finissant je vous souhaite une bonne année et le paradis à la fin de vos jours



TABLE DES MATIÈRES.

Le prêtre et ses détracteurs.....	9
Le prêtre et l'histoire.....	23
Le prêtre et les hommes de " 37 ".....	33
Le prêtre et l'éducation	61
Le prêtre et l'état enseignant.....	69
Le prêtre et l'instruction pratique.....	79
Le prêtre et nos collèges.....	89
Le prêtre et les spécialistes.....	103
Le prêtre et les communautés religieuses.....	121
Le prêtre et la politique.....	175
Le prêtre et les fidèles.....	183
Le prêtre et les taxes	195
Le prêtre et la dîme	203
Le prêtre et les mauvaises lectures.....	225
Le prêtre et les Canadiens des Etats-Unis...	241
Le prêtre et les auberges.....	249
Le prêtre et Son Vengeur	271